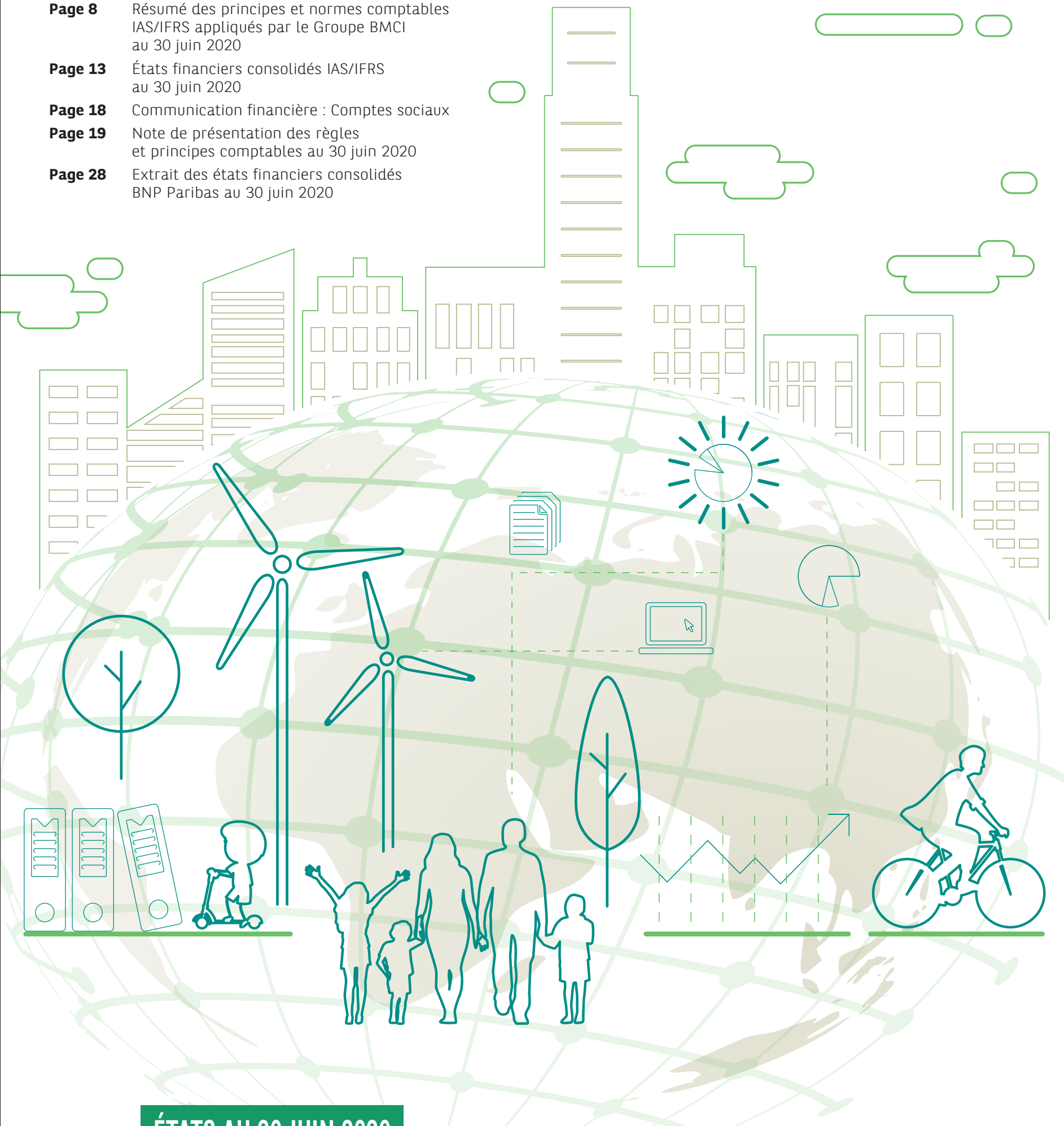


COMMUNICATION FINANCIÈRE

- Page 2** Communiqué : Résultats au 30 juin 2020
- Page 3** Communiqué : Faits marquants au 30 juin 2020
- Page 4** Communication financière :
Présentation et gouvernance du Groupe BMCI
- Page 8** Résumé des principes et normes comptables
IAS/IFRS appliqués par le Groupe BMCI
au 30 juin 2020
- Page 13** États financiers consolidés IAS/IFRS
au 30 juin 2020
- Page 18** Communication financière : Comptes sociaux
- Page 19** Note de présentation des règles
et principes comptables au 30 juin 2020
- Page 28** Extrait des états financiers consolidés
BNP Paribas au 30 juin 2020



ÉTATS AU 30 JUIN 2020



BMCI
GROUPE BNP PARIBAS

La banque
d'un monde
qui change



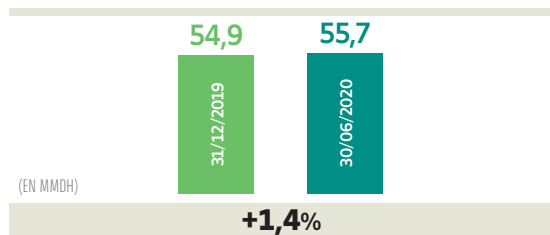
Le Conseil de Surveillance de la BMCI s'est réuni le 28 août 2020 sous la présidence de **M. Jaouad Hamri** pour examiner les comptes au 30 Juin 2020. Le Groupe BMCI affiche, à fin juin 2020, un Produit Net Bancaire Consolidé de **1,55 milliard de dirhams**, soit une progression de **1,1%** par rapport au 30 juin 2019. Les Frais de Gestion Consolidés s'élèvent à **916 millions de dirhams**, incluant le don au Fonds Spécial pour la gestion de la pandémie du Coronavirus, créé sur Hautes Instructions de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, à hauteur de **85 millions de dirhams**. Le Coefficient d'Exploitation Consolidé s'est établi à **59%**. Hors impact exceptionnel lié au don, le Coefficient d'Exploitation Consolidé est de **53,5%**. Le Coût du Risque Consolidé, intégrant les impacts liés à la crise sanitaire COVID-19, a augmenté de **182,6%** à fin juin 2020 pour s'établir à **494 millions de dirhams**. Le Résultat Avant Impôt Consolidé atteint **126 millions de dirhams** et le Résultat Net Consolidé s'élève à **56 millions de dirhams**. Hors don COVID-19, le Résultat Net Consolidé ressort à **109 millions de dirhams**.

PRODUIT NET BANCAIRE CONSOLIDÉ	1,55 MILLIARD DE DIRHAMS
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION CONSOLIDÉ	638 MILLIONS DE DIRHAMS
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ	56 MILLIONS DE DIRHAMS
COEFFICIENT D'EXPLOITATION CONSOLIDÉ	59%
CRÉDITS PAR CAISSE À LA CLIENTÈLE CONSOLIDÉS	55,7 MILLIARDS DE DIRHAMS
RATIO DE SOLVABILITÉ CONSOLIDÉ ⁽¹⁾	14,85%
RATIO DE LIQUIDITÉ CONSOLIDÉ ⁽²⁾	117%

(1) Au 31 décembre 2019
(2) Au 30 juin 2020

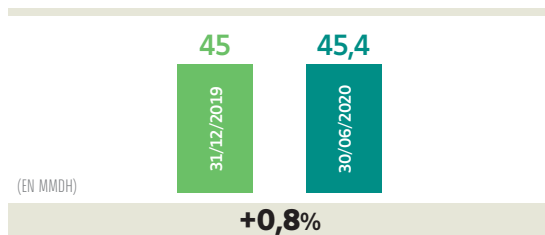
CRÉDITS PAR CAISSE À LA CLIENTÈLE CONSOLIDÉS (EN MMDH)

Les Crédits par Caisse à la Clientèle Consolidés ont atteint 55,7 milliards de dirhams à fin juin 2020 contre 54,9 milliards de dirhams au 31 décembre 2019, soit une hausse de 1,4%, essentiellement due à l'évolution favorable des crédits de trésorerie.



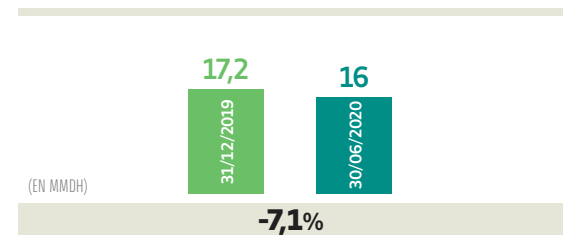
DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE CONSOLIDÉS (EN MMDH)

Les Dépôts de la Clientèle Consolidés ont enregistré une hausse de 0,8 %, pour atteindre 45,4 milliards de dirhams à fin juin 2020 contre 45 milliards de dirhams au 31 décembre 2019, avec une amélioration de la structure des ressources en faveur des dépôts à vue qui représentent 74,1% à fin juin 2020 contre 72,5% à fin décembre 2019.



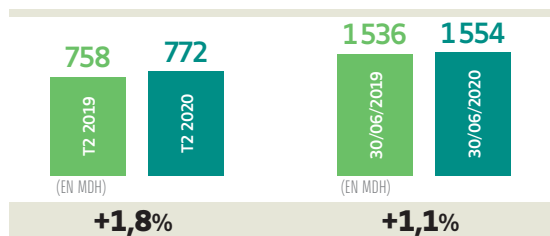
ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE CONSOLIDÉS (EN MMDH)

Les Engagements par Signature Consolidés se sont établis à 16 milliards de dirhams à fin juin 2020, soit une baisse de 7,1% par rapport au 31 décembre 2019.



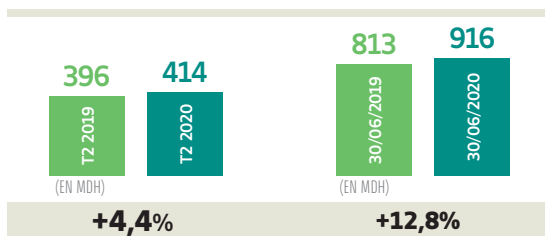
PRODUIT NET BANCAIRE (EN MDH)

Le Groupe BMCI a réalisé un Produit Net Bancaire Consolidé de 1554 millions de dirhams à fin juin 2020 en hausse de 1,1% par rapport à fin juin 2019, essentiellement du fait de la hausse de la marge d'intérêts et du résultat des opérations de marché respectivement de +2,4% et +10% avec une baisse au niveau de la marge sur commissions de -9,8%. Pour les comptes sociaux, le Produit Net Bancaire affiche une progression de 1,2% par rapport au premier semestre 2019 et s'établit à 1,4 milliard de dirhams.



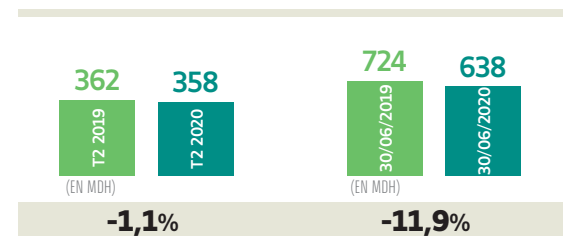
FRAIS DE GESTION CONSOLIDÉS (EN MDH)

À fin juin 2020, les Frais de Gestion Consolidés s'élèvent à 916 millions de dirhams y compris la contribution au Fonds Spécial pour la Gestion de la pandémie du Coronavirus de 85 millions de dirhams. Par ailleurs, le coefficient d'exploitation consolidé s'affiche à 59% à fin juin 2020. En neutralisant cet impact exceptionnel, les Frais de Gestion consolidés s'élèvent à 831 millions de dirhams soit une progression de 2,3% par rapport à fin juin 2019 et le Coefficient d'Exploitation Consolidé est de 53,5%.



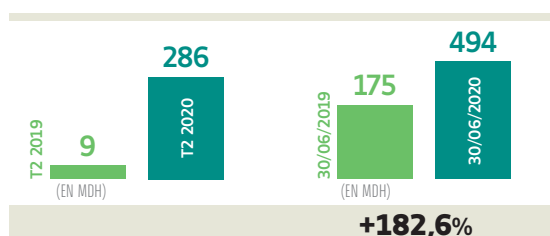
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION CONSOLIDÉ (EN MDH)

Le Résultat Brut d'Exploitation Consolidé s'établit à 638 millions de dirhams à fin juin 2020, soit une baisse de 11,9% par rapport à fin juin 2019. Hors impact exceptionnel lié au don, il s'établit à 723 millions de dirhams à fin juin 2020.



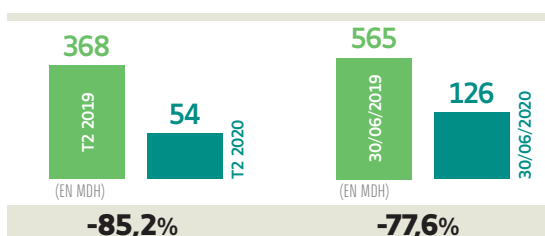
COÛT DU RISQUE CONSOLIDÉ (EN MDH)

Le Coût du Risque Consolidé a augmenté de 182,6% à fin juin 2020 par rapport à fin juin 2019 intégrant les impacts de la crise sanitaire COVID-19. Le taux de couverture des créances par les provisions des comptes sociaux s'établit à 79,1%.



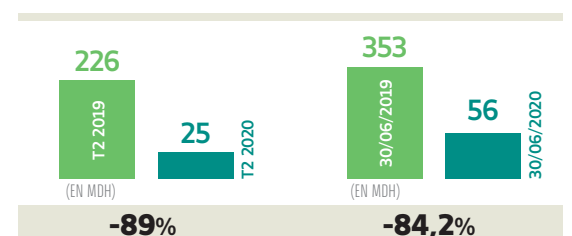
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS CONSOLIDÉ (EN MDH)

Le Groupe BMCI affiche un Résultat Avant Impôts Consolidé de 126 millions de dirhams à fin juin 2020, soit une baisse de 77,6% par rapport à fin juin 2019. Hors don COVID-19, le Résultat Avant Impôts Consolidé ressort à 211 millions de dirhams à fin juin 2020.



RÉSULTAT NET (EN MDH)

Le Résultat Net Consolidé s'est établi à 56 millions de dirhams à fin juin 2020, soit une baisse de 84,2% par rapport à fin juin 2019. Hors don COVID-19, le Résultat Net Consolidé s'établit à 109 millions de dirhams à fin juin 2020. Au niveau des comptes sociaux, le Résultat Net s'établit à 211,7 millions de dirhams, soit une baisse de 36,7% par rapport au premier semestre 2019. Il est à rappeler que le don de 85 millions de dirhams au Fonds Spécial a fait l'objet d'un étalement sur 4 trimestres. Hors don COVID-19, le Résultat Net en social s'établit à 285 millions de dirhams.



L'agence internationale de rating Fitch a confirmé au mois de mai 2020 les ratings de la BMCI, traduisant sa solidité financière. Pour rappel, ces notations sont parmi les meilleures obtenues à l'échelle nationale :

Note à long terme : **AAA (mar)** • Perspective d'évolution de la note à long terme : **Stable** • Note à court terme : **F1+ (mar)** • Note de soutien extérieur : **2**



FAITS MARQUANTS AU 30 JUIN 2020

GOUVERNANCE

Nomination de Philippe Dumel en tant que Président du Directoire de la BMCI en date du 1^{er} mars 2020.

CONTEXTE DE CRISE SANITAIRE COVID-19

Malgré le contexte de crise sanitaire actuelle et afin de garantir à ses clients une continuité de service habituelle, la BMCI a mis en place un Plan de Continuité d'Activité :

- Mise en place d'une **gouvernance de crise** et implémentation des mesures de confinement.
- Continuité de la **totalité de ses services**, à travers la mobilisation de **l'ensemble de son réseau** et des diverses équipes.
- **Respect des conditions sanitaires** pour l'accueil des clients et des collaborateurs.
- Maintien de l'activité des différents **canaux de banque à distance**.

La Groupe BMCI a participé au soutien de la vie économique et à la reprise de l'activité. Plusieurs mesures citoyennes et commerciales ont été mises en place :

- Don au Fonds Spécial pour la Gestion de la pandémie du Coronavirus, créé sur **Hautes Instructions de Sa Majesté le Roi Mohammed VI**, à hauteur de **85 Millions de dirhams**.
- Annulation des dividendes au titre de l'exercice 2019 pour conserver les fonds propres de la banque et faciliter l'accès aux crédits dans ces circonstances exceptionnelles.
- **Possibilité de report des échéances de crédits** (crédit à la consommation, crédit immobilier, CMT et Leasing). La BMCI a accordé le report de près de **42 000*** demandes.
- Mise à disposition du **paiement des charges** (salaires, fournisseurs, etc.) de **façon dématérialisée et sécurisée** via E-Banking pour les clients Entreprises (gratuité des nouveaux abonnements jusqu'au 30/06/2020).
- Possibilité de bénéficier d'un **découvert de trésorerie exceptionnel** à un taux préférentiel adossé à la garantie **Damane Oxygène de la CCG**, pour les clients **TPE et PME**.
- **Distribution des aides versées par l'État Marocain** pour percevoir l'indemnité CNSS ou pour les bénéficiaires du RAMED et non bénéficiaires du RAMED.
- Lancement des offres « **Damane Relance** » et « **Relance TPE** », dans le cadre des actions menées par le Comité de Veille Economique.
- La Fondation BMCI a également soutenu plusieurs associations à travers plusieurs dons.

DIGITAL ET INNOVATION

- La BMCI est la 1^{ère} banque à lancer un **Chatbot** en français, arabe et darija. Disponible sur Messenger et bientôt sur le site BMCI.ma. Le Chatbot répond à différents types de demandes, en fonction du profil de l'utilisateur.
- La BMCI s'est dotée d'une large gamme de cartes de paiement dédiée aux clients Particuliers et Professionnels, avec la technologie sécurisée **Contactless**, permettant les paiements inférieurs à 400 dirhams sans insertion dans le TPE, ni code PIN.

RSE ET FONDATION BMCI

- La Fondation BMCI a soutenu l'initiative « **Annonceur Solidaire** », conçue afin de soutenir l'information, donner de la visibilité aux associations et permettre au citoyen de participer, en accompagnant ses partenaires et associations : INSAF, UTAT, Banque Alimentaire et JOOD.
- La BMCI a publié son **rapport RSE 100% digitalisé**. Ce nouveau format digital et dynamique permet de faciliter l'accès à l'information pour l'ensemble des parties prenantes. Il met en avant de manière transparente et accessible la démarche RSE de la banque. Ce rapport tient compte également, par son système d'indexation, des principales normes et cadres réglementaires existants. Il maintient l'alignement volontaire avec les normes internationales Global Reporting Initiatives (« GRI ») entrepris par la BMCI en 2018 et répond aux exigences réglementaires et sectorielles dans une approche d'éco-conception du reporting.
- En 2014, la BMCI se distinguait en étant la première banque à recevoir le **label RSE de la CGEM**. Dans le cadre de l'audit de suivi, le cabinet mandaté par la CGEM a émis un avis favorable quant à la continuité de son label RSE.

CAMPAGNE YALLA

La BMCI a lancé une campagne institutionnelle pour rappeler aux clients et partenaires que nous sommes à leurs côtés dans ces moments difficiles, afin de les accompagner dans la relance de leurs activités et dans la réalisation de leurs projets dans ce contexte de crise sanitaire.

* À fin juillet 2020.

COMMUNICATION FINANCIÈRE

Présentation et gouvernance du Groupe BMCI



1. PRÉSENTATION DU GROUPE BMCI

Créée en 1943, la Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie (BMCI) exerce une activité de banque universelle et multi-métiers en s'appuyant sur un modèle de banque intégrée et diversifiée. Coté à la Bourse de Casablanca et acteur important de l'économie marocaine depuis plusieurs décennies, le Groupe BMCI emploie plus de 3000 collaborateurs et accompagne au quotidien des clients particuliers, professionnels, entreprises et institutionnels à travers tout le Royaume.

Le Groupe BMCI met à la disposition de ses clients toute l'expertise et le savoir-faire du Groupe BNP Paribas à travers une organisation commerciale adaptée et évolutive, permettant d'accompagner l'évolution des besoins de ses clients. Il assure, ainsi, une présence de proximité auprès de sa clientèle via un réseau d'agences dédié aux particuliers et aux professionnels couvrant l'ensemble du territoire national et un maillage de centres d'affaires pensés pour accroître l'efficacité commerciale et assurer une expérience client de qualité. Par ailleurs, le Groupe BMCI tend à proposer continuellement des solutions digitales et innovantes touchant à la fois sa manière d'interagir avec les clients mais également ses process en interne pour un maximum d'efficacité.

De plus, le Groupe BMCI met en place une banque commerciale regroupant trois lignes de métier que sont : (I) le Corporate Banking, partenaire privilégié des entreprises proposant des solutions sur mesure à sa clientèle en termes de financement de la croissance, de gestion des flux et du cycle d'exploitation, de développement du commerce à l'international ou encore de gestion des risques, (II) le Retail Banking, entité dédiée aux clients particuliers, professionnels et très petites entreprises qui englobe également BMCI Najmah, fenêtre participative, et la Banque Privée en charge des clients à haut niveau de revenu, ainsi que (III) la Business unit crédit à la Consommation qui profite de toute l'expertise développée par le Groupe BNP Paribas.

Parallèlement à son activité de banque commerciale, le Groupe BMCI est présent dans de nombreux métiers à travers des filiales ou sociétés spécialisées dont principalement : BMCI Leasing ; BMCI Bourse ; BMCI Asset Management ; BMCI Finance ; BMCI Banque Offshore ; BMCI Assurance, DIGIFI, DIGISERV et Arval Maroc.

La politique RSE mise en place par le Groupe BMCI, à l'instar du Groupe BNP Paribas, s'inscrit dans sa volonté d'être un acteur économique responsable et engagé auprès de son environnement économique et social. Consciente de sa responsabilité auprès de ses collaborateurs, de ses clients et de la société dans sa globalité, la BMCI a lancé sa démarche RSE, en s'appuyant sur quatre piliers : responsabilité économique, sociale, civique et environnementale. Dans le cadre de son engagement RSE, le Groupe BMCI est la première banque marocaine à recevoir le label de la responsabilité sociale, délivré en 2014 et renouvelé par le comité d'attribution du Label CGEM. La banque a également été primée, à plusieurs reprises, dans le classement de l'indice Vigeo Eiris Best EM Performers pour l'ensemble de ses activités économique, sociale, civique et environnementale.

2. GOUVERNANCE DU GROUPE BMCI

2.1 LE CONSEIL DE SURVEILLANCE

2.1.1 Dispositions générales

Le fonctionnement du Conseil de Surveillance est régi par son règlement intérieur.

2.1.2 Composition du Conseil de Surveillance

Suivant l'article 15 des statuts de la BMCI, le Conseil de Surveillance est composé de trois membres au moins et de quinze membres au plus.

Les membres sont nommés par l'Assemblée Générale Ordinaire et la durée de leur fonction est fixée à trois années. Ils sont rééligibles et peuvent être révoqués par décision de l'Assemblée Générale Ordinaire.

À fin juin 2020, le Conseil de Surveillance de la BMCI se compose des membres suivants :

Nom	Qualité	Indépendance	Date de nomination	Expiration du mandat
M. Jaouad HAMRI	Président	Membre indépendant	28-mai-15	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020
M. Michel PEBEREAU	Vice-Président - État-major comité direct mandataire social au sein de BNP Paribas	-	27-mai-04	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020
Mme Janie LETROT	Membre	Membre indépendant	28-mai-15	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020
M. Mohamed Hassan BENSALAH ⁽¹⁾	Membre	-	26-mai-06	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020
M. Christian DE CHAISEMARTIN	Membre - Responsable des risques IRB au sein de BNP Paribas	-	21-juin-18	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020
M. Alain FONTENEAU ⁽²⁾	Membre - Responsable de projets IRB au sein de BNP Paribas	-	26-mai-09	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020
M. Yves MARTRENCHAR	Membre - État-major Comité de direction Ressources Humaines Groupe au sein de BNP Paribas	-	28-mai-15	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020
Mme Sofja MERLO	Membre - Responsable Wealth Management International Financial Services au sein de BNP Paribas	-	07-mai-14	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020
M. Jean-Paul SABET	Membre - Responsable zone géographique IRB au sein de BNP Paribas	-	21-juin-18	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020
Mme Dounia TAARIJ	Membre	Membre indépendant	28-mai-15	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020
AXA Assurance Maroc	Représentée par M. Philippe ROCARD, Président Directeur Général	-	26-mai-06	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020
Assurance SANAD	Représentée par M. Mustapha BAKKOURY, Administrateur	-	26-mai-06	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020
BNP Paribas IRB Participations	Représentée par M. Didier MAHOUT ⁽³⁾ , responsable des activités Corporate au sein d'International Retail Banking du Groupe BNP Paribas	-	26-mai-06	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020

(1) : PDG du Groupe Holmarcom qui est actionnaire à la BMCI à travers ses filiales Atlanta et Sanad.

(2) : M. Alain Fonteneau est retraité depuis le 1^{er} février 2017 et n'occupe en conséquence plus de poste chez BNP Paribas depuis cette date.

(3) : M. Didier Mahout est représentant permanent de BNP Paribas IRB Participations au sein du Conseil de Surveillance depuis le 22 mars 2019.

2.1.3 Rôles du Conseil de Surveillance

Le Conseil de Surveillance exerce le contrôle permanent de la gestion de la Banque par le Directoire.

Le mandat du conseil de surveillance de la BMCI comprend des missions générales et des missions de vigilance ; il exerce des pouvoirs de nomination et de rémunération ; il veille à promouvoir l'intégrité des comportements au sein du groupe. Le Conseil de Surveillance se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la Banque et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent.

Le Conseil de Surveillance est également responsable en dernier ressort de la solidité financière de la banque. Il définit ses orientations stratégiques y compris sa politique d'extension aussi bien au niveau local qu'à l'international et assure la surveillance de la gestion de ses activités.

Le Conseil de Surveillance exerce une surveillance efficace de la gestion par le directoire des activités de la banque en s'appuyant sur les travaux des fonctions d'audit interne, de conformité, de contrôle permanent et de gestion et contrôle des risques.

2.1.4 Critère d'indépendance et parité Hommes / Femmes des membres du Conseil de Surveillance

Au 30 juin 2020, le Conseil de Surveillance de la BMCI compte 3 membres indépendants.

La qualité d'Administrateur Indépendant répond aux critères définis dans la circulaire du Wali de Bank Al-Maghrib du 5/W/2016 du 10 juin 2016 fixant les conditions et les modalités de désignation d'administrateurs ou membres indépendants au sein de l'organe d'administration ou de surveillance des Établissements de crédit.

Par ailleurs, la diversité des genres et la promotion des femmes font partie des engagements prioritaires de la BMCI, avec quatre grands axes d'actions pour favoriser l'égalité professionnelle : la sensibilisation, le développement des compétences, le networking et le mentoring.

La nomination et la promotion de plusieurs collaboratrices à haut niveau au sein du Conseil de Surveillance constituent un signe fort de la politique mise en œuvre afin de favoriser l'égalité professionnelle.

Ainsi, au cours des trois dernières années, le nombre de femmes au sein du Conseil de Surveillance s'élève à trois, soit 23,1% de l'effectif total des membres du Conseil.

2.1.5 Comités rattachés au Conseil de Surveillance

Pour faciliter l'exercice de leurs fonctions par ses membres, le Conseil de Surveillance de la banque institue en son sein des comités spécialisés qui sont chargés d'analyser en profondeur certaines questions spécifiques et de le conseiller dans ces domaines. Afin de prendre en compte la nature et les spécificités de l'activité bancaire, les comités du conseil de la BMCI comprennent : (a) le comité d'audit, (b) le comité des risques, (c) le comité des nominations, des rémunérations et du gouvernement d'entreprise.

a. Comité d'audit

Le comité d'audit est chargé d'assister le Conseil de Surveillance dans l'évaluation de la qualité et de la cohérence du dispositif de contrôle interne conformément aux dispositions de la circulaire du gouverneur de Bank Al-Maghrib relatives au contrôle interne des Établissements de crédit.

Le système de contrôle interne consiste en un ensemble de dispositifs visant à assurer en permanence, notamment : la vérification des opérations et des procédures internes ; la mesure, la maîtrise et la surveillance des risques ; la fiabilité des conditions de collecte, de traitement, de diffusion et de conservation des données comptables et financières ; l'efficacité des systèmes d'information et de communication.

Se réunissant à une fréquence trimestrielle, le Comité d'audit est composé d'un président non exécutif et de trois membres permanents non exécutifs dont le tiers au moins est indépendant. Le président et les membres permanents sont choisis parmi les membres du Conseil de Surveillance.

Dans ces conditions, le comité d'audit assure la surveillance et l'évaluation de la mise en œuvre du dispositif de contrôle interne, de la gestion des risques et de la conduite de l'activité d'audit sur l'ensemble du groupe BMCI.

Le comité a notamment pour attributions :

- De porter une appréciation sur la qualité du système de contrôle interne et de proposer, le cas échéant, des actions complémentaires à ce titre ;
- D'évaluer le dispositif de vigilance et de veille interne relatif au risque de blanchiment des capitaux et de financement du terrorisme ;
- D'évaluer la pertinence des mesures correctrices prises ou proposées pour combler les lacunes ou insuffisances décelées dans le système de contrôle interne ;
- De recommander la nomination des commissaires aux comptes ou, à titre dérogatoire, le renouvellement de leur mandat au-delà de deux mandats consécutifs ;
- De définir les zones de risques minimales que les auditeurs internes et les commissaires aux comptes doivent couvrir ;
- De vérifier la fiabilité et l'exactitude des informations financières destinées au Conseil de Surveillance et aux tiers et de porter une appréciation sur la pertinence des méthodes comptables adoptées pour l'élaboration des comptes individuels et consolidés ;
- D'approuver la charte d'audit et le plan d'audit et d'apprécier les moyens humains et matériels alloués à la fonction d'audit interne et

de s'assurer que les auditeurs internes possèdent les compétences nécessaires et proposer éventuellement les mesures à prendre à ce niveau ;

- De prendre connaissance des rapports d'activité et des recommandations des fonctions d'audit interne, de contrôle permanent et de conformité, des commissaires aux comptes et des autorités de supervision ainsi que des mesures correctrices prises ;
- D'examiner l'efficacité du dispositif de gestion des risques sur la base de reporting de missions d'audit spécifiques.

Au 30 juin 2020, le comité d'audit est composé de :

- M. Alain FONTENEAU, Président ;
- Mme Janie LETROT HADJ HAMOU, Membre indépendant ;
- M. Mohamed Hassan BENSALAH, Membre ;
- M. Philippe ROCARD, Membre.

b. Comité des risques

Le comité des risques est chargé d'accompagner le Conseil de Surveillance en matière de stratégie et de gestion des risques, conformément aux dispositions de la circulaire de Bank-Al-Maghrib sur le contrôle interne.

La mission du comité porte sur les risques de toute nature : de crédit, de marché, opérationnel, de taux d'intérêt, de la concentration de crédit, de liquidité, de règlement-livraison pays et de transfert, ainsi que des risques liés aux activités externalisées.

Le comité s'assure de la mise en place d'un dispositif de pilotage, intégré et harmonisé au sein du groupe BMCI, assurant une surveillance effective des activités et des risques des filiales locales et à l'étranger. Les informations relatives à ces activités et aux risques qui y sont associés doivent être aisément accessibles au niveau de BMCI SA et faire l'objet de rapports réguliers au Conseil de Surveillance et à Bank Al-Maghrib.

Se réunissant à une fréquence trimestrielle, le Comité des risques est composé de trois administrateurs non exécutifs dont le Président est membre indépendant. Aucun quorum n'est requis pour la tenue des réunions du comité des risques.

Le comité a notamment pour attributions :

- De conseiller le Conseil de Surveillance concernant la stratégie en matière de risque et le degré d'aversion aux risques ;
- De s'assurer que le niveau des risques encourus est contenu dans les limites fixées par le directoire conformément au degré d'aversion aux risques défini par le Conseil de Surveillance ;
- D'évaluer la qualité du dispositif de mesure, maîtrise et surveillance des risques de BMCI et de son groupe ;
- De s'assurer de l'adéquation des systèmes d'information eu égard aux risques encourus ;
- D'apprécier les moyens humains et matériels alloués aux fonctions de gestion et de contrôle des risques et de veiller à leur indépendance.

Au 30 juin 2020, le comité des risques est composé des membres suivants :

- Mme Dounia TAARJI, Président, Membre indépendant ;
- M. Didier MAHOUT, Membre ;
- M. Christian de CHAISEMARTIN, Membre.

c. Comité des nominations, des rémunérations et du gouvernement d'entreprise

Instance émanant du Conseil de Surveillance, le Comité des nominations, des rémunérations et du gouvernement d'entreprise est composé de trois administrateurs non exécutifs, dont un indépendant. Ce Comité se réunit annuellement ou chaque fois que nécessaire à la discrétion des membres du Comité. Aucun quorum n'est requis pour la tenue des réunions du comité

des nominations, des rémunérations et du gouvernement d'entreprise.

Au titre de sa compétence sur les nominations, ce comité est chargé d'assister le Conseil de Surveillance dans le processus de nomination et de renouvellement de ses membres ainsi que ceux de l'organe de direction. Ce comité veille également à ce que le processus de nomination et de réélection soit organisé d'une manière objective, professionnelle et transparente.

Au titre de sa compétence sur les rémunérations, ce comité est chargé d'accompagner le Conseil de Surveillance dans la conception et le suivi du bon fonctionnement du système de rémunération. Il veille à ce qu'il soit approprié et en conformité avec la culture de la Banque, sa stratégie à long terme des risques, sa performance et l'environnement de contrôle ainsi qu'avec les exigences législatives et réglementaires.

Au titre du gouvernement d'entreprise, la mission du comité est de veiller à la bonne application de la directive de Bank Al-Maghrib sur la gouvernance des Établissements de crédit, ainsi que sur la conformité des règles de gouvernance de la BMCI avec les principes généraux du groupe BNP Paribas dans ce domaine.

Au 30 juin 2020, le comité des nominations, des rémunérations et du gouvernement d'entreprise est composé de :

- M. Jean-Paul SABET, Président ;
- M. Jaouad HAMRI, Membre indépendant ;
- M. Yves MARTRENCHAR, Membre.

2.2 LE DIRECTOIRE

2.2.1 Composition du Directoire

BMCI est dirigée par un Directoire qui assume ses fonctions sous le contrôle d'un Conseil de Surveillance.

Conformément à la loi n° 17-95 régissant les sociétés anonymes telle que modifiée et complétée et aux dispositions statutaires (art. 14), les membres du Directoire sont nommés par le Conseil de Surveillance, dont le nombre est compris entre deux et sept.

La durée de fonctions des membres du Directoire est fixée à trois années à compter de la date de réunion du Conseil de Surveillance qui les a nommés. Leur mandat expire à la date de la première réunion du Conseil de Surveillance renouvelé et/ou nommé par l'Assemblée Générale annuelle ayant statué sur les comptes du 3^{ème} exercice suivant (I) la nomination et/ou (II) le renouvellement dudit Conseil de Surveillance dont la réunion doit se tenir, au plus tard, à la date d'expiration du mandat des membres du Directoire. (Cf. à l'article 14.2.1 des statuts de la BMCI).

À fin juin 2020, le Directoire de la BMCI se compose des membres suivants :

Nom	Fonctions au sein de la BMCI	Date du début du mandat	Date d'expiration du mandat
M. Philippe DUMEL*	Président du Directoire	01-mars-20	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020
M. Rachid MARRAKCHI	Directeur Général	06-déc-05	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020
M. Didier DUFOUR	Directeur Général Adjoint en charge des fonctions supports	11-déc-15	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020
M. Idriss BENSMAIL	Directeur Général Adjoint en charge des métiers du commerce	20-déc-13	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020

* Le Conseil de Surveillance de la BMCI réuni en date du 26 février 2020, sous la présidence de M. Jaouad HAMRI, a nommé M. Philippe DUMEL au poste de Président du Directoire de la BMCI en remplacement de M. Laurent DUPUCH. M. Philippe DUMEL occupe les fonctions de Président du Directoire de la BMCI à compter du 1^{er} mars 2020 pour la période restant à courir du mandat de M. Laurent DUPUCH qui arrivera à expiration à la date de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2020.

2.2.2 Comités rattachés au Directoire

a. Comité ALCO

Le comité ALCO a pour mission :

- Analyser les indicateurs de risque de taux, de liquidité et de change ;
- Analyser les besoins de liquidité et valider la politique de gestion et de couverture des risques proposée par l'ALMT ;

- Prendre le cas échéant les décisions suite à l'activation du Liquidity Contingency Plan (LCP) ;
- Valider les règles de calcul du taux de cession interne par abréviation (TCI) et les niveaux de TCI proposés par l'ALMT ;
- Valider les méthodologies et les modèles utilisés pour mesurer et gérer les risques financiers de taux et de liquidité dont les hypothèses comportementales employées (remboursements anticipés, etc...) ;
- Analyser le GAP de taux et valider les limites de gestion proposées par l'ALMT ;
- Valider la courbe des taux pour le calcul du refinancement en monnaie locale et en devises si cette courbe est différente de la courbe Funding du Groupe ;
- Définir les stratégies opérationnelles à mettre en place dans le cadre d'une gestion saine et prudente.

b. Comité Ressources Humaines

Le Comité des Ressources Humaines traite des sujets concernant la gestion des ressources humaines de la Banque, tant sur le plan de la rémunération, de la mobilité, des recrutements que de la formation.

c. Comité de Crédit

Le Comité de Crédit statue sur les décisions d'octroi de crédits concernant les dossiers qui lui sont remontés par le réseau d'exploitation.

d. Comité de la Conformité

Ce Comité a pour mission d'examiner tous les sujets liés à la Conformité, et de faire le point notamment sur son activité pendant le mois précédent ; les principales statistiques et les alertes remontées ; les relations avec le régulateur notamment les nouveautés réglementaires et les missions menées par les régulateurs ainsi que les décisions à prendre sur les dossiers qui sont présentés au Comité.

e. Comité de Sécurité et Hygiène

Le comité de sécurité et hygiène est en charge des missions suivantes :

- Détecter les risques professionnels auxquels sont exposés les salariés de la Banque ;
- Assurer l'application des textes législatifs et réglementaires concernant la sécurité et l'hygiène ;
- Veiller au bon entretien et au bon usage des dispositifs de protection de salariés contre les risques professionnels ;
- Veiller à la protection de l'environnement au sein de la Banque ;
- Présenter des propositions concernant la réadaptation des salariés handicapés dans l'entreprise ;
- Donner son avis sur le fonctionnement du service médical du travail ;
- Développer le sens de prévention des risques professionnels et de sécurité au sein de la Banque ;
- Procéder à une enquête à l'occasion de tout accident du travail, de maladie professionnelle ou à caractère professionnel ;
- Établir un rapport annuel sur l'évolution des risques professionnels au sein de la Banque.

f. Comité Capital

Le Comité Capital est chargé de suivre l'évolution des ratios de solvabilité et d'anticiper les besoins en capital de la Banque.

g. Comité Performance et Management

Le Comité Performance et Management a pour mission d'examiner, analyser et piloter les performances financières de la banque et de ses différentes lignes de métier.

NORMES COMPTABLES APPLICABLES

Les normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards - IFRS) ont été appliquées aux comptes consolidés à compter du 1^{er} janvier 2008 avec bilan d'ouverture au 1^{er} janvier 2007 conformément aux prescriptions énoncées par la norme IFRS 1, « Première application des normes d'information financière internationales », et par les autres normes du référentiel IFRS en tenant compte de la version et des interprétations des normes telles qu'elles ont été approuvées par l'International Accounting Standards Board (IASB) pour ses comptes arrêtés au 30 Juin 2020.

DESCRIPTION DES RETRAITEMENTS IFRS & PRINCIPES DE CONSOLIDATION :

1. PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION, NORMES APPLIQUÉES PAR LE GROUPE ET REGROUPEMENT D'ENTREPRISE

Périmètre de consolidation : Notions de contrôle et Méthodes de consolidation

Les comptes consolidés du Groupe BMCI regroupent l'ensemble des entreprises sous contrôle exclusif, contrôle conjoint ou influence notable.

De même, le Groupe BMCI consolide, le cas échéant, les structures juridiques distinctes créées spécifiquement pour réaliser un objectif limité et bien défini dites « entités ad'hoc » contrôlées et ce, même en l'absence d'un lien capitalistique entre eux.

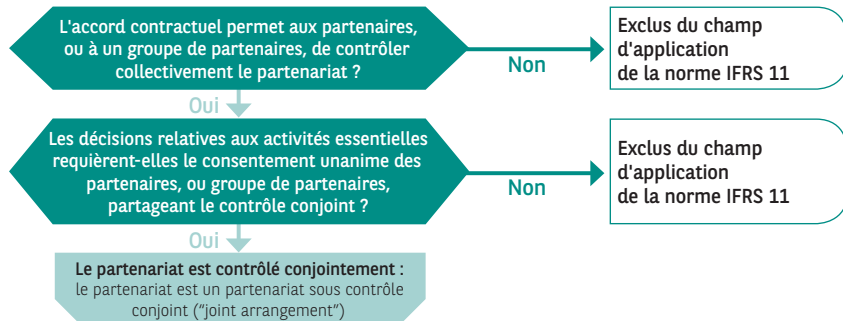
➤ Les entreprises sur lesquelles le Groupe BMCI exerce un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. Le Groupe possède le contrôle exclusif (IFRS 10) d'une filiale lorsqu'il est en mesure de :

- Détenir le pouvoir sur l'entité,
- Exposer ou avoir des droits sur les rendements variables provenant de son implication dans l'entité,
- Avoir la capacité d'exercer son pouvoir sur l'entité de manière à affecter le montant de ses rendements.

➤ Le Groupe possède un contrôle conjoint lorsque, en vertu d'un accord contractuel, les décisions financières et opérationnelles stratégiques liées à l'activité nécessitent l'accord unanime des parties qui se partagent le contrôle d'une part et d'autre part lorsqu'il :

- Est exposé ou a des droits à des rendements variables provenant de son implication dans le partenariat,
- A la capacité d'affecter ses rendements grâce à son pouvoir sur le partenariat.

L'appréciation du contrôle conjoint se résume comme suit :



La norme IFRS 11 définit deux catégories de partenariats :

- Les co-entreprises (« joint-ventures »), dans lesquelles les partenaires qui exercent un contrôle conjoint sur l'entité possèdent des droits sur l'actif net de celle-ci. Chaque coentrepreneur comptabilise sa participation selon la méthode de la mise en équivalence.
- Les activités conjointes (« joint operations »), dans lesquelles les partenaires qui exercent un contrôle conjoint sur l'entité ont des droits sur les actifs et des obligations sur les passifs relatifs à celle-ci et comptabilisent les actifs et passifs concernés proportionnellement à leurs droits et obligations vis-à-vis du partenariat.

➤ Les entreprises sous influence notable sont mises en équivalence (IAS 28). Le groupe exerce une influence notable lorsqu'il possède le pouvoir de participer aux décisions de politique financière et opérationnelle d'une entité, sans en détenir le contrôle. Elle est présumée si le Groupe détient, directement ou indirectement, 20% ou plus des droits de vote dans une entité.

L'existence de l'influence notable de la BMCI peut généralement être mise en évidence par :

- La représentation au conseil d'administration ou à l'organe de direction équivalent de l'entreprise détenue
- La participation au processus d'élaboration des politiques financières et opérationnelles de l'entité
- Des transactions significatives entre la BMCI et l'entreprise détenue
- Un échange de personnels dirigeants
- La fourniture d'informations techniques essentielles.

Le périmètre de consolidation de la BMCI au 30 juin 2020 :

Dénomination	Secteur d'activité	Méthode	% Contrôle	% Intérêt
BMCI BANK	Banque	Top	-	-
BMCI Banque Offshore	Banque	IG	100%	100%
BMCI Leasing	Leasing	IG	86,91%	86,91%
ARVAL Maroc	Location longue durée	MEE	33,34%	33,34%
BMCI Finance	Banque d'affaire	IG	100%	100%
BMCI Asset Management (EX BMCI Gestion)	Gestion d'actif	IG	100%	100%
BMCI Bourse	Intermédiation boursière	IG	100%	100%
BMCI Assurance	Courtage d'assurance	IG	100%	100%
IMMOBILIERE Sidi Maarouf	Société immobilière	IG	100%	100%
DIGIFI	Etablissement de paiement	IG	51%	51%
DIGISERV	Développement de services digitaux	IG	49%	49%

IFRS 23 :

Entrée en vigueur à compter du 1^{er} Janvier 2019, l'interprétation IFRIC 23 clarifie la mise en œuvre de la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat » en matière de comptabilisation et d'évaluation, lorsque l'incertitude entoure le traitement de l'impôt sur le résultat.

Cette incertitude peut avoir une incidence sur la détermination du bénéfice imposable, des bases fiscales, des pertes fiscales et crédits d'impôts non utilisés et des taux d'imposition.

Plus spécifiquement, il est nécessaire de déterminer si les positions fiscales décidées par l'entité seront validées ou non par l'autorité fiscale compétente.

Méthode de transition :

Le groupe BMCI opte pour une application de l'IFRIC 23 selon la méthode rétrospective avec effet cumulatif de la première application dans les capitaux propres du bilan d'ouverture de l'exercice.

IFRS 13 :

Obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2013, la norme IFRS 13 « Evaluation de la juste valeur » définit les modalités de calcul de la valeur de marché ainsi que les informations à fournir en annexe lorsque d'autres normes permettent ou requièrent une évaluation à la valeur de marché ou des informations sur cette valeur. Pour déterminer la valeur de marché selon IFRS 13, la BMCI donne la priorité d'abord à l'utilisation de prix directement cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques avant de recourir à des paramètres internes.

Les paramètres utilisés dans les techniques de valorisation sont classés dans une hiérarchie à trois niveaux, en fonction de l'observabilité de ces paramètres, la primauté étant donnée au niveau 1, puis au niveau 2 et enfin au niveau 3.

Impact des méthodes de valorisation sur la hiérarchie

Pour procéder à l'évaluation des instruments financiers, la BMCI utilise l'une des quatre techniques suivantes :

➤ **Technique du prix** : utilisation d'un prix pour évaluer un produit identique ; cette technique est principalement utilisée pour l'évaluation des valeurs mobilières, mais également pour les contrats à terme normalisés (futurs) et certaines options cotées. Si l'instrument est fongible, liquide et identique au contrat coté, il s'agit d'une évaluation de « niveau 1 » selon les normes IFRS, mais s'il est uniquement similaire il est classé au « niveau 2 ».

➤ **Technique de comparaison** : elle utilise des produits similaires et souvent des liens entre les caractéristiques des produits pour réaliser l'évaluation. Elle peut également utiliser des multiples de marché. Les techniques de comparaison conduisent généralement à des valeurs de marché de niveau 2 ou 3, en fonction du degré de similarité des instruments et des ajustements passés pour prendre en compte les spécificités de l'instrument évalué.

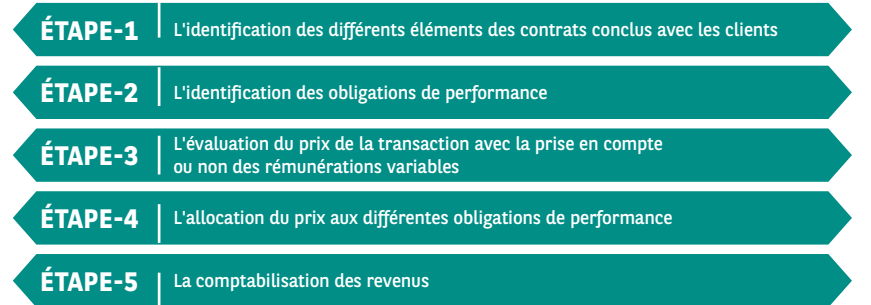
➤ **Technique de réplique par modèle** : elle consiste à décomposer le produit en composantes ou facteurs de risque afin de répliquer sa valeur de manière statique ou dynamique. Cette technique équivaut mathématiquement à valoriser en utilisant la théorie des martingales et en faisant des prévisions pour toute évaluation équivalente à l'évaluation en risque neutre.

➤ **Technique des flux de trésorerie attendus** : consiste à prévoir les flux de trésorerie futurs incertains des instruments financiers puis à les actualiser en tenant compte d'une prime de risque de marché. Pour cela diverses techniques sont disponibles, notamment la modélisation macro-économique en utilisant des fonctions d'« utilité » et l'analyse des statistiques historiques. Il est à noter que cette technique ne fournit pas de couverture de la valeur puisque c'est l'objectif principal de la Technique de réplique par modèle.

IFRS 15 :

Cette norme remplace la norme IAS 18 « Produits des activités ordinaires », IAS 11 « Contrats de construction », leurs interprétations et introduit un principe fondamental selon lequel la comptabilisation du chiffre d'affaires doit traduire, pour le montant auquel un vendeur s'attend à avoir droit, le transfert à un client du contrôle d'un bien ou d'un service.

La norme IFRS 15 énonce une approche développée comprenant 5 étapes successives depuis l'identification du contrat conclu avec le client jusqu'à la reconnaissance en résultat d'un produit lorsqu'une obligation de performance est remplie :



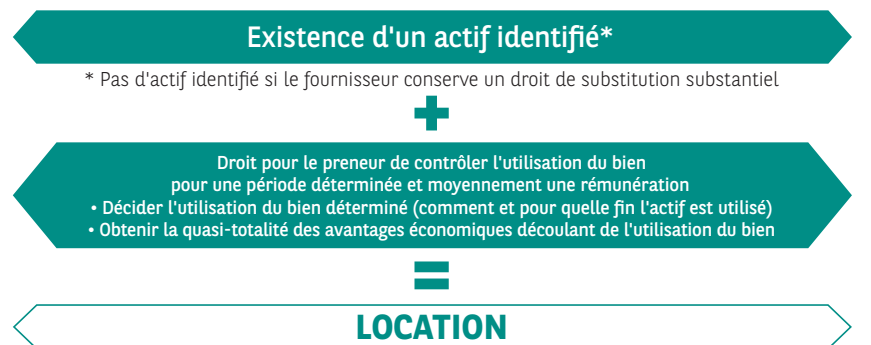
IFRS 16 :

La norme IFRS 16 (Contrats de locations), publiée le 13 Janvier 2016, remplace la norme IAS 17, IFRIC 4, SIC 15 et 27.

La date d'application de la norme IFRS 16 est effective pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019. Application anticipée autorisée pour s'aligner avec la date d'application de la norme IFRS 15.

Définition :

Selon l'IFRS 16, il y a un contrat de location lorsque le bailleur ne garde plus un droit de substitution substantiel d'une part et d'autre part, le preneur acquiert le droit de contrôler l'utilisation de l'actif pendant une période donnée en échange d'une contrepartie :



Les composantes locatives et non locatives sont comptabilisées séparément :

- La norme IFRS 16 s'applique à la composante locative
- D'autres normes s'appliquent à la composante non locative

Les preneurs peuvent faire le choix par catégorie de bien sous-jacent de comptabiliser les composantes locatives et non locatives en tant que contrat de location. En pratique, le groupe n'applique pas cette mesure de simplification.

Pour les bailleurs, il y a toujours lieu de distinguer entre :

- Un contrat de location-financement qui est un contrat qui transfère au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété d'un actif.
- Un contrat de location simple qui est tout contrat de location autre qu'un contrat de location-financement.

Méthode de transition :

Le Groupe BMCI a choisi d'appliquer la méthode rétrospective modifiée pour laquelle le droit d'utilisation est la valeur comptable considérant comme si la norme avait été appliquée depuis la date de commencement et les paiements de location à l'ouverture étant actualisés en utilisant la date d'emprunt supplémentaire du preneur à la date de la première application (1^{er} Janvier 2019).

Par conséquent, l'impact FTA de la norme IFRS 16 est comptabilisé en capitaux propres.

La BMCI a opté pour les deux exemptions rendues possible par la norme :

- Contrat de location relatif à des bien de faible valeur.
- Contrat de location ayant une durée inférieure à un an.

Comptabilité du preneur : Comptabilisation, évaluation et présentation.

Étapes	Description
Comptabilisation et évaluation initiale	Initialement comptabilisation d'un droit d'utilisation de l'actif et d'un passif de location à la valeur actualisée des paiements de loyers. L'actif de droit d'utilisation est ajusté des préparations de loyers, avantages reçus, coûts directs initiaux engagés par le preneur, estimations des coûts de restauration, d'enlèvement et de démantèlement
Évaluation ultérieure du droit d'utilisation et du passif de location	Le droit d'utilisation de l'actif est amorti conformément à la norme IAS 16 Immobilisations corporelles. Le preneur augmente le passif lié au contrat de location afin de refléter les intérêts et réduits le passif des paiements de loyers effectués.
Présentation du droit d'utilisation dans les États financiers	Séparément des autres actifs (non pris en location), ou avec les actifs sous-jacents correspondants en détaillant en annexe les postes contenant les actifs de droit d'utilisation. Charges d'amortissement en frais généraux.
Présentation du passif de location dans les États financiers	Séparément des autres passifs, ou avec ces autres passifs et communication en annexe des postes contenant les passifs de location. Charges d'intérêts en Produit Net Bancaire.

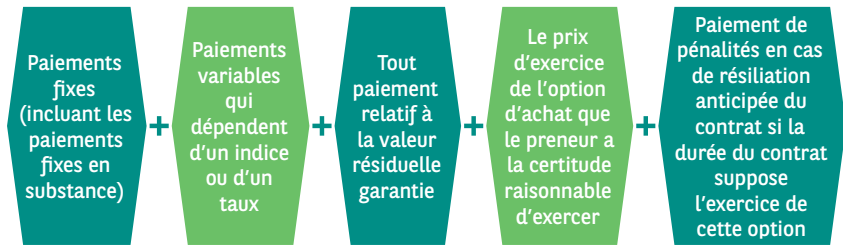
Durée du contrat de location :

En ce qui concerne la durée de location, elle est synthétisée comme suit :



Passif de location :

Le passif lié au contrat de location est égal à la valeur actualisée de :



L'évaluation ultérieure du passif de location correspond aux situations nécessitant une réévaluation du contrat ainsi que leur impact :

- Changement dans l'évaluation initiale de la durée de la location ou des options d'achat/résiliation :
 - Révision du contrat de location en utilisant les nouvelles données
 - Révision du taux d'actualisation
- Changements dans les indices ou les taux affectant les paiements :
 - Révision du contrat de location en utilisant les nouvelles données
 - Taux d'actualisation inchangé

IFRS 9 :

La norme IFRS 9 Instruments financiers, publiée le 24 juillet 2014, remplace la norme IAS 39 Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation. La norme inclut de nouvelles dispositions en matière de comptabilisation et d'évaluation des actifs et passifs, de dépréciation et de modèle général de la comptabilité de couverture. La date d'application de la norme IFRS 9 est effective pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2018, sans comparatif.

Classement et évaluation des actifs financiers

Trois catégories d'actifs sont définies dans IFRS 9 au lieu de quatre dans IAS 39 :

- Coût amorti (« AC »),
- Juste valeur par capitaux propres (FVOCI), déclinée en deux sous-catégories :
 - « FVOCID » pour les instruments de dette
 - « FVOCIE » pour les instruments de capitaux propres
- Juste valeur par le résultat (FVPL)

À l'exception des actifs financiers désignés sur option à la FVPL à la comptabilisation initiale en cas de non-concordance comptable, deux critères sont utilisés pour établir comment classer et évaluer les actifs financiers :

Le Modèle de Gestion (« Business Model ») suivi par l'entité pour la gestion des actifs financiers :

Le modèle de Gestion doit refléter la manière avec laquelle l'entité gère les actifs financiers en vue de générer des cash-flows.

Trois modèles de Gestion possibles :

- **Held To Collect contractual cash flows (HTC)** La collecte des flux de trésorerie contractuels soit le modèle de gestion « collecte »
- **Held To Collect and Sale (HTC&S)** La collecte des flux de trésorerie contractuels et la vente des actifs soit le modèle de gestion « collecte et vente »
- **Autre (Held For Sale - HFS)** Les autres intentions de gestion soit le modèle de gestion « autre/vente »

Les caractéristiques de flux de trésorerie contractuels de l'actif financier.

Ce critère s'appuie sur l'existence ou non de modalités contractuelles au niveau de l'instrument donnant lieu à dates spécifiées à des flux de trésorerie qui sont seulement des remboursements du principal et versements d'intérêts sur le principal restant dû (désigné comme le test « SPPI ») (Solely Payments of Principal and Interests).

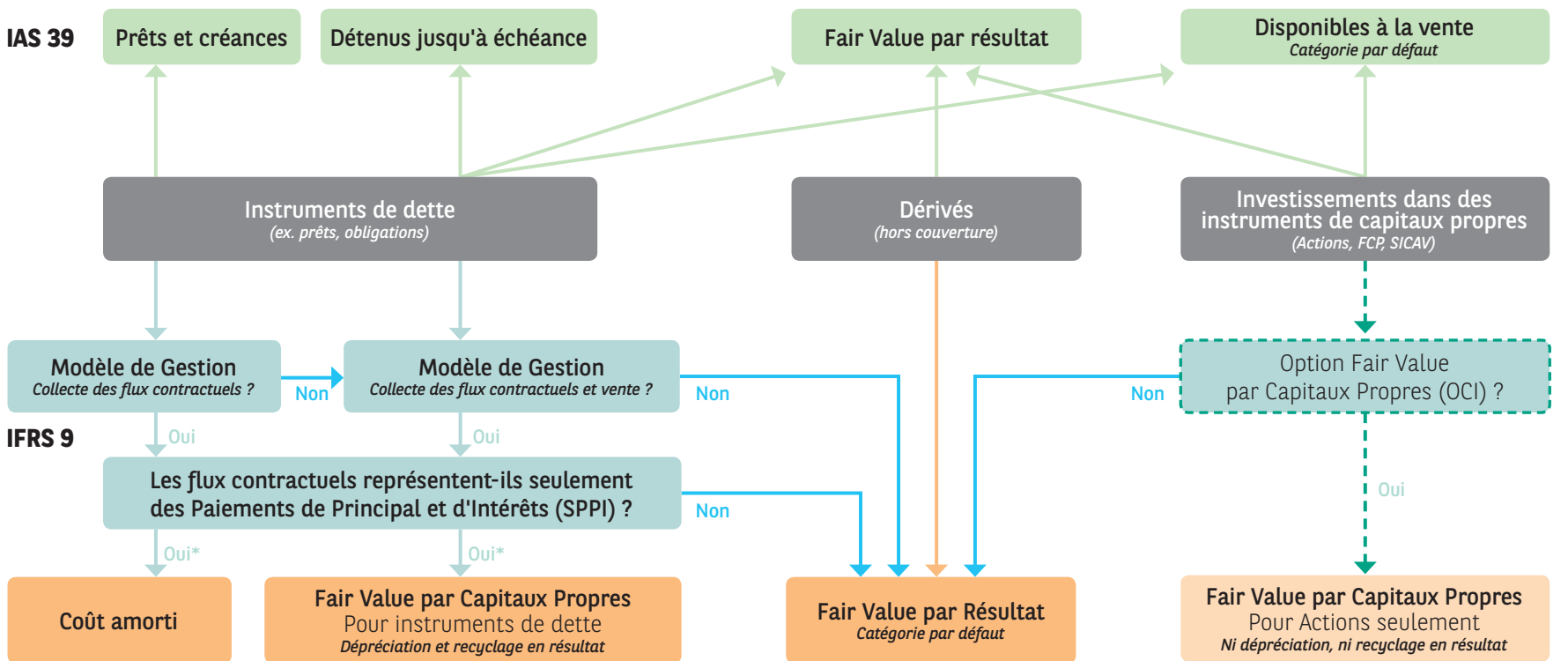
Si un instrument a des caractéristiques contractuelles qui peuvent accroître la variabilité des flux de trésorerie, il ne peut être comptabilisé en AC ou en FVOCID.

Par défaut, les instruments de capitaux propres et autres titres à revenu variable sont comptabilisés à la juste valeur par le résultat (FVPL). Cependant, les instruments de capitaux propres (actions) peuvent être constatés à la juste valeur par capitaux propres au cas par cas (sans recyclage des profits et pertes constatés en « OCI »).

Dès lors que l'option de désigner un instrument de capitaux propres à la FVOCI est retenue

- Seuls les dividendes qui ne représentent pas la récupération d'une partie du coût de l'investissement sont constatés en résultat (cf. encadré ci-dessous).
- Les variations de juste valeur de l'instrument sont comptabilisées en OCI.
- Les variations de justes valeurs constatées en OCI ne sont pas ultérieurement transférées en résultat (elles peuvent être transférées en profit ou perte cumulé(e) au sein des capitaux propres). Par conséquent, en cas de vente de l'investissement, aucun profit ou perte n'est comptabilisé lors de la cession.

L'arbre de décision ci-dessous synthétise les dispositions d'IFRS 9 en matière de classement et d'évaluation :



* Si l'option Fair Value n'est pas utilisée. Possible pour incohérence comptable

Classement et évaluation des passifs financiers

Les dispositions relatives aux passifs financiers n'ont pas beaucoup changé

- Il y a toujours deux catégories comme dans IAS 39 : juste valeur par le résultat (« FVPL ») et autres passifs (coût amorti).
- Pour les dérivés incorporés dans des passifs financiers, les principes de séparation et l'application des dispositions d'IAS 39 ont été conservés dans IFRS 9.
- L'option juste valeur (« FVO ») a été conservée (pour les non-concordances comptables, l'existence d'un dérivé incorporé, le traitement à la juste valeur).

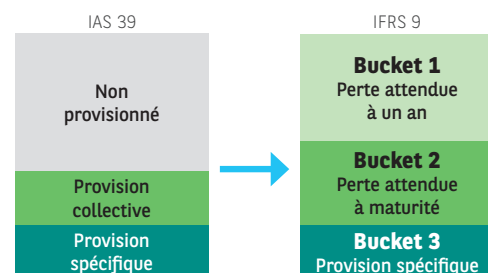
Le seul changement introduit par IFRS 9 concernant les passifs financiers a trait à la comptabilisation des variations de juste valeur résultant du risque de crédit propre des dettes désignées en juste valeur sur option, qui sont à constater en capitaux propres (« OCI »).

Opérations de pensions et prêts/emprunts de titres

Les titres cédés temporairement dans le cas d'une mise en pension restent comptabilisés au bilan du groupe dans leur portefeuille d'origine. Le passif correspondant est comptabilisé sous la rubrique de « Dettes » appropriée, à l'exception des opérations de pension initiées par les activités de négoce du groupe, pour lesquelles le passif correspondant est comptabilisé parmi les passifs financiers à la juste valeur par résultat. Les titres acquis temporairement dans le cas d'une prise en pension ne sont pas comptabilisés au bilan du groupe. La créance correspondante est comptabilisée sous la rubrique « Prêts et Créances », à l'exception des opérations de pension initiées par les activités de négoce du Groupe, pour lesquelles la créance correspondante est comptabilisée en « Actifs financiers à la valeur de marché par résultat ».

DÉPRÉCIATION DES ACTIFS FINANCIERS :

Évolution du champ d'application



- Un seul modèle de provisionnement pour :
 - Les instruments financiers mesurés à coût amorti
 - Les instruments financiers mesurés à la juste valeur par capitaux propres
 - Pour les engagements de prêts et les contrats de garantie financière



IFRS 9 a introduit une vision en 3 étapes (appelées Bucket 1, 2 ou 3) qui permet d'anticiper les pertes d'un actif financier au cours du temps

Les principaux changements du passage des règles de dépréciation IAS 39 à IFRS 9 sont :

- Le calcul des provisions sur les encours sains.
- Le « Forward looking » : il s'agit d'intégrer des données prospectives pour apprécier les paramètres de défaut.
- Le suivi et la dégradation du risque de crédit depuis l'origine au niveau de l'autorisation.
- Un périmètre élargi des actifs financiers entrant dans le champ du calcul de la dépréciation. En effet, les actifs financiers concernés sont les suivants : actifs financiers au coût amorti, actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres, engagements de prêts et garantie financière qui ne sont pas comptabilisés à la valeur de marché, ainsi qu'aux créances résultant des contrats de location financement.

Dans le cadre de l'IFRS 9, le portefeuille est segmenté en trois Buckets en utilisant la notion de dégradation significative depuis l'origine :

- « **Bucket 1** » est constitué de l'ensemble des actifs financiers sains qui ne sont pas dégradés significativement depuis l'origine et pour lesquels sera calculée une perte de crédit attendue à horizon un an.
- « **Bucket 2** » regroupe les actifs pour lesquels le risque de crédit a augmenté de manière significative depuis l'origine. Une perte de crédit attendue doit alors être calculée sur la durée de vie restante à court ou maturité résiduelle.

- « **Bucket 3** » correspond à l'ensemble des actifs en défaut ou ceux dont la qualité du crédit sera détériorée au point que la recouvrabilité du principal est menacée. Le Bucket 3 correspond au périmètre de la provision individuelle sous IAS 39.

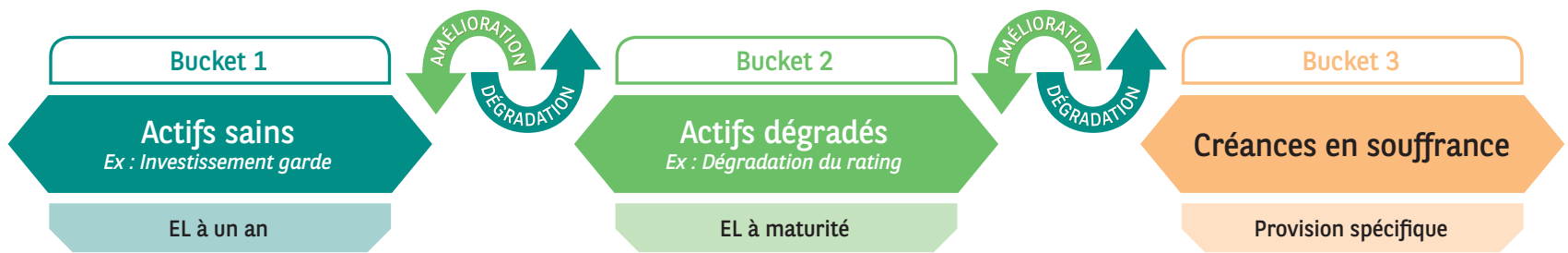
Le modèle de classification entre Buckets retenu par la BMCI correspond aux guidelines données et validées par le groupe après prise en compte des spécificités locales. Il se base sur les critères de dégradation de la qualité du risque de l'engagement soit en termes de dégradation de rating soit en termes de survenance d'impayés qui perdurent plus de 30 jours.

Le calcul de la provision en normes IFRS9 diffère selon qu'il s'agit du Bucket 1 ou Bucket 2 en ce sens qu'il faut intervenir des paramètres de calcul et de mesures de risques spécifiques selon le Bucket.

En effet, le calcul des dépréciations est déterminé selon les principes suivants :

- lors de l'origination de l'autorisation : le calcul de la dépréciation (EL) se fait à horizon d'un an pour les actifs à risque faible, au regard de leur notation favorable.
- lors des évaluations ultérieures : toutes les dégradations du rating au-delà des seuils définis par les guidelines sont transférées au Bucket 2 et leur dépréciation est calculée à maturité.
- lorsque le risque est avéré, le calcul de la dépréciation revient à celui qui était établi en spécifique en norme IAS 39.

Ces principes sont résumés dans le schéma ci-dessous :



2. LES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations sont enregistrées à leur coût d'acquisition augmenté des frais directement attribuables, et des coûts d'emprunt encourus lorsque la mise en service des immobilisations est précédée d'une longue période de construction ou d'adaptation.

Après comptabilisation initiale, les immobilisations sont évaluées à leur coût diminué du cumul des amortissements et des pertes éventuelles de valeur.

Le montant amortissable d'une immobilisation est déterminé après déduction de sa valeur résiduelle. La valeur résiduelle retenue par le Groupe BMCI est supposée nulle.

La durée d'utilité des immobilisations d'exploitation étant généralement égale à la durée de vie économique attendue du bien.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire sur la durée d'utilité attendue du bien pour l'entreprise. Les dotations aux amortissements sont comptabilisées sous la rubrique « Dotations aux amortissements et provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles » du compte de résultat.

Lorsqu'une immobilisation est composée de plusieurs éléments pouvant faire l'objet de remplacement à intervalles réguliers, ayant des utilisations différentes ou procurant des avantages économiques selon un rythme différent, chaque élément est comptabilisé séparément et chacun des composants est amorti selon un plan d'amortissement qui lui est propre. L'approche par composants a été retenue pour les immeubles d'exploitation et de placement.

Les durées d'amortissement retenues pour les immeubles de bureaux sont de 80 et 60 ans pour le gros oeuvre des immeubles de prestige et les autres immeubles respectivement, 30 ans pour les façades, 20 ans pour les installations générales et techniques et 10 ans pour les agencements.

Les logiciels sont amortis, selon leur nature, sur des durées n'excédant pas 8 ans pour les développements d'infrastructure et 3 ans ou 5 ans pour les développements essentiellement liés à la production de services rendus à la clientèle.

Les immobilisations amortissables font l'objet d'un test de dépréciation lorsqu'à la date de clôture, d'éventuels indices de perte de valeur sont identifiés. Les immobilisations non amortissables font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par an sur le modèle de celui effectué pour les surveleurs affectées aux ensembles homogènes de métiers.

S'il existe un tel indice de dépréciation, la nouvelle valeur recouvrable de l'actif est comparée à la valeur nette comptable de l'immobilisation. En cas de perte de valeur, une dépréciation est constatée en compte de résultat. La dépréciation est reprise en cas de modification de l'estimation de la valeur recouvrable ou de disparition des indices de dépréciation. Les dépréciations sont comptabilisées sous la rubrique « Dotations aux amortissements et provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles » du compte de résultat.

Les plus ou moins values de cession des immobilisations d'exploitation sont enregistrées au compte de résultat sous la rubrique « Gains nets sur autres actifs immobilisés ».

Les plus ou moins values de cession des immeubles de placement sont enregistrées au compte de résultat sous la rubrique « Produits des autres activités » ou « Charges des autres activités ».

Le Groupe BMCI adopte les principes suivants :

- L'approche par composants.
 - Une durée d'amortissement qui reflète la durée d'utilisation effective du bien par la banque.
- L'amortissement retenu est un amortissement linéaire calculé sur la durée d'utilité de l'actif.

Tableau des composants Groupe BMCI.

Nature du composant	Durée d'amortissement en années	POIDS DU COMPOSANT
Gros oeuvre	60	59%
Facade	30	18%
IGT	20	23%

3- LES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

L'approche retenue par le Groupe BMCI pour le traitement des logiciels qui constituent l'essentiel des immobilisations incorporelles consiste à distinguer entre les logiciels dédiés à la clientèle et les logiciels internes d'infrastructures.

La durée d'amortissement est déterminée selon la consommation des avantages économiques en fonction de l'utilisation.

Catégories d'immobilisations	Durée d'amortissement
Logiciels dédiés à la clientèle	3 ans
Logiciels internes d'infrastructure	8 ans

Les logiciels développés en interne, lorsqu'ils remplissent les critères d'immobilisation, sont immobilisés pour leur coût direct de développement qui inclut les dépenses externes et les frais de personnel directement affectables au projet.

Les coûts de maintenance des logiciels sont enregistrés en charges au compte de résultat lorsqu'ils sont encourus. En revanche, les dépenses qui participent à l'amélioration des fonctionnalités du logiciel ou contribuent à en allonger sa durée de vie sont portées en augmentation du coût d'acquisition ou de confection initial.

4- GOODWILL

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Le coût d'acquisition est égal à la valeur de marché ou son équivalent, à la date d'échange des actifs remis, des passifs encourus ou assumés ou des instruments de capitaux propres émis pour obtenir le contrôle de la société acquise.

5- LES IMMEUBLES DE PLACEMENT

Après sa comptabilisation en tant qu'actif, un immeuble de placement doit être comptabilisé à son coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Dans ce cas, la juste valeur doit être indiquée en annexe.

6- LES AVANTAGES AU PERSONNEL

Principe :

L'objectif de la norme IAS 19 est de prescrire le traitement comptable des avantages du personnel et les informations à fournir à leur sujet. Cette norme impose de comptabiliser :

- un passif lorsqu'un membre du personnel a rendu des services en échange d'avantages du personnel qui lui seront versés dans l'avenir ;
- une charge lorsque l'entité consomme l'avantage économique résultant des services rendus par un membre du personnel en échange d'avantages du personnel.

Classification des avantages au personnel :

La norme IAS 19 prévoit quatre catégories d'avantages accordés aux salariés au titre des services rendus :

- les avantages à court terme tels que les salaires, les cotisations de sécurité sociale, les congés annuels payés, les congés de maladie payés, les primes payables dans les douze mois suivant la fin de l'exercice, ...
- les avantages à long terme : médailles du travail, primes payables douze mois ou plus après la fin de l'exercice, ...
- les avantages postérieurs à l'emploi eux-mêmes classés en 2 catégories : régimes à prestations définies et régimes à cotisations définies (retraite, frais de santé et prévoyance pour les retraités, ...)
- les indemnités de fin de contrat de travail : principalement les avantages payables suite à une décision de l'entreprise de mettre fin à l'emploi avant l'âge de la retraite permis par la convention collective ou accord d'entreprise (indemnités de licenciement...) ou du salarié d'accepter le licenciement en échange de ces avantages (départ volontaire).

Couverture des engagements :

Les engagements peuvent être couverts de deux manières :

- Constitution d'une provision en interne
- Externalisation de l'obligation de verser des prestations par la souscription d'un contrat d'assurance.

Méthode :

La valorisation des régimes à prestations définies implique le recours à des techniques actuarielles afin de quantifier d'une manière fiable le montant de l'engagement naissant des avantages accumulés par le personnel durant les exercices écoulés.

La méthode préconisée par la norme IAS 19 est celle des « Unités de Crédit Projetées », qui présente les caractéristiques suivantes :

- Méthode actuarielle, basée sur l'estimation des prestations futures probables (à partir des salaires projetés à l'échéance de la prestation), qui repose sur le principe suivant lequel chaque période de service rendu donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations.
- Méthode rétrospective, qui définit la valeur de l'engagement au moment de l'évaluation en se fondant sur le rythme d'acquisition des droits prévu au régime. L'objectif est d'attribuer à chaque année passée la quote-part de droits lui revenant.

L'estimation de la valeur des engagements doit s'appuyer sur des hypothèses actuarielles qui influenceront sur le coût des prestations. Ces hypothèses sont relatives aux variables :

- démographiques : taux de rotation du personnel, taux de mortalité, âge de départ à la retraite
- financières : taux d'actualisation, progression estimée des salaires à effectifs constants

Options retenues par la BMCI :

À la fin de chaque exercice, la BMCI comptabilise une provision couvrant ses engagements relatifs aux régimes à prestations définies : Ouissam Choghl et indemnités de fin de carrières. La méthode utilisée est celle des « unités de crédit projetées ».

Les taux d'actualisation sont déterminés en fonction de la courbe des taux (Taux de référence des Bons de Trésor) publiée par Bank Al-Maghrib et arrêtée à la date de clôture de l'exercice. Les taux de cette courbe sont ramenés en fonction de la maturité des Bons de Trésors aux durées moyennes d'exigibilité des prestations. Les autres paramètres d'estimation de l'engagement découlent de la table de mortalité en usage au Maroc, du taux de progression des salaires à effectifs constants estimé par la BMCI ainsi que des statistiques liées à la rotation du personnel observée sur plusieurs années.

En ce qui concerne la couverture médicale postérieure à l'emploi (CMIM), aucune provision n'a été constatée en raison de l'indisponibilité des informations nécessaires pour l'évaluation et la comptabilisation de ce régime multi-employeur à prestations définies.

Quant aux avantages à court terme, La BMCI a constaté une provision relative au coût salarial lié aux congés maladie et maternités sur les douze mois après la clôture de l'année.

7- IMPÔT EXIGIBLE ET IMPÔT DIFFÉRÉ

La charge d'impôt sur le bénéfice exigible est déterminée sur la base des règles et taux en vigueur dans chaque pays d'implantation des sociétés du groupe consolidé sur la période à laquelle se rapportent les résultats.

Les impôts différés sont comptabilisés lorsqu'il existe des différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et passifs du bilan et leurs valeurs fiscales.

Les passifs d'impôts différés sont reconnus pour toutes les différences temporelles taxables à l'exception :

- Des différences temporelles taxables générées par la comptabilisation initiale d'un écart d'acquisition ;
- Des différences temporelles taxables relatives aux investissements dans des entreprises sous contrôle exclusif et contrôle conjoint, dans la mesure où le groupe est capable de contrôler la date à laquelle la différence temporelle s'inversera et qu'il est probable que cette différence temporelle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Un actif ou passif d'impôt différé est comptabilisé chaque fois que le recouvrement ou le règlement de la valeur comptable d'un actif augmentera ou diminuera les paiements futurs d'impôt par rapport à ce qu'ils auraient été si un tel recouvrement n'avait pas eu d'incidence fiscale. La gestion fiscale lui donne l'opportunité de générer un bénéfice imposable au cours des exercices appropriés.

L'IAS 12 interdit l'actualisation des impôts différés.

8- DÉRIVÉS

L'ensemble des opérations portant sur des instruments dérivés sont initiées à des fins de transaction et sont de ce fait comptabilisées en tant qu'actifs ou passifs à la juste valeur par résultat.

9- DÉRIVÉS INCORPORÉS

Un dérivé incorporé est une composante d'un contrat financier ou non qui a pour effet de faire varier une partie des flux de trésorerie de l'opération composée d'une manière analogue à celle d'un dérivé autonome.

Le dérivé incorporé doit faire l'objet d'une séparation si les trois conditions suivantes sont remplies :

- Le contrat hybride n'est pas comptabilisé à la juste valeur.
- Séparé du contrat hôte, le dérivé incorporé possède les caractéristiques d'un dérivé.
- Les caractéristiques du dérivé ne sont pas étroitement liées à celles du contrat hôte.

Au 30 Juin 2020, aucun instrument financier comprenant un dérivé incorporé n'a été identifié.

10- DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE

Les dépôts de la clientèle sont comptabilisés au coût historique.

11- PROVISIONS DU PASSIF

Une provision doit être comptabilisée au passif lorsqu'une entité a une obligation actuelle (explicite ou implicite) découlant d'un événement passé, et s'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et si le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Quand il est significatif, l'effet de l'actualisation des flux de trésorerie futurs devant être décaissés pour éteindre l'obligation est obligatoirement comptabilisé quand la sortie des ressources dépasse un an.

12- PASSIFS ÉVENTUELS

Au 30 Juin 2020, le Groupe BMCI n'a pas constaté de passifs éventuels.

13- UTILISATION DES ESTIMATIONS POUR LA PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS

La préparation des états financiers exige des responsables des métiers et des fonctions la formulation d'hypothèses et la réalisation d'estimations pour la détermination des produits et des charges du compte de résultat comme pour l'évaluation des actifs et passifs du bilan et dans l'élaboration des notes relatives aux états financiers.

Les résultats futurs définitifs des opérations pour lesquelles les gestionnaires ont eu recours à des estimations peuvent à l'évidence s'avérer différents de celles-ci et avoir un effet significatif sur les états financiers.

C'est le cas notamment :

- Des dépréciations opérées pour couvrir les risques de crédit inhérents aux activités d'intermédiation bancaire,
- De l'usage de modèles internes pour la valorisation des positions sur instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés organisés,
- De l'usage de modèles internes basés sur les flux de récupération passés pour le calcul des provisions pour dépréciation des crédits regroupés par classes homogènes de risques,
- Du calcul de la valeur de marché des instruments financiers non cotés classés en « Instruments financiers en juste valeur par résultat » à l'actif ou au passif, et plus généralement du calcul des valeurs de marché des instruments financiers pour lesquels cette information doit être portée dans les notes afférentes aux états financiers,
- Des tests de dépréciation effectués sur les actifs incorporels,
- De l'estimation de la valeur résiduelle des actifs faisant l'objet d'opérations de location-financement ou de location simple et plus généralement des actifs amortis déduction faite de leur valeur résiduelle estimée,
- De la détermination des provisions destinées à couvrir les risques de pertes et charges.

AUTRES INFORMATIONS

INFORMATION SECTORIELLE

Le Groupe BMCI est organisé autour de quatre pôles d'activité principaux :

- Banque de détail ;
- Banque offshore;
- Financements spécialisés : BMCI Leasing et ARVAL ;
- Banque de Gestion ; gestion d'actifs.

Les transactions entre les pôles d'activité sont conclues à des conditions commerciales de marché. Les informations sectorielles sont présentées en tenant compte des prix de transfert négociés entre les différents secteurs en relation au sein du Groupe BMCI.

Les actifs et passifs sectoriels regroupent l'ensemble des éléments composant le bilan du Groupe. Les actifs sectoriels sont directement déterminés à partir des éléments comptables de chaque pôle d'activité. Les passifs sectoriels sont déterminés par le moyen des fonds propres - normalisés par pôle - utilisés pour l'allocation du capital.

Les fonds propres sont alloués par pôles en fonction des risques encourus, sur la base d'un ensemble de conventions principalement fondées sur la consommation en fonds propres résultant des calculs d'actifs pondérés fixés par la réglementation relative à la solvabilité des établissements de crédit et entreprises d'investissement.

Les résultats par pôles d'activité à fonds propres normalisés sont déterminés en affectant à chacun des pôles le produit des fonds propres qui lui sont ainsi alloués.

GESTION DU CAPITAL ET ADÉQUATION DES FONDS PROPRES

La nouvelle réglementation sur le calcul des fonds propres selon les normes Bâle III est entrée en vigueur. Ainsi une nouvelle hiérarchie des fonds propres a été instaurée :

- les fonds propres de base de catégorie 1 (Common Equity Tier 1 - CET1-);
 - les fonds propres de catégorie 1 (Tier 1), constitués du CET1 et des fonds propres additionnels de catégorie 1 (AT1);
 - les fonds propres de catégorie 2 (Tier 2)
- Les fonds propres du Groupe BMCI sont calculés conformément à la circulaire de Banque Al-Maghrib n°14/G/2013

Ratio de Solvabilité

Dans le cadre de la réglementation prudentielle, le ratio de solvabilité du Groupe BMCI est égal au rapport entre les fonds propres prudentiels globaux et les montants pondérés au titre du risque de crédit, de marché et du risque opérationnel, et ce conformément à la circulaire de Banque Al-Maghrib n° 26/G/2006.

Fonction et stratégie de gestion des risques

Le Groupe BMCI considère la maîtrise des risques auxquels il est exposé comme un corollaire indispensable afin d'assurer la pérennité de ses activités et le développement continu de sa rentabilité.

Aussi, le Groupe BMCI est confronté à une multitude de risques induits par la diversité de ses activités aussi bien au niveau de la banque qu'au niveau de l'ensemble des filiales.

Ainsi, conformément à la réglementation de Bank-Al Maghrib et en s'inspirant des meilleures pratiques internationales (notamment celles de l'actionnaire de référence BNP Paribas), le dispositif de contrôle interne mis en place par le Groupe BMCI répond à la réglementation en vigueur, mais permet aussi de se doter d'un dispositif adéquat en termes de suivi et de maîtrise des risques.

Ce dispositif a plus généralement pour objectif la maîtrise optimale des risques auxquels est exposé le Groupe BMCI. Il doit ainsi être compris comme un outil majeur de pilotage pour l'ensemble des acteurs et un instrument indispensable pour assurer la pérennité du Groupe BMCI.

Chaque évolution concernant le dispositif de contrôle interne est validée par le Directoire et par le Conseil de Surveillance.

Dans le cadre de ce dispositif :

- La Banque est organisée en unités responsables de leur système de contrôle interne. Les responsables définissent, en coordination avec les autres entités de la BMCI, leur dispositif de contrôle interne et veillent à son fonctionnement. Ils ont, chacun à son niveau, le devoir d'un contrôle complet et efficace des activités qui sont placées sous leur responsabilité.

- La pratique de délégation est l'un des principes sur lesquels repose le système de contrôle interne. Elle constitue le système de fonctionnement et de décision fondamental de la Banque, en instituant des relais chargés de mettre en œuvre la politique de la Direction Générale. Ces relais doivent s'assurer de l'application stricte de leurs décisions, en contrôlant leurs délégations.

Le dispositif de contrôle interne de la BMCI couvre les familles de risques suivantes :

- Le risque de taux et de liquidité ;
- Le risque de crédit et de contrepartie ;
- Les risques de marché ;
- Les risques opérationnels.

Par ailleurs, une fonction « conformité » a été mise en œuvre dans le cadre du pilier 2 de la réglementation Bâle II. Il s'agit d'une structure indépendante directement rattachée au Directoire, chargée du suivi du risque de non-conformité, lequel est défini comme étant le risque d'exposition à un risque de réputation, de perte financière ou de sanction en raison de l'inobservation des dispositions légales et réglementaires ou des normes et pratiques en vigueur.

1- LE RISQUE DE CRÉDIT OU DE CONTREPARTIE

L'évaluation du risque de crédit résulte de la combinaison de deux paramètres : le risque de défaut de la contrepartie et le risque de perte en cas de défaut de cette contrepartie. Le dispositif de gestion du risque de crédit est fondé sur les deux données suivantes :

- **La Note de Contrepartie**, qui reflète le risque de défaut de la contrepartie : une Note de Contrepartie, et une seule, est ainsi attribuée à chaque client de la BMCI qui bénéficie d'un crédit, quelque soit la nature de la contrepartie.
- **Le Taux de Récupération Global**, qui reflète, pour chaque crédit accordé, la récupération espérée, en cas de défaut de la contrepartie.

Ces deux données, utilisées à la BMCI depuis plus de cinq ans, sont fondamentales pour suivre, mesurer et gérer de manière fiable le risque de crédit. Elles constituent, en outre, les éléments essentiels à la mise en place de la réglementation Bâle II en méthode avancée.

Gestion du risque de crédit

La gestion du risque de crédit est appréhendée au niveau de la mise en place des autorisations puis au niveau du suivi et du contrôle des utilisations.

La décision d'octroi ou le renouvellement des crédits obéit au principe du « double regard ». Ainsi, la prise de décision est réalisée conjointement par la ligne de clientèle et la Direction des Risques.

Le processus comprend une analyse complète du dossier réalisée par le site qui propose les concours puis une étude contradictoire réalisée par la filière risque avant présentation du dossier à un comité de crédit ad hoc. Le contrôle des utilisations comprend plusieurs niveaux définis chacun par une procédure interne :

Contrôles de 1^{er} niveau : Ces contrôles sont effectués par les lignes de clientèles et portent sur des Points de Surveillance Fondamentaux (PSF) qui font l'objet de procédures précises. Ainsi, doivent être effectués selon une périodicité et une méthodologie prédéfinie, des contrôles sur six domaines considérés comme sensibles par la Banque : note de contrepartie, garanties reçues et émises, comptes irréguliers, comptes avec incidents et tenue des dossiers engagements.

Contrôles de 2^{ème} niveau : La Direction des Risques intervient dans le dispositif de contrôle interne en assurant un contrôle de 2^{ème} niveau sur le risque de crédit. La Direction des Risques veille au respect des procédures en matière de gestion du risque de crédit, exerce une surveillance rapprochée de l'utilisation des crédits et assure le suivi de l'évolution du profil de risque de la Banque. D'autres contrôles sont effectués à travers la réalisation d'analyses thématiques, de PSF dédiés et de divers comités de suivi des Risques.

Contrôles de 3^{ème} niveau : Le contrôle périodique, réalisé par l'Inspection Générale, assure une revue régulière de l'ensemble du portefeuille. Ainsi tous, les Groupes d'exploitation sont périodiquement audités et la qualité du portefeuille analysée. Toutefois, en cas de détérioration de la qualité du risque, l'Inspection Générale assure une présence plus rapprochée.

Gestion du risque de concentration du crédit

Le risque de concentration du crédit est le risque inhérent à une exposition excessive pouvant engendrer des pertes pour la Banque; les limites sectorielles sont revues périodiquement.

Une analyse trimestrielle est réalisée sur l'évolution de la concentration des engagements afin de prévenir une trop forte exposition sur un segment donné.

La mesure et la gestion de ce risque permettent d'appréhender la forme et le niveau du risque de concentration du crédit encouru par type d'exposition (contreparties individuelles ; groupes d'intérêt ; contreparties appartenant au même secteur économique ; contreparties appartenant à la même région géographique ; garants) et de mettre en place des limites pour chaque type d'exposition.

Ces limites sont validées et suivies par les instances dirigeantes.

2- RISQUES DE MARCHÉ

Le risque de marché se définit comme la vulnérabilité des positions d'un portefeuille de négociation à la variation des paramètres de marché, de la volatilité de ses paramètres et des corrélations entre ces paramètres, autrement dit c'est le niveau de perte pouvant être subi suite au retournement défavorable du marché. Il se subdivise en cinq grandes familles :

- Risque de taux d'intérêt,
- Risque de change,
- Risque sur titre de propriété,
- Risque sur produit de base,
- Risque sur produit dérivé.

L'importance et la complexité relative de ces risques nécessitent la mise en place d'un dispositif de pilotage des risques encourus afin de les maintenir à des niveaux tolérables par rapport aux positions de la Banque et se conformer en même temps aux exigences des normes Bâloises.

Principes fondamentaux :

Dans l'objectif d'encadrement et de maîtrise des risques de marché, la BMCI a mis en place un dispositif de gestion des risques conforme aux normes Bâloises et aux standards du groupe BNP Paribas. Ce dispositif est basé sur plusieurs principes parmi lesquels :

- Maîtrise et suivi des risques sur les expositions
- Développement des activités de marché dans le cadre de comités nouveaux produits avec analyse approfondie des risques engendrés par ces activités
- Respect de la réglementation bancaire en matière de gestion prudentielle des risques
- Adoption des standards du groupe et des meilleures pratiques en matière de gestion des risques de marché.



La gestion du risque de marché au niveau de la BMCI repose sur des axes fondamentaux, permettant d'assurer un contrôle de qualité et une vision globale du risque sur toutes les activités liées au portefeuille de négociation de la Banque. Ces axes sont de l'ordre de trois :

- Un contrôle de 1^{er} niveau assuré par les opérateurs du Front qui sont tenus au respect des normes internes du Groupe en matière de trading et de prise de position sur les marchés et aussi en termes de déontologie.
- Un contrôle de 2^{ème} niveau matérialisé par le suivi quotidien assuré par la Direction des Risques de Marché qui veille au respect du dispositif de risque en matière de limites VaR et volume sur les positions de taux, change et liquidité. Des reportings journaliers retraçant les principaux indicateurs de risque sont adressés aux membres du Directoire de la Banque afin de les tenir informés des niveaux de risques et Pnl dégagés par l'activité du trading

En plus d'un suivi fonctionnel par l'entité GRM « Group Risk Management » du Groupe BNP Paribas

- Un suivi fonctionnel de 3^{ème} niveau assuré par l'Audit Interne/Inspection Générale.
- Un monitoring du top management est aussi assuré à travers la fixation de limites de trading pour bien suivre et cadrer l'activité :

- **Position de change** : Limite en VaR, en volume et par sens ;
- **Position de taux** : Limite en position moyenne par bande d'échéance ;
- **Position obligataire** : Limite en VaR et en sensibilité par bande d'échéance ;
- **Position sur option** : Limite sur Grecs (Delta - Gamma - Véga)

Ces limites sont revues annuellement, soit à la hausse soit à la baisse, par la Direction Générale avec possibilité de révision tous les six mois ou à la demande.

La VaR (Value at Risk) GEAR :

La VaR peut être définie comme étant la perte potentielle maximale que peut subir un portefeuille en cas de mouvements normaux des paramètres de marché, sur un horizon de temps et pour un niveau de confiance donné. Le Groupe retient un niveau de confiance de 99% et un horizon de temps d'une journée. Les principaux groupes de facteurs simulés sont :

- Prix d'actions et leurs volatilités implicites ;
- Taux d'intérêts, Titres / Swaps de taux ;
- Matières premières ;
- Cours de change et leurs volatilités implicites...

Les simulations des facteurs de risque sont calculées en utilisant l'approche Monté Carlo qui capte la non-normalité des paramètres de marché aussi bien que l'interdépendance entre les facteurs de marché.

Gestion du Risque de Change :

Le risque de change inhérent à l'activité de trading Book BMCI correspond au risque de variation de juste valeur ou au risque de variation de flux de trésorerie futurs d'un instrument financier suite à l'évolution des cours des devises. Il trouve ses principales sources dans la position de change classique de la Banque et dans les options de change.

Le monitoring de ce risque est fait à travers deux principaux paramètres : Une limite en GEaR « Gross Earning at Risk » (équivalent VaR), des limites en volumes de position de change (Short // Long) et des Limites sur Grecs (Delta - Gamma - Véga) pour les options de change

Risque de Taux et Risque Obligataire :

Le risque de taux correspond au risque de variation de la valeur des positions ou au risque de variation des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier du fait de l'évolution des taux d'intérêts sur le marché. Il trouve ses principales sources dans les positions de trésorerie et obligataires.

Le risque de taux à la BMCI est géré à travers des limites de positions moyennes par bande d'échéance et une limite globale en équivalent un an (One Year Equivalent) pour la trésorerie. Une limite en GEAR et des limites de sensibilité par bande d'échéance dites PV01 pour l'activité Trading Obligataire.

Système de contrôle et suivi des limites

Le suivi des Utilisations / Limites est réalisé quotidiennement à travers des reportings adressés au Top Management de la banque ainsi qu'à toutes les entités concernées. Ces reportings comprennent les positions de change, les positions sur titres et les positions de taux par devise.

Contrôlés en premier lieu par le Directeur des Risques de Marché, ces reportings sont ensuite transmis au Responsable ALM Trésorerie et Capital Markets à la Direction Générale et à la Direction des Risques.

Le dépassement d'une limite en volume nécessite l'accord préalable du Président du Directoire et de la Direction des Risques. En revanche, le dépassement d'une limite en terme de VaR sur une position individuelle, dû par exemple à la dépréciation d'une devise, est toléré.

Stress Test :

En parallèle au dispositif de suivi, des stress tests sur les positions de trésorerie sont réalisés mensuellement depuis 2005. Ils sont effectués selon deux approches :

- Une approche « Mark To Market » qui consiste à calculer l'impact d'un mouvement de taux d'intérêt sur le résultat du portefeuille.
- Une approche « Funding » qui consiste à calculer l'impact, sur le résultat de trésorerie, dû à une crise de liquidité. C'est une approche fondée sur le refinancement O/N du Liquidity Gap.

3- RISQUE DE TAUX ET DE LIQUIDITÉ

La stratégie de gestion du risque global de taux d'intérêt et de liquidité s'articule autour des principaux axes suivants :

- Respecter les ratios réglementaires de liquidité : ratio court terme, ratio de ressources permanentes, réserves Banque Centrale,
- Respecter les ratios de liquidité internes au groupe BNP Paribas (LCR, NSFR)
- Assurer la liquidité de la BMCI à court terme, et gérer le GAP de liquidité à long terme
- Eviter les déséquilibres extrêmes en gardant à l'esprit la sauvegarde de la solvabilité, de la capacité d'emprunt de la Banque et de son rating,
- Refinancer la banque commerciale au meilleur coût ;
- Maîtriser les risques financiers,
- Atteindre la variabilité des résultats,
- Limiter le risque de taux au travers du choix de la maturité du portefeuille de Titres, au travers de la maturité des emprunts et en orientant la politique commerciale par la détermination du Taux de Cession Interne adéquat.

L'ALM suit les risques de taux d'intérêt et de liquidité sur 3 périmètres distincts :

- Les risques de taux d'intérêt et de liquidité structurels liés aux opérations clientèles regroupées dans les livres dénommés Book Commercial.
- Les risques de taux d'intérêt et de liquidité structurels liés au Book Fonds Propres.
- Les risques de taux d'intérêt et de liquidité résultant de la somme des sous composantes précédentes.

L'ALM suit et intègre par ailleurs ces risques au niveau du groupe BMCI, intégrant ainsi les principales filiales de financement.

L'ALM suit ces risques de taux d'intérêt et de liquidité pouvant provenir d'une :

- corrélation partielle ou nulle entre les conditions de rémunération clientèle et les conditions de marché (taux réglementés, taux de base...)
- incertitude sur la durée des opérations clientèle (dépôts à vue, comptes d'épargne...)
- existence d'options comportementales sur des produits clientèle longs à taux fixe ou assimilés (remboursements anticipés sur les crédits immobiliers...)

Ces analyses reposent sur l'élaboration des échéanciers reflétant les flux relatifs à une opération à la date de révision de son taux. Si cette dernière opération est à taux fixe, les flux sont positionnés à leur date d'échéance. Pour les opérations ne disposant pas d'échéances contractuelles (ex : dépôts à vue, fonds propres...), elles sont « écoulées » selon des conventions d'échéancement induites des résultats des études statistiques réalisées sur ces postes.

Des limites d'impasse de taux (ressources taux fixe - emplois taux fixe) et de liquidité sont définies par bande d'échéance pour chaque book.

Des analyses de sensibilité sont également effectuées afin de mesurer la stabilité du PNB (produit net bancaire) par rapport à un choc de taux de 100 à 200 bp.

Par ailleurs, les impasses de liquidité à un an sont également encadrées par une limite fixée en interne. Un plan de gestion de crise selon plusieurs scénarios est établi afin de prévenir tout risque d'illiquidité. Ce plan est déclenché, soit par des indicateurs internes propres à la banque (liés à son niveau de liquidité et son accès au marché), soit par des indicateurs externes provenant de conditions de marché, des interventions des autorités monétaires (office des changes et BAM), des évolutions effectives ou probables de la loi ainsi que des anticipations sur les conditions de liquidité et de financement de la Banque et de ses concurrents. Périodiquement, un comité ALCO regroupant les membres du Directoire se tient afin de contrôler :

- le niveau d'exposition du groupe en termes de risque de taux et de liquidité
- le respect des limites mises en place pour encadrer ces risques
- la réorientation de la stratégie de la Banque en matière de gestion du bilan en fonction de son profil de risque ainsi que de l'évolution du marché.
- le respect des exigences réglementaires dans le cadre des recommandations du pilier II de Bâle II.

4- RISQUES OPÉRATIONNELS

Bank Al-Maghrib définit le risque opérationnel comme étant « un risque de pertes résultant de carences ou de défaillances attribuables à des procédures, personnels et systèmes internes ou à des événements extérieurs ». Cette définition inclut le risque juridique, mais exclut les risques stratégiques et de réputation. Bénéficiant, depuis plusieurs années, des meilleures pratiques de l'actionnaire de référence le « Groupe BNP Paribas », le dispositif de gestion des risques opérationnels du Groupe BMCI a atteint aujourd'hui un niveau de maturité significatif.

Les choix et orientations adoptés par le Groupe BMCI depuis l'exercice 2004 pour la gestion des risques opérationnels répondent aux circulaires et directives de Bank Al-Maghrib en la matière.

APPLICATION DE LA RÉGLEMENTATION BÂLE II

Le nouveau dispositif Bâle II est entré en vigueur au Maroc en janvier 2007 pour les approches standards de calcul des exigences en fonds propres au titre des risques de crédit, de marché et opérationnels.

Dès la publication de ces textes par le régulateur, la banque a engagé un large chantier induisant la mobilisation significative des équipes et ce afin d'être conforme à la réglementation Bâle II sur les méthodes standards. Ces travaux ont amené à la mise en place d'un dispositif de calcul du ratio de solvabilité en méthode standard. Il permet d'aboutir aux exigences réglementaires au titre du risque de crédit, de marché et opérationnel.

Le régulateur a édicté les textes relatifs au Pilier II « Dispositif de surveillance des risques et l'adéquation des fonds propres internes » ainsi que le Pilier III « Dispositif sur la discipline de marché ».

Par ailleurs, l'analyse des textes réglementaires relatifs au Pilier II a permis à la BMCI de structurer des chantiers complémentaires avec pour objectif l'alignement à la réglementation et l'adoption des meilleures pratiques en matière de gestion des risques.

Courant l'année 2013, la BMCI a mis en place un dispositif de maîtrise du risque portant sur le périmètre de la clientèle des particuliers et professionnels en déployant la notation Retail automatisée ; la particularité NEGCOM et le déclassement en défaut automatique.

La notation automatique Retail/Déclassement concerne tous les clients particuliers et professionnels et se base sur les caractéristiques intrinsèques ainsi que sur l'historique de leur relation avec la BMCI (flux confiés, solde, ancienneté de la relation, irrégularités...etc.). La note de contrepartie est mise à jour chaque huitième jour du mois via un traitement automatique. Il s'agit donc de mesurer à partir d'une approche multicritère standard et systématique le niveau de risque d'un client.

La notation automatique est opérationnelle depuis le 08/10/2013

Organisation et Gestion des risques :

Risque de crédit :

La BMCI a mis en place en conformité avec les directives de Bank Al Maghrib relatives au Pilier II de Bâle II, un dispositif de mesure, de maîtrise et de surveillance des risques adapté à la nature, au volume et au degré de complexité de ses activités. Ce dispositif qui transpose par ailleurs les normes du Groupe BNP Paribas, lui permet notamment :

- d'évaluer et de maîtriser l'ensemble des risques auxquels elle est exposée ;
- de maintenir l'exposition aux différents risques dans les limites globales arrêtées par la réglementation en vigueur et / ou fixées par le Directoire et approuvées par le Conseil de Surveillance.
- d'évaluer et conserver en permanence les niveaux et les catégories des fonds propres ainsi que leur allocation compte tenu de la nature et du niveau des risques auxquels la BMCI pourrait être exposée.

Risques de marché

Dans le cadre des dispositions Bâle II en matière de fonds propres et de répartition des risques, la BMCI applique la méthode standard pour le calcul des exigences en fonds propres au titre des risques de marché. L'effet de l'exigence en fonds propres au titre des risques de marché n'est pas important puisqu'elle ne représente que 1% du total des exigences de tous les risques.

Risques opérationnels

Depuis plusieurs années, la BMCI a mis en place un dispositif en vue de se conformer aux exigences Bâle II. La **gouvernance de la gestion des risques opérationnels** pour le Groupe BMCI s'appuie sur :

- des comités réguliers où l'État Major de la Banque traite des sujets de risques opérationnels et exploite les informations pour une meilleure maîtrise de ces risques (Comité de Coordination du Contrôle Interne, Comité de la Conformité, Comité d'Audit).
- une structure dédiée à la gestion du Risque Opérationnel créée en 2004, et rattachée à la Direction de la Conformité depuis avril 2008.
- une politique générale de gestion du Risque Opérationnel approuvée par le Conseil de Surveillance de la Banque et un référentiel de procédures complet et mis à jour.
- un outil de gestion du risque opérationnel dédié, commun à l'ensemble des filiales du Groupe BNP Paribas, avec une historisation des incidents historiques et des incidents potentiels de risque opérationnel.

Le Groupe BMCI a mis en place un **système d'identification et d'évaluation des risques opérationnels**, basé sur :

- l'élaboration de cartographies des processus et des risques couvrant l'ensemble des activités du Groupe BMCI.
- un dispositif de collecte des incidents historiques de risques opérationnels impliquant l'ensemble des entités opérationnelles, complété par un processus d'attestation périodique de la fiabilité et l'exhaustivité des données.
- l'identification et l'analyse qualitative et quantitative des incidents potentiels de risques opérationnels. Cette démarche permet de mettre à la disposition du management de la Banque et des entités opérationnelles une quantification des risques majeurs, pour un pilotage optimal des expositions en terme de risques opérationnels.

Par ailleurs, la **maîtrise et l'atténuation des risques opérationnels** s'opère notamment à travers :

- la maîtrise des risques extrêmes basée sur le dispositif de continuité d'activité qui a atteint un niveau de maturité global satisfaisant.
- des actions préventives et correctives mises en place suite aux incidents historiques significatifs constatés. A ce titre, le dispositif de contrôle permanent a atteint un niveau de maturité certain avec une couverture optimale du périmètre par la Direction du Contrôle Permanent Groupe, l'utilisation d'outils ayant permis l'industrialisation des contrôles et l'amélioration de leur qualité et la mise en place d'actions préventives et correctives permettant de couvrir les risques majeurs.
- un processus de validation des produits, activités et organisations nouvelles (PAON) et des Transactions Exceptionnelles, mettant en exergue les risques associés et les conditions de mise en œuvre ainsi que les règles de contrôle appropriées.
- un dispositif de maîtrise des activités externalisées essentielles.
- des actions de sensibilisation sur les sujets de Risque Opérationnel menées auprès des entités opérationnelles.



BILAN ACTIF IFRS

	En milliers de DH	
	30/06/2020	31/12/2019
Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	1 024 525	1 239 577
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	1 244 933	982 988
➤ Actifs financiers détenus à des fins de transactions	1 105 260	850 021
➤ Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	139 673	132 967
Instruments dérivés de couverture		
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	5 364 363	5 058 538
➤ Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	5 364 363	5 058 538
➤ Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables		
Actifs financiers disponibles à la vente		
Titres au coût amorti	2 910 481	3 095 852
Prêts et créances sur les Établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	1 853 073	2 564 451
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	55 651 838	54 868 523
Écart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux		
Placements des activités d'assurance		
Actifs d'impôt exigible	70 519	3 871
Actifs d'impôt différé	125 053	112 875
Comptes de régularisation et autres actifs	953 539	1 095 217
Actifs non courants destinés à être cédés		
Participations dans des entreprises mises en équivalence	16 507	13 232
Immeubles de placement	29 586	30 444
Immobilisations corporelles	1 550 215	1 638 581
Immobilisations incorporelles	397 950	411 213
Écarts d'acquisition	87 720	87 720
TOTAL ACTIF IFRS	71 280 302	71 203 083

COMPTE DE RÉSULTAT IFRS CONSOLIDÉ

	En milliers de DH	
	30/06/2020	30/06/2019
Intérêts et produits assimilés	1 584 015	1 556 201
Intérêts et charges assimilés	411 666	411 388
MARGE D'INTÉRÊT	1 172 349	1 144 813
Commissions perçues	253 336	280 394
Commissions servies	28 786	31 557
MARGE SUR COMMISSIONS	224 550	248 838
Gains ou pertes nets résultant des couvertures de position nette		
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente		
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	181 576	155 914
➤ Gains ou pertes nets sur actifs/passifs de transaction	184 810	141 507
➤ Gains ou pertes nets sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat	-3 234	14 407
Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres	954	10 295
➤ Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables	954	10 295
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE MARCHÉS	182 530	166 209
Produits des autres activités	28 152	29 420
Charges des autres activités	53 653	52 887
RÉSULTAT DES AUTRES ACTIVITÉS	-25 501	-23 467
PRODUIT NET BANCAIRE	1 553 927	1 536 393
Charges générales d'exploitation	812 507	706 131
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	103 794	106 436
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	637 626	723 826
Coût du risque	494 308	174 916
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	143 318	548 910
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	3 274	2 925
Gains ou pertes nets sur autres actifs	-20 254	13 346
Variations de valeurs des écarts d'acquisition		
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	126 338	565 181
Impôts sur les bénéfices	70 581	212 236
RÉSULTAT NET	55 758	352 945
Résultat hors groupe	-5 683	942
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	61 440	352 003
Résultat par action (en dirham)	5	27
Résultat dilué par action (en dirham)		

RÉSULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

	En milliers de DH	
	30/06/2020	31/12/2019
RÉSULTAT NET	55 758	352 945
Éléments recyclables en résultat net :		
Écarts de conversion		
Réévaluation des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres recyclables	50 576	41 587
Réévaluation des instruments dérivés de couverture d'éléments recyclables		
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres des entreprises mises en équivalence		
Autres éléments comptabilisés par capitaux propres et recyclables		
Impôts liés	-18 713	-15 387
Éléments non recyclables en résultat net :		
Réévaluation des immobilisations		
Réévaluation (ou écarts actuariels) au titre des régimes à prestations définies	2 415	-957
Réévaluation du risque de crédit propre des passifs financiers ayant fait l'objet d'une option de comptabilisation à la juste valeur par résultat		
Réévaluation des instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres		
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entreprises mises en équivalence non recyclables		
Autres éléments comptabilisés par capitaux propres non recyclables		
Impôts liés	-892	355
TOTAL DES GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES	33 386	25 598
RÉSULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES	89 144	625 585
Dont part du Groupe (ou des propriétaires de la société mère)	94 827	630 612
Dont part des intérêts minoritaires (ou participations ne donnant pas le contrôle)	-5 683	-5 027

BILAN PASSIF IFRS

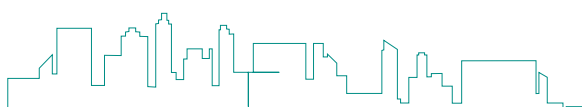
	En milliers de DH	
	30/06/2020	31/12/2019
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	1
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	91 209	55 389
➤ Passifs financiers détenus à des fins de transaction	91 209	55 389
➤ Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option		
Instruments dérivés de couverture		
Dettes envers les Établissements de crédit et assimilés	6 398 647	5 874 619
Dettes envers la clientèle	45 417 164	45 035 833
Titres de créance émis	6 023 347	6 665 188
Écart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux		
Passifs d'impôt courant	21 122	58 708
Passifs d'impôt différé	188 824	213 767
Comptes de régularisation et autres passifs	2 809 220	3 112 278
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés		
Provisions techniques des contrats d'assurance		
Provisions pour risques et charges	438 806	425 073
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		
Dettes subordonnées	2 306 001	2 264 492
Capital et réserves liées	6 541 881	6 541 881
Réserves consolidées	905 585	306 514
➤ Part du groupe	864 842	260 468
➤ Part des minoritaires	40 742	46 046
Gains ou pertes latents ou différés, part du groupe	82 738	49 352
Résultat net de l'exercice	55 758	599 987
➤ Part du groupe	61 441	605 014
➤ Part des minoritaires	-5 683	-5 027
TOTAL PASSIF IFRS	71 280 302	71 203 083
CAPITAUX PROPRES	7 585 962	7 497 734
➤ Part du groupe	7 550 903	7 456 715
➤ Part des intérêts minoritaires	35 060	41 019

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

	En milliers de DH	
	30/06/2020	30/06/2019
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	126 338	565 181
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	103 794	106 436
+/- Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations		
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	494 308	170 753
+/- Dotations nettes aux provisions	13 733	-12 705
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	3 274	2 925
+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement		
+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement		
+/- Autres mouvements	-61 910	39 396
TOTAL DES ÉLÉMENTS NON MONÉTAIRES INCLUS	553 198	306 805
DANS LE RÉSULTAT NET AVANT IMPÔTS ET DES AUTRES AJUSTEMENTS	553 198	306 805
+/- Flux liés aux opérations avec les Établissements de crédit et assimilés	-653 979	442 283
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	-874 253	-631 942
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	-935 427	966 869
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	-161 379	-389 433
- Impôts versés	-231 544	-202 473
DIMINUTION/(AUGMENTATION) NETTE DES ACTIFS ET DES PASSIFS PROVENANT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	-2 856 582	185 304
FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ OPÉRATIONNELLE	-2 177 045	1 057 290
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	-6 549	-3 547
+/- Flux liés aux immeubles de placement	858	1 036
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-2 165	-221 018
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT	-7 856	-223 529
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires		
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	41 509	34 953
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT	41 509	-363 425
EFFET DE LA VARIATION DES TAUX DE CHANGE SUR LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENT DE TRÉSORERIE		
AUGMENTATION/(DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	-2 143 392	470 336
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À L'OUVERTURE	310 028	1 805 110
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	1 239 577	2 236 143
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des Établissements de crédit	-929 549	-431 033
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA CLÔTURE	-1 833 364	2 275 446
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	1 024 525	1 609 721
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des Établissements de crédit	-2 857 889	665 725
VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE	-2 143 392	470 336

IMPÔTS COURANTS ET DIFFÉRÉS

	En milliers de DH	
	30/06/2020	31/12/2019
Impôts courants	70 519	3 871
Impôts différés	125 053	112 875
ACTIFS D'IMPÔTS COURANTS ET DIFFÉRÉS	195 572	116 746
Impôts courants	21 122	58 708
Impôts différés	188 824	213 767
PASSIFS D'IMPÔTS COURANTS ET DIFFÉRÉS	209 946	272 476
Charge d'impôts courants	127 899	352 244
Charge nette d'impôts différés de l'exercice	-57 318	39 255
CHARGES NETTE DE L'IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES	70 581	391 499
LE TAUX EFFECTIF D'IMPÔT	30/06/2020	31/12/2019
Résultat net	55 758	599 987
Charges d'impôt sur les bénéfices	70 581	391 499
TAUX D'IMPÔT EFFECTIF MOYEN	55,9%	39,5%
ANALYSE DU TAUX EFFECTIF D'IMPÔT	30/06/2020	31/12/2019
Taux d'impôt en vigueur	37,0%	37,0%
Différentiel de taux d'imposition des entités étrangères		
Imposition forfaitaire		
Différences permanentes		
Changement de taux	0,0%	0,0%
Déficit reportable		
Autres éléments	18,9%	2,5%
TAUX D'IMPÔT EFFECTIF MOYEN	55,9%	39,5%


TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

En milliers de DH

	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains ou pertes latents ou différés	Capitaux propres part Groupe	Intérêts minoritaires	Total
CAPITAUX PROPRES CLÔTURE AU 31 DÉCEMBRE 2018	1 327 928	5 213 953	-	670 438	23 754	7 236 073	27 466	7 263 539
Opérations sur capital								
Paielements fondés sur des actions								
Opérations sur actions propres	-							
Dividendes				-398 379		-398 379	-3 980	-402 359
Autres				-11 737		-11 737	22 560	10 823
RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2019				605 014		605 014	-5 027	599 987
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions (D)								
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (E)					25 598	25 598		25 598
Écarts de conversion : variations et transferts en résultat (F)				146		146		146
GAINS OU PERTES LATENTS OU DIFFÉRÉS (D)+(E)+(F)				146	25 598	25 744		25 744
Variations de périmètre								
CAPITAUX PROPRES CLÔTURE AU 31 DÉCEMBRE 2019	1 327 928	5 213 953	-	865 481	49 352	7 456 715	41 019	7 497 734
Reclassement depuis Actifs disponibles à la vente vers Juste valeur par résultat								
Élimination des Réévaluations sur titres AFS reclassés en Titres au coût amorti								
Reclassement depuis Actifs disponibles à la vente vers Juste valeur par résultat								
CAPITAUX PROPRES CLÔTURE AU 31 DÉCEMBRE 2019 CORRIGÉS	1 327 928	5 213 953	-	865 481	49 352	7 456 715	41 019	7 497 734
Opérations sur capital								
Paielements fondés sur des actions								
Opérations sur actions propres	-							
Dividendes							-278	-278
Autres				-572		-572		-572
RÉSULTAT AU 30 JUIN 2020				61 441		61 441	-5 683	55 758
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions (D)								
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (E)					33 386	33 386		33 386
Écarts de conversion : variations et transferts en résultat (F)				-66		-66		-66
GAINS OU PERTES LATENTS OU DIFFÉRÉS (D)+(E)+(F)				-66	33 386	33 320		33 320
Variations de périmètre								
CAPITAUX PROPRES CLÔTURE AU 30 JUIN 2020	1 327 928	5 213 953	-	926 283	82 738	7 550 903	35 059	7 585 962

INSTRUMENTS DE DETTES COMPTABILISÉS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES RECYCLABLES

En milliers de DH

	30/06/2020	31/12/2019
TITRES ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR	5 364 363	5 058 538
Effets publics et valeurs assimilés	5 364 363	4 595 594
Obligations et autres titres à revenu fixe		462 944
▶ Titres cotés		
▶ Titres non cotés		462 944
Actions et autres titres à revenu variable		
▶ Titres cotés		
▶ Titres non cotés		
Titres de participations non consolidés		
TOTAL DES INSTRUMENTS DE DETTES COMPTABILISÉS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES RECYCLABLES	5 364 363	5 058 538

INSTRUMENTS DE DETTES COMPTABILISÉS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES RECYCLABLES

En milliers de DH

	30/06/2020			31/12/2019		
	Valeur au Bilan	Gains latents	Pertes latentes	Valeur au Bilan	Gains latents	Pertes latentes
Effets publics et valeurs assimilées	5 313 517	134 816	-	4 519 796	83 874	-
Obligations et autres titres à revenu fixe	-	-	2 286	460 503	4	2 290
Actions et autres titres à revenu variable						
Titres de participation non consolidés						
Créances disponibles à la vente						
Créances rattachées	50 846	-	-	78 239	-	-
VALEUR AU BILAN DES INSTRUMENTS DE DETTES COMPTABILISÉS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES RECYCLABLES	5 364 363	134 816	2 286	5 058 538	83 878	2 290
Total gains et pertes latents	-	134 816	2 286	-	83 874	2 290
Impôts différés	-	49 882	686	-	31 034	687
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	-	84 934	1 600	-	52 841	1 603
GAINS ET PERTES LATENTS INSTRUMENTS DE DETTES COMPTABILISÉS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES RECYCLABLES	-	84 934	1 600	-	52 841	1 603

IMMEUBLES DE PLACEMENT

En milliers de DH

	31/12/2019	Variation périmètre	Acquisitions	Cessions et échéances	Écart de conversion	Autres mouvements	30/06/2020
Valeur brute	45 487						45 487
Amortissements et provisions	15 043					858	15 901
VALEUR NETTE AU BILAN	30 444	-	-	-	-	-858	29 586

IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

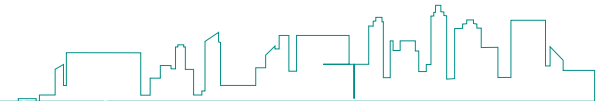
En milliers de DH

	31/12/2019			30/06/2020		
	Valeur brute	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette	Valeur brute	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette
Terrains et constructions	1 774 646	479 552	1 295 094	1 782 804	520 973	1 261 831
Equip. Mobilier, installation	602 394	465 954	136 440	608 489	482 411	126 078
Biens mobiliers donnés en location						
Autres immobilisations	795 189	588 142	207 047	767 989	605 683	162 306
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 172 229	1 533 648	1 638 581	3 159 282	1 609 067	1 550 215
Logiciels informatiques acquis	791 357	504 823	286 534	801 786	528 935	272 851
Logiciels informatiques produits par l'entreprise						
Autres immobilisations incorporelles	127 347	2 668	124 679	127 767	2 668	125 099
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	918 704	507 491	411 213	929 553	531 603	397 950

ÉCARTS D'ACQUISITIONS

En milliers de DH

	31/12/2019	Variation périmètre	Écart de conversion	Autres mouvements	30/06/2020
Valeur brute	87 720				87 720
Cumul des pertes de valeurs					
VALEUR NETTE AU BILAN	87 720				87 720



PRÊTS ET CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ASSIMILÉS AU COÛT AMORTI

	En milliers de DH	
	30/06/2020	31/12/2019
ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT	1 853 073	2 564 451
Comptes et prêts	1 139 985	1 518 449
Valeurs reçues en pension	-	-
Prêts subordonnés	-	-
Autres prêts et créances	666 225	1 016 473
TOTAL EN PRINCIPAL	1 806 210	2 534 922
Créances rattachées	48 694	32 543
Provisions	1 831	3 014
VALEUR NETTE	1 853 073	2 564 451
OPÉRATIONS INTERNES AU GROUPE	4 717 630	4 640 444
Comptes à vue	207 761	954 774
Comptes et avances à terme	4 501 132	3 670 224
Prêts subordonnés	-	-
Créances rattachées	8 737	15 446

DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

	En milliers de DH	
	30/06/2020	31/12/2019
ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDITS	6 398 647	5 874 619
Comptes et emprunts	6 293 136	5 855 302
Valeurs données en pension	53 003	169 990
TOTAL EN PRINCIPAL	6 346 139	5 825 292
Dettes rattachées	52 508	49 326
VALEUR AU BILAN	6 398 647	5 874 619
OPÉRATIONS INTERNES AU GROUPE	4 798 221	4 663 150
Comptes ordinaires créditeurs	216 285	902 697
Comptes et avances à terme	4 572 634	3 745 836
Dettes rattachées	9 302	14 617

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

	En milliers de DH						
	Solde au 31/12/2019	Impact IFRS 9	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Autres Variations	Solde au 30/06/2020
Provision pour risques d'exécution des engagements par signature	129 749						114 915
Provision pour engagements sociaux	110 644		11 461	3 080		-2 415	116 610
Provision pour litige et garanties de passif	45 687						45 687
Provision pour risques fiscaux							
Provision pour impôts							
Autres provisions pour risques et charges	138 993		25 850	3 213		-36	161 594
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	425 073		37 311	6 293	14 834	-2 451	438 806

MARGE D'INTÉRÊT

	30/06/2020			30/06/2019		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE	1 414 253	219 805	1 194 448	1 394 292	244 544	1 149 748
Comptes et prêts / emprunts	1 240 501	156 834	1 083 667	1 235 215	190 210	1 045 005
Opérations de pensions	4 507	3 947	560	2 261	3 983	-1 723
Opérations de location-financement	169 244	59 023	110 221	156 817	50 351	106 466
OPÉRATIONS INTERBANCAIRES	50 949	57 514	-6 565	40 300	47 833	-7 533
Comptes et prêts / emprunts	50 949	55 703	-4 754	40 122	41 315	-1 194
Opérations de pensions		1 811	-1 811		179	-6 339
EMPRUNTS ÉMIS PAR LE GROUPE		134 347	-134 347		119 011	-119 011
TITRES DE DETTES	118 813		118 813	121 608		121 608
TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES D'INTÉRÊTS OU ASSIMILÉS	1 584 015	411 666	1 172 349	1 556 201	411 388	1 144 813

COMMISSIONS NETTES

	30/06/2020			30/06/2019		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
COMMISSIONS NETTES SUR OPÉRATIONS	61 532	19 503	42 029	67 478	31 507	35 972
☑ Avec les Établissements de crédit	-	-	-	-	19	-19
☑ Avec la clientèle	47 549	19 414	28 135	53 271	31 427	21 845
☑ Sur titres	10 837	89	10 748	10 037	61	9 976
☑ De change	3 146	-	3 146	4 170	-	4 170
Sur instruments financiers à terme et autres opérations hors bilan	-	-	-	-	-	-
PRESTATION DE SERVICES BANCAIRES ET FINANCIERS	191 804	9 283	182 521	212 917	50	212 867
Produits nets de gestion d'OPCVM	16 550	90	16 460	16 567	36	16 531
Produits nets sur moyen de paiement	58 919	-	58 919	69 263	-	69 263
Assurance	41 005	-	41 005	40 264	14	40 250
Autres	75 330	9 193	66 137	86 823	-	86 823
PRODUITS NETS DE COMMISSIONS	253 336	28 786	224 550	280 394	31 557	248 838

INFORMATION PAR PÔLE D'ACTIVITÉ - BILAN AU 30/06/2020

	En milliers de DH					
	Banque de détail	Sociétés de financement spécialisées	Banque offshore	Société de gestion d'actifs	Autres	Total
TOTAL BILAN	60 016 590	4 213 320	6 754 120	55 995	240 278	71 280 302
dont						
ÉLÉMENTS D'ACTIF						
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	1 197 432			38 650	8 851	1 244 933
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	5 325 116			7 585	31 662	5 364 363
Prêts et créances sur les Établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	1 750 634	62 309	36 545	1 014	2 571	1 853 073
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	44 877 820	4 042 123	6 710 390	3 498	18 007	55 651 838
Immobilisations corporelles	1 459 307	146	6 301	304	84 157	1 550 215
ÉLÉMENTS DU PASSIF						
Dettes envers les Établissements de crédit et assimilés	1 527 037	3 378	4 865 514	1 109	1 609	6 398 647
Dettes envers la clientèle	44 623 090	24 290	769 784			45 417 164
Provisions techniques des contrats d'assurance						
Dettes subordonnées	2 306 001					2 306 001
Capitaux propres	7 505 164	96 280	-22 305	7 413	-590	7 585 962


RÉPARTITION DES CRÉANCES, ENGAGEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS PAR BUCKET SOUS IFRS 9

En milliers de DH

	CRÉANCES ET ENGAGEMENTS			DÉPRÉCIATIONS		
	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3
RÉPARTITION DES CRÉANCES, ENGAGEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS PAR BUCKET SOUS IFRS 9 AU 30/06/2020						
ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES	5 364 601			238		
Prêts et créances sur les Établissements de crédit						
Prêts et créances sur la clientèle						
Titres de dettes	5 364 601			238		
ACTIFS FINANCIERS AU COÛT AMORTI	51 960 320	7 120 630	8 402 601	426 397	934 304	5 707 457
Prêts et créances sur les Établissements de crédit	1 854 904			1 831		
Prêts et créances sur la clientèle	47 193 732	7 120 630	8 402 601	423 364	934 304	5 707 457
Titres de dettes	2 911 684			1 203		
TOTAL ACTIF	57 324 920	7 120 630	8 402 601	426 635	934 304	5 707 457
Engagements hors bilan : Répartition par buckets sous IFRS 9	14 774 149	1 255 412	698 705	53 657	38 195	23 062
TOTAL	72 099 069	8 376 042	9 101 306	480 292	972 500	5 730 519
RÉPARTITION DES CRÉANCES, ENGAGEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS PAR BUCKET SOUS IFRS 9 AU 31/12/2019						
ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES	4 655 774	403 044		227	53	
Prêts et créances sur les Établissements de crédit						
Prêts et créances sur la clientèle						
Titres de dettes	4 655 774	403 044		227	53	
ACTIFS FINANCIERS AU COÛT AMORTI	53 158 658	6 005 841	8 077 233	380 255	778 356	5 554 294
Prêts et créances sur les Établissements de crédit	2 567 465			3 014		
Prêts et créances sur la clientèle	47 493 972	6 005 841	8 077 233	375 873	778 356	5 554 294
Titres de dettes	3 097 221			1 369		
TOTAL ACTIF	57 814 431	6 408 886	8 077 233	380 483	778 408	5 554 294
Engagements hors bilan : Répartition par buckets sous IFRS 9	16 057 790	1 252 804	529 455	68 665	38 022	23 062
TOTAL	73 872 221	7 661 690	8 606 687	449 148	816 430	5 577 356

COÛT DU RISQUE CONSOLIDÉ

En milliers de DH

	30/06/2020	30/06/2019
DÉPRÉCIATIONS SUR ACTIFS SAINS (BUCKET 1 ET BUCKET 2)	-187 214	70 074
BUCKET 1 : PERTES ÉVALUÉES AU MONTANT DES PERTES DE CRÉDIT ATTENDUES POUR LES 12 MOIS À VENIR	-31 144	-45 507
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	-10	-371
Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti	-46 142	-34 605
Engagements par signature	15 008	10 531
BUCKET 2 : PERTES ÉVALUÉES AU MONTANT DES PERTES DE CRÉDIT ATTENDUES POUR LA DURÉE DE VIE	-156 070	115 582
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	53	
Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti	-155 949	104 317
Engagements par signature	-173	11 265
DÉPRÉCIATIONS SUR ACTIFS DÉPRÉCIÉS (BUCKET 3)	-153 142	-196 388
BUCKET 3 : ACTIFS DÉPRÉCIÉS	-153 142	-196 388
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables		
Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti	-153 142	-196 388
Engagements par signature		
Autres actifs	-	-463
Risques et charges	-5 110	-12 950
DOTATIONS NETTES DE REPRISES DES DÉPRÉCIATIONS ET PROVISIONS	-345 465	-139 726
Plus ou moins-values de cessions réalisées sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables dépréciés		
Gains ou pertes réalisés sur instruments de dettes comptabilisés au coût amorti dépréciés		
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables	-152 074	-48 514
Récupérations sur prêts et créances	3 231	13 324
➔ comptabilisés au coût amorti	3 231	13 324
➔ comptabilisés en capitaux propres recyclables		
Décotes sur crédits restructurés		
Pertes sur engagements par signature		
Autres pertes		
Autres produits		
COÛT DU RISQUE DE CRÉDIT	-494 308	-174 916

**RÉSULTAT PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL
COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES AU 30/06/2020**

En milliers de DH

	Banque de détail	Sociétés de financement spécialisées	Banque Offshore	Société de gestion d'actifs	Autres	Éliminations	Total
MARGE D'INTÉRÊT	1 039 187	58 270	49 526	-1	-1 491	26 858	1 172 349
MARGE SUR COMMISSIONS	193 472	-22	4 299	9 990	28 102	-11 291	224 550
PRODUIT NET BANCAIRE	1 477 304	58 313	53 051	10 513	32 929	-78 183	1 553 927
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	777 768	21 755	3 829	8 047	17 923	-16 816	812 507
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	185 326	-18 201	22 977	2 551	13 164	-62 498	143 318
RÉSULTAT NET	123 915	-12 058	11 239	1 901	3 435	-72 674	55 758
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	123 888	-10 772	11 239	1 901	7 859	-72 674	61 440

ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT

En milliers de DH

	30/06/2020		31/12/2019	
	Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Actifs financiers à la JV par résultat	Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Actifs financiers à la JV par résultat
Créances sur les Établissements de crédit				
Créances sur la clientèle				
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes				
Valeur reçus en pension				
Effets publics et valeurs assimilées				
OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES À REVENU FIXE	1 005 410		796 447	
➔ Titres cotés				
➔ Titres non cotés	1 005 410		796 447	
ACTIONS ET AUTRES TITRES À REVENU VARIABLE		139 673		132 967
➔ Titres cotés				
➔ Titres non cotés		139 673		132 967
INSTRUMENTS DÉRIVÉS	99 850		53 574	
CRÉANCES RATTACHÉES				
JUSTE VALEUR AU BILAN	1 105 260	139 673	850 021	132 967

PASSIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT

En milliers de DH

	30/06/2020	31/12/2019
Valeurs données en pension		
Instruments dérivés	91 209	55 389
JUSTE VALEUR AU BILAN	91 209	55 389

RELATION ENTRE LES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES DU GROUPE AU 30/06/2020

En milliers de DH

Entreprises consolidées par :	Intégration proportionnelle	Mise en équivalence	Intégration globale
ACTIF			
PRÊTS, AVANCES ET TITRES		38 201	4 874 301
Comptes ordinaires		38 201	155 100
Prêts			4 719 201
Titres			
Opération de location financement			
ACTIF DIVERS			149 958
TOTAL		38 201	5 024 259
PASSIF			
DÉPÔTS		782 000	169 100
Comptes ordinaires			155 100
Autres emprunts		782 000	8 000
DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE			
PASSIF DIVERS		2 326	4 861 159
TOTAL		784 326	5 024 259
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE			
Engagements donnés			5 624 478
Engagements reçus			5 624 478

ÉLÉMENTS DE RÉSULTAT RELATIFS AUX OPÉRATIONS RÉALISÉES AVEC LES PARTIES LIÉES AU 30/06/2020

En milliers de DH

Entreprises consolidées par :	Intégration proportionnelle	Mise en équivalence	Intégration globale
INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS			86 900
INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉES		14 320	86 706
COMMISSIONS (PRODUITS)			17 966
COMMISSIONS (CHARGES)			6 674
PRESTATIONS DE SERVICES DONNÉES			
PRESTATIONS DE SERVICES REÇUES		427	14 551
LOYERS REÇUS		886	3 662

DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE ET DETTES SUBORDONNÉES

En milliers de DH

	30/06/2020	31/12/2019
AUTRES DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE	6 023 347	6 665 188
Titres de créances négociables	6 023 347	6 665 188
Emprunts obligataires		
DETTES SUBORDONNÉES	2 306 001	2 264 492
Emprunt subordonnés		
➔ À durée déterminée	2 306 001	2 264 492
➔ À durée indéterminée		
TITRES SUBORDONNÉS		
➔ À durée déterminée		
➔ À durée indéterminée		
TOTAL	8 329 348	8 929 680

TITRES AU COÛT AMORTI AU 30/06/2020

En milliers de DH

	30/06/2020	31/12/2019
Effets publics et valeurs assimilées	2 911 684	3 087 516
Obligations et autres titres à revenu fixe	-	9 704
TOTAL	2 911 684	3 097 221
Dépréciations	1 203	1 369
VALEUR AU BILAN	2 910 481	3 095 852

PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES MISES EN ÉQUIVALENCE

En milliers de DH

	Valeur de mise en équivalence	Résultat	Total bilan	Revenu (CA)	Quote-part de résultat dans les sociétés MEE
Sociétés financières					
Sociétés non financières	Arval Maroc	7 886	1 014 606	189 002	3 274
VALEUR NETTE AU BILAN DES QUOTES-PARTS DANS LES SOCIÉTÉS MEE		7 886	1 014 606	189 002	3 274

VARIATION DE DROITS D'UTILISATION PAR ACTIF SOUS-JACENT

	En milliers de DH		
	31/12/2019	Acquisitions / Cessions	Autres
			30/06/2020
IMMOBILIER			
Valeur brute (bail commercial)	223 244	-15 809	207 435
Amortissements et dépréciations	136 635	-3 766	132 869
Total Immobilier	86 609	-12 043	74 566
MOBILIER			
Valeur brute (Matériels informatiques)	26 228		26 228
Valeur brute (Automobiles LLD)	8 006	-738	7 268
Amortissements et dépréciations (Matériels informatiques)	9 463	4 367	13 830
Amortissements et dépréciations (Automobiles LLD)	5 852	93	5 945
Total mobilier	18 920	-5 198	13 722
TOTAL DROITS D'UTILISATION	105 528	-17 241	88 287
Impôt différé actif (IDA)	40 044		-5 023
SOUS TOTAL	145 572	-17 241	123 308

ÉVOLUTION DU CAPITAL ET RÉSULTAT PAR ACTION

	30/06/2020	30/06/2019
Capital en (DH)	1 327 928 600	1 327 928 600
Nombre d'actions	13 279 286	13 279 286
Résultat Part Groupe (KDH)	61 440	352 003
RÉSULTAT PAR ACTION (DH)	5	27

TRANSFERT DES DÉPRÉCIATIONS PAR BUCKET DES PRÊTS ET CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE

	Actifs Soumis à une ECL 12 mois (Bucket 1)	Actifs Soumis à une ECL à maturité (Bucket 2)	Actifs dépréciés (Bucket 3)
	Correction de Valeur pour pertes	Correction de Valeur pour pertes	Correction de Valeur pour pertes
AU 31 DÉCEMBRE 2019	-375 873	-778 356	-5 554 284
DOTATIONS NETTES AUX DÉPRÉCIATIONS	-47 416	-155 949	-153 163
Actifs financiers acquis ou émis pendant la période	-70 608	-90 765	-666
Actifs financiers décomptabilisés pendant la période	27 949	93 092	78
TRANSFERT D'ACTIFS EN COURS DE VIE D'UN BUCKET À L'AUTRE	-4 757	-158 276	-152 575
Transfert de ECL 12 mois (Bucket 1) vers ECL Maturité (Bucket 2)	18 343	-281 417	-
Retour de ECL Maturité (Bucket 2) vers ECL 12 mois (Bucket 1)	-12 251	167 646	-
Transfert vers ECL Maturité Dépréciés (Bucket 3)	1 173	47 634	-213 004
Retour de ECL Maturité Dépréciés (Bucket 3) vers ECL Maturité (Bucket 2) / ECL 12 mois (Bucket 1)	-296	-691	5 305
UTILISATIONS DE DÉPRÉCIATIONS			145 623
Autres dotations/reprises sans changement de strate	-11 727	-91 447	-90 500
AU 30 JUIN 2020	-423 289	-934 304	-5 707 457

DÉRIVÉS DÉTENUS À DES FINS DE TRANSACTION

Par type de risque 30/06/2020	En milliers de DH		
	Valeur comptable		Montant notionnel
	Actifs	Passifs	
Capitaux propres			
Change	89 279	88 265	
Crédit			
Matières premières			
TOTAL	89 279	88 265	

ENGAGEMENTS DE GARANTIE

	30/06/2020	31/12/2019
ENGAGEMENTS DE GARANTIE DONNÉS	10 102 779	10 505 638
➤ D'ordre des Établissements de crédit	3 947 720	4 116 450
➤ D'ordre de la clientèle	6 155 059	6 389 188
➤ Cautions administratives et fiscales et autres cautions		
ENGAGEMENTS DE GARANTIE REÇUS	6 231 582	4 627 731
➤ Des Établissements de crédit	6 231 582	4 567 079
➤ De l'État et d'autres organismes de garantie		
➤ D'autres organismes de garantie		60 652

ENGAGEMENTS DE FINANCEMENTS

	30/06/2020	31/12/2019
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENTS DONNÉS	5 926 782	6 804 956
➤ Aux Établissements de crédit	7 844	
➤ À la clientèle	5 918 938	6 744 313
➤ Autre engagements en faveur de la clientèle		60 643
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT REÇUS	300 000	-
➤ Des Établissements de crédit	300 000	
➤ De la clientèle		

NOTE SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Les comptes à fin juin 2020 enregistrent un coût du risque additionnel intégrant les impacts prévisionnels de la crise sanitaire COVID-19. Ces impacts ont été mesurés à deux niveaux : un niveau global lié à la dégradation des perspectives économiques et un niveau spécifique lié à des secteurs d'activité et des segments de clientèle.

En effet, l'approche suivie est double. Elle s'appuie sur l'intégration du Forward Looking sur la base d'hypothèses macroéconomiques dégradées et l'évaluation du portefeuille visant à anticiper tout risque de dégradation significative de sa qualité de risque. Cette évaluation est réalisée en procédant à des analyses sectorielles du portefeuille ainsi qu'à un suivi des perspectives de reprise de paiement post moratoire.

Ces approches feront l'objet d'une mise à jour au regard du contexte évolutif de la crise sanitaire Covid-19.

VARIATION DE LA DETTE DE LOCATION

	En milliers de DH			
	31/12/2019	Intérêts courus	Paiements	Autres
				30/06/2020
PASSIF DE LOCATION				
Dettes de location - (Bail Commercial)	92 912	1 434	-14 357	79 989
Dettes de location - (Matériel Informatique)	13 142	205		13 347
Dettes de location - (Automobiles LLD)	2 172	27	-883	1 316
TOTAL DETTES DE LOCATION	108 226	1 666	-15 241	94 652
Impôt différé Passif (IDP)	39 045			-6 379
Capitaux propres	-1 700			-1 700
Résultat				-2 309
SOUS TOTAL	145 572	1 666	-15 241	123 308
	30/06/2020	31/12/2019	01/01/2019	
ACTIF AU TITRE DE DROITS D'UTILISATION				
Immobilisation Corporelles	1 550 215	1 638 581	1 703 191	
Dont : Droit d'utilisation des contrats de locations	88 287	105 528	141 969	
PASSIF AU TITRE DE LA DETTE DE LOCATION				
Comptes de régularisation et autres passifs	2 809 220	3 112 278	2 969 326	
Dont : Dettes de location	94 652	108 226	142 189	
IMPACT D'OUVERTURE SUR CAPITAUX PROPRES				
Réserves consolidées	905 585	306 514	136 066	
Dont : Impact IFRS 16	-1 700	-139	-139	
	30/06/2020			
DÉTAIL DES CHARGES DE CONTRATS DE LOCATION				
Intérêts et charges assimilées	1 172 349			
Dont : charges d'intérêts sur dettes locatives	1 666			
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	103 794			
Dont : Dotations aux amortissements sur droit d'utilisation	17 241			

Deloitte.

 Bd Sidi Mohammed Benabdellah
 Bâtiment C - Tour Ivoire 3 - 3ème étage
 La Marina - Casablanca

pwc
 Lot 57 Tour CFC, 19ème étage, Casa Anfa,
 Quartier Casa Anfa - 19ème étage
 20220 Hay Hassani Casablanca

BANQUE MAROCAINE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE (BMCI)
ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE SUR LA SITUATION INTERMÉDIAIRE CONSOLIDÉE AU 30 JUIN 2020

Nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire de la Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie et ses filiales (Groupe BMCI) comprenant le bilan, le compte de résultat, l'état du résultat global, le tableau des flux de trésorerie, l'état de variation des capitaux propres et une sélection de notes explicatives relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2020. Cette situation intermédiaire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant KMAD 7 585 962, dont un bénéfice net consolidé de KMAD 55 758. Cette situation a été arrêtée par le directoire le 17 août 2020, dans un contexte évolutif de crise sanitaire de l'épidémie de Covid19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire des états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus ne comportent pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les états consolidés, ci-joints, ne donnent pas une image fidèle du résultat des opérations de la période écoulée ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Groupe BMCI arrêtés au 30 juin 2020, conformément aux normes comptables internationales (IAS/IFRS).

Casablanca, le 28 août 2020

Les Commissaires aux Comptes

Deloitte Audit



 Hicham Belemqadem
 Associé



 Mohamed Rqibate
 Associé

COMMUNICATION FINANCIÈRE

Comptes sociaux





1.1. PRÉSENTATION

La BMCI est une société anonyme de droit commun constituée au Maroc en 1943. Les états de synthèse comprennent les comptes du Siège ainsi que des agences établies au Maroc.

1.2 PRINCIPES GÉNÉRAUX

Les états de synthèse sont établis dans le respect des principes comptables généraux applicables aux établissements de crédit.

La présentation des états de synthèse de la BMCI est conforme aux dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédit.

1.3 CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET LA CLIENTÈLE ET ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE

Présentation générale des créances

- Les créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle sont ventilées selon leur durée initiale ou l'objet économique des concours : Créances à vue et à terme, pour les établissements de crédit, crédits de trésorerie, crédits à l'équipement, crédits à la consommation, crédits immobiliers et autres crédits pour la clientèle.
- Les engagements par signature comptabilisés en hors bilan correspondent à des engagements irrévocables de financement et à des engagements de garantie.
- Les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs, sont enregistrées sous les différentes rubriques de créances concernées (Etablissements de crédit, clientèle).
- Les valeurs reçues à l'encaissement qui ne sont portées au crédit du remettant qu'après leur encaissement effectif ou après un délai contractuel ne sont pas comptabilisées dans le bilan, mais font l'objet d'une comptabilité matière.
- Les intérêts courus sur les créances sont portés en compte de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Créances en souffrance sur la clientèle

- Les créances en souffrance sur la clientèle sont comptabilisées et évaluées conformément à la réglementation bancaire en vigueur. Les principales dispositions appliquées se résument comme suit :
 - Les créances en souffrance sont, selon le degré de risque, classées en créances pré-douteuses, douteuses ou compromises,
 - Les créances en souffrance sont, après déduction des quotités de garantie prévues par la réglementation en vigueur, provisionnées à hauteur de :
 - 20% pour les créances pré-douteuses,
 - 50 % pour les créances douteuses,
 - 100 % pour les créances compromises.
- Les provisions relatives aux risques crédits sont déduites des postes d'actif concernés.
- Dès le déclassement des créances saines en créances compromises, les intérêts ne sont plus décomptés et comptabilisés. Ils sont constatés en produits à leur encaissement.
- Les pertes sur créances irrécouvrables sont constatées lorsque les chances de récupérations des créances en souffrance sont jugées nulles.
- Les reprises de provisions pour créances en souffrance sont constatées lorsque celles-ci ont connu une évolution favorable (remboursements effectifs ou restructuration de la créance avec un remboursement partiel ou total).

1.4 DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET LA CLIENTÈLE

Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont présentées dans les états de synthèse selon leur durée initiale ou la nature de ces dettes :

- dettes à vue et à terme pour les établissements de crédit,
- comptes à vue créditeurs, comptes d'épargne, dépôts à terme et autres comptes créditeurs pour la clientèle.

Sont incluses dans ces différentes rubriques, en fonction de la nature de la contrepartie, les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs.

Les intérêts courus sur ces dettes sont enregistrés en compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

1.5 PORTEFEUILLE DE TITRES

1.5.1 Présentation générale

Les opérations sur titres sont comptabilisées et évaluées conformément aux dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédit.

Les titres sont classés d'une part, en fonction de la nature juridique du titre (titre de créance ou titre de propriété), d'autre part, en fonction de l'intention (titre de transaction, titre de placement, titre d'investissement, titre de participation).

1.5.2 Titres de transaction

Sont inscrits dans ce portefeuille, les titres dont la liquidité est assurée et qui ont été acquis avec une intention de revente à brève échéance.

Ces titres sont enregistrés à leur valeur d'achat (coupon inclus). A chaque arrêté comptable, la différence entre cette valeur et la valeur de marché est inscrite directement en compte de résultats.

1.5.3 Titres de placement

Sont inscrits dans ce portefeuille, les titres acquis dans un objectif de détention supérieure à 6 mois à l'exception des titres à revenus fixes destinés à être conservés jusqu'à leur échéance. Cette catégorie de titres comprend notamment les titres qui ne satisfont pas aux conditions nécessaires leur permettant d'être classés dans une autre catégorie de titres.

Les titres de créances sont comptabilisés, coupon couru inclus dans le prix d'acquisition. Les titres de propriété sont enregistrés à leur valeur d'achat hors frais d'acquisition.

À chaque arrêté comptable, la différence négative entre la valeur de marché et la valeur d'entrée des titres fait l'objet d'une provision pour dépréciation. Les plus-values latentes ne sont pas enregistrées.

Comme autorisé par le PCEC en cas de changement d'intention de gestion, un portefeuille d'instrument de dettes a été reclassé de la catégorie « Titres de placement » vers la catégorie « Titres d'investissement ».

1.5.4 Titres d'investissement

Les titres d'investissement sont des titres de créance qui sont acquis ou qui proviennent d'une autre catégorie de titres, avec l'intention de les détenir jusqu'à l'échéance, pour procurer, sur une assez longue période, des revenus réguliers.

À leur date d'acquisition, ces titres sont enregistrés coupon inclus dans le prix d'acquisition. À chaque arrêté comptable, les titres sont maintenus pour leur valeur d'acquisition quel que soit la valeur de marché du titre. En conséquence, la perte ou le profit latent ne sont pas enregistrés.

1.5.5 Titres de participation

Sont inscrits dans cette catégorie les titres dont la possession durable est estimée utile à la banque.

À chaque arrêté comptable, leur valeur est estimée sur la base des éléments généralement admis : valeur d'usage, quote-part dans la situation nette, perspectives de résultats et cours de bourse. Seules les moins-values latentes donnent lieu, au cas par cas, selon la valeur d'utilité de la participation à la constitution de provisions pour dépréciation.

1.5.6 Pensions livrées

Les titres donnés en pension sont maintenus au bilan et le montant encaissé représentatif de la dette à l'égard du cessionnaire est enregistré au passif du bilan.

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits au bilan, mais le montant décaissé représentatif de la créance sur le cédant est enregistré à l'actif du bilan.

1.6 LES OPÉRATIONS LIBELLÉES EN DEVICES

Les créances et les dettes ainsi que les engagements par signature libellés en devises étrangères sont convertis en dirhams au cours de change moyen en vigueur à la date de clôture.

La différence de change sur les comptes tenus en devises est enregistrée en compte de résultat. Les produits et charges en devises étrangères sont convertis au cours du jour de leur comptabilisation.

1.7 LES PROVISIONS POUR RISQUES GÉNÉRAUX

Ces provisions sont constituées, à l'appréciation des dirigeants, en vue de faire face à des risques futurs relevant de l'activité bancaire, actuellement non identifiés et non mesurables avec précision.

Les provisions ainsi constituées font l'objet d'une réintégration fiscale.

1.8. LES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations incorporelles et corporelles figurent au bilan à la valeur d'acquisition diminuée des amortissements cumulés, calculés selon la méthode linéaire sur les durées de vie estimées.

Les immobilisations incorporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont amorties sur les durées suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
Droit au bail	non amortissable
Logiciels informatiques	7 ans

Les immobilisations corporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont composées et sont amorties sur les durées suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
Terrains d'exploitation	non amortissables
Immeubles d'exploitation : bureaux	25 ans
Matériel roulant	5 ans
Matériel de bureau	5 ans
Mobilier de bureau	10 ans
Agencements, aménagements et installations d'exploitation	10 ans
Matériel informatique :	
- Grosse informatique	10 ans
- Micro informatique	7 ans

1.9 CHARGES À RÉPARTIR

Les charges à répartir enregistrent des dépenses qui, eu égard à leur importance et leur nature, sont susceptibles d'être rattachées à plus d'un exercice.

1.10 PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Les provisions réglementées sont constituées en application de dispositions législatives ou réglementaires, notamment par le souci de bénéficier d'un avantage fiscal.

Dès lors que les conditions de constitution et d'utilisation sont réunies et ayant été constituées pour bénéficier d'un avantage fiscal certain, les provisions réglementées, à l'exception des amortissements dérogatoires, ont un caractère de réserves libérées d'impôt.

1.11 PRISE EN COMPTE DES INTÉRÊTS ET COMMISSIONS DANS LE COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES

Intérêts

Sont considérés comme intérêts, les produits et charges calculés sur des capitaux effectivement prêtés ou empruntés.

Sont considérés comme intérêts assimilés, les produits et charges calculés sur une base prorata Temporis et qui rémunèrent un risque. Entrent notamment dans cette catégorie, les commissions sur engagements de garantie et de financement (caution, crédit documentaire...).

Les intérêts courus sur les capitaux effectivement prêtés ou empruntés sont constatés dans les comptes de créances et dettes rattachées les ayant générés par la contrepartie du compte de résultat.

Les intérêts assimilés sont constatés en produits ou en charges dès leur facturation.

Commissions

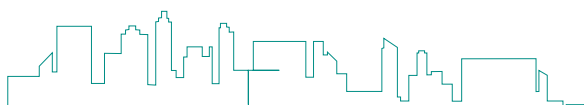
Les produits et charges, déterminés sur une base « flat » et qui rémunèrent une prestation de service, sont constatés en tant que commissions dès leur facturation.

1.12 CHARGES ET PRODUITS NON COURANTS

Ils représentent exclusivement les charges et produits à caractère extraordinaire et sont par principe rares puisque de nature inhabituelle et de survenance exceptionnelle.

1.13 ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Les engagements de retraites (Wissam Al Choghl, indemnités de départ à la retraite) qui ne sont pas couverts par des régimes de retraite gérés par des organismes indépendants externes (à caractère non obligatoire) ne font pas l'objet d'une provision pour risques et charges.



BILAN ACTIF	En milliers de DH	
	30/06/2020	31/12/2019
VALEURS EN CAISSE, BANQUES CENTRALES, TRÉSOR PUBLIC, SERVICE DES CHÈQUES POSTAUX	1 024 517	1 239 572
Créances sur les Établissements de crédit et assimilés	6 359 540	6 907 674
À vue	1 211 165	1 837 899
À terme	5 148 375	5 069 775
CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE	41 187 160	40 170 997
Crédits et financements participatifs de trésorerie et à la consommation	14 278 847	12 442 881
Crédits et financements participatifs à l'équipement	9 289 802	9 344 705
Crédits et financements participatifs immobiliers	15 574 576	15 668 354
Autres crédits et financements participatifs	2 043 935	2 715 057
CRÉANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE	3 232 279	3 557 748
TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT	6 260 655	6 076 024
Bons du Trésor et valeurs assimilées	6 100 037	5 039 481
Autres titres de créance	76 571	953 571
Certificats de Sukuks	82 572	81 497
Titres de propriété	1 475	1 475
AUTRES ACTIFS	1 065 133	914 644
TITRES D'INVESTISSEMENT	3 140 594	3 771 384
Bons du Trésor et valeurs assimilées	2 894 892	3 068 556
Autres titres de créance	245 702	702 828
Certificats de Sukuks	-	-
TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILÉS	319 334	318 640
Participation dans les entreprises liées	256 072	255 377
Autres titres de participation et emplois assimilés	63 262	63 262
Titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
CRÉANCES SUBORDONNÉES	-	-
DÉPÔTS D'INVESTISSEMENT PLACÉS	-	-
IMMOBILISATIONS DONNÉES EN CRÉDIT-BAIL ET EN LOCATION	793 534	932 703
IMMOBILISATIONS DONNÉES EN IJARA	-	-
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	496 826	531 645
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 151 534	1 229 333
TOTAL DE L'ACTIF	65 031 107	65 650 364

HORS BILAN	En milliers de DH	
	30/06/2020	31/12/2019
ENGAGEMENTS DONNÉS	22 148 322	22 454 549
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	5 405 222	6 308 783
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	10 634 559	9 802 199
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	6 108 541	6 282 923
Titres achetés à réméré	-	-
Autres titres à livrer	-	60 643
ENGAGEMENTS REÇUS	6 291 889	4 416 691
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	300 000	-
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	5 991 889	4 356 039
Engagements de garantie reçus de l'État et d'organismes de garantie divers	-	-
Titres vendus à réméré	-	-
Autres titres à recevoir	-	60 652
Titres de Moucharaka et Moudaraba à recevoir	-	-

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES DU 01/01/2020 AU 30/06/2020	En milliers de DH	
	30/06/2020	30/06/2019
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	2 065 310	2 091 064
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec les Établissements de crédit	109 238	123 996
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	1 120 477	1 112 912
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	118 813	121 608
Produits sur titres de propriété (1) et certificats de Sukuks	97 341	119 950
Produits sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	182 044	181 113
Produits sur immobilisations données en Ijara	-	-
Commissions sur prestations de service	211 102	244 974
Autres produits bancaires	226 295	186 511
Transfert de charges sur dépôts d'investissement reçus	-	-
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	-648 321	-690 687
Intérêts et charges sur opérations avec les Établissements de crédit et assimilés	-19 264	-25 282
Intérêts et charges sur opérations avec la clientèle	-166 543	-199 820
Intérêts et charges assimilés sur titres de créance émis	-134 347	-120 836
Charges sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	-221 025	-235 192
Charges sur immobilisations données en Ijara	-	-
Autres charges bancaires	-107 142	-109 557
Transfert de produits sur dépôts d'investissement reçus	-	-
PRODUIT NET BANCAIRE	1 416 989	1 400 377
Produits d'exploitation non bancaire	293	13 796
Charges d'exploitation non bancaire	-	-2 319
CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	-794 850	-786 921
Charges de personnel	-435 538	-434 378
Impôts et taxes	-9 428	-7 552
Charges externes	-245 465	-243 636
Autres charges générales d'exploitation	-118 419	-101 996
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	-103 234	-101 355
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES	-466 940	-353 292
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-302 992	-299 955
Pertes sur créances irrécouvrables	-47 469	-42 416
Autres dotations aux provisions	-116 479	-10 921
REPRISES DE PROVISIONS ET RÉCUPÉRATIONS SUR CRÉANCES AMORTIES	192 568	225 409
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	182 356	176 780
Récupérations sur créances amorties	3 231	13 301
Autres reprises de provisions	6 981	35 328
RÉSULTAT COURANT	348 060	497 050
Produits non courants	0	250
Charges non courantes	-56 518	-23 537
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	291 542	473 763
Impôts sur les résultats	-79 870	-139 460
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	211 672	334 303
TOTAL PRODUITS	2 258 171	2 330 519
TOTAL CHARGES	-2 046 500	-1 996 216
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	211 672	334 303

BILAN PASSIF	En milliers de DH	
	30/06/2020	31/12/2019
BANQUES CENTRALES, TRÉSOR PUBLIC, SERVICE DES CHÈQUES POSTAUX	-	-
DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	1 579 190	1 584 127
À vue	882 051	495 329
À terme	697 139	1 088 797
DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE	44 698 929	44 267 070
Comptes à vue créditeurs	31 288 789	30 328 974
Comptes d'épargne	7 526 207	7 592 245
Dépôts à terme	4 237 711	4 809 157
Autres comptes créditeurs	1 646 222	1 536 694
DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE SUR PRODUITS PARTICIPATIFS	-	-
TITRES DE CRÉANCE ÉMIS	6 278 300	7 650 064
Titres de créance négociables émis	6 278 300	7 650 064
Emprunts obligataires émis	-	-
Autres titres de créance émis	-	-
AUTRES PASSIFS	2 409 768	2 446 827
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	355 265	245 801
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	-	-
SUBVENTIONS, FONDS PUBLICS AFFECTÉS ET FONDS SPÉCIAUX DE GARANTIE	-	-
DETTES SUBORDONNÉES	2 306 001	2 264 492
DÉPÔTS D'INVESTISSEMENT REÇUS	-	-
ÉCARTS DE RÉÉVALUATION	-	-
RÉSERVES ET PRIMES LIÉES AU CAPITAL	5 184 453	5 184 453
CAPITAL	1 327 929	1 327 929
ACTIONNAIRES. CAPITAL NON VERSÉ (-)	-	-
REPORT À NOUVEAU (+/-)	679 602	159 197
RÉSULTATS NETS EN INSTANCE D'AFFECTATION (+/-)	-	-
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (+/-)	211 672	520 405
TOTAL DU PASSIF	65 031 107	65 650 364

ÉTAT DES SOLDES DE GESTION DU 01/01/2020 AU 30/06/2020	En milliers de DH	
	30/06/2020	30/06/2019
CODE LIBELLE	30/06/2020	30/06/2019
P011 (+) Intérêts et produits assimilés	1 346 528	1 357 852
C011 (-) Intérêts et charges assimilées	320 154	345 938
T007 MARGE D'INTÉRÊT	1 026 374	1 011 913
P012 (+) Produits sur financements participatifs	2 000	665
C012 (-) Charges sur financements participatifs	-	-
R007 MARGE SUR FINANCEMENTS PARTICIPATIFS	2 000	665
P013 (+) Produits sur immobilisations en crédit-bail et location	182 044	181 113
C013 (-) Charges sur immobilisations en crédit-bail et location	221 025	235 192
T008 RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE CRÉDIT-BAIL ET LOCATION	-38 981	-54 079
P014 (+) Produits sur immobilisations données en Ijara	-	-
C014 (-) Charges sur immobilisations données en Ijara	-	-
R008 RÉSULTAT DES OPÉRATIONS D'IJARA (1)	-	-
P015 (+) Commissions perçues	214 248	249 144
C015 (-) Commissions servies	25 329	31 407
T009 MARGE SUR COMMISSIONS (1)	188 919	217 737
T010 (+) Résultat des opérations sur titres de transaction	24 930	14 305
T011 (+) Résultat des opérations sur titres de placement	588	7 246
T012 (+) Résultat des opérations de change	149 364	127 280
T013 (+) Résultat des opérations sur produits dérivés	-252	-176
T014 RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE MARCHÉ (1)	174 631	148 654
R014 +/- RÉSULTAT DES OPÉRATIONS SUR TITRES DE MOUDARABA ET MOUCHARAKA	-	-
P017 (+) Divers autres produits bancaires	114 877	125 063
C017 (-) Diverses autres charges bancaires	50 831	49 576
R017 (+/-) PART DES TITULAIRES DE COMPTES DE DÉPÔTS D'INVESTISSEMENT	-	-
T015 PRODUIT NET BANCAIRE	1 416 989	1 400 377
T016 (+) Résultat des opérations sur immobilisations financières (2)	0	5 500
P019 (+) Autres produits d'exploitation non bancaire	293	13 796
C019 (-) Autres charges d'exploitation non bancaire	0	2 319
C021 (-) Charges générales d'exploitation	794 850	786 921
T017 RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	622 432	630 433
T018 (+) Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-164 874	-152 290
T019 (+) Autres dotations nettes des reprises aux provisions	-109 498	18 907
T020 RÉSULTAT COURANT	348 060	497 050
T021 RÉSULTAT NON COURANT	-56 518	-23 287
C023 (-) Impôts sur les résultats	79 870	139 460
T022 RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	211 672	334 303
T023 (+) RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	211 672	334 303
C025 (+) Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	103 234	101 355
C027 (+) Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières (1)	0	-
C029 (+) Dotations aux provisions pour risques généraux	116 479	8 375
C031 (+) Dotations aux provisions réglementées	-	-
C033 (+) Dotations non courantes	-	-
P025 (-) Reprises de provisions (1)	-6 081	-27 613
P027 (-) Plus-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	-	-13 346
C035 (+) Moins-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	-	18
P029 (-) Plus-values de cession des immobilisations financières (1)	-	-
C037 (+) Moins-values de cession des immobilisations financières (1)	-	-
P031 (-) Reprises de subventions d'investissement reçues	-	-
T024 (+) CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	425 304	403 091
T025 (-) Bénéfices distribués	-	398 379
T026 (+) AUTOFINANCEMENT	425 304	4 713



CRÉANCES SUBORDONNÉES DU 01/01/2020 AU 30/06/2020 En milliers de DH

Créances	Montant				Dont entreprises liées et apparentées	
	Brut 1	31/12/N Prov. 2	Net 3	31/12/N-1 Net 4	31/12/N Net 5	31/12/N-1 Net 6
Créances subordonnées aux établissements de crédit et assimilés				NEANT		
Créances subordonnées à la clientèle						
TOTAL						

DÉTAIL DES AUTRES ACTIFS DU 01/01/2020 AU 30/06/2020 En milliers de DH

	30/06/2020	31/12/2019
ACTIF		
INSTRUMENTS OPTIONNELS ACHETÉS	-	-
OPÉRATIONS DIVERSES SUR TITRES	211	205 262
DÉBITEURS DIVERS	266 585	142 585
Sommes dues par l'État	257 846	133 314
Sommes dues par les organismes de prévoyance	-	-
Sommes diverses dues par le personnel	475	540
Comptes clients de prestations non bancaires	-	-
Divers autres débiteurs	8 264	8 731
VALEURS ET EMPLOIS DIVERS	165 384	164 348
COMPTES DE RÉGULARISATION	632 952	402 450
Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan	-	-
Comptes d'écart sur devises et titres	12 874	10 199
Résultats sur produits dérivés de couverture	-	-
Charges à répartir sur plusieurs exercices	7 767	3 595
Comptes de liaison entre siège, succursales et agences au Maroc	-	-
Produits à recevoir et charges constatées d'avance	271 809	40 983
Autres comptes de régularisation	340 503	347 672
CRÉANCES EN SOUFFRANCE SUR OPÉRATIONS DIVERSES		
TOTAL	1 065 132	914 644

ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIES DU 01/01/2020 AU 30/06/2020 En milliers de DH

	30/06/2020	31/12/2019
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE DONNÉS	22 148 322	22 393 906
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT EN FAVEUR D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS		
Crédits documentaires import	-	-
Acceptations ou engagements de payer	-	-
Ouvertures de crédits confirmés	-	-
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Engagements irrévocables de crédit-bail	-	-
Engagements révocables sur produits participatifs	-	-
Autres engagements de financement donnés	-	-
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT EN FAVEUR DE LA CLIENTÈLE	5 405 222	6 308 783
Crédits documentaires import	2 268 118	2 021 430
Acceptations ou engagements de payer	314 276	1 387 436
Ouvertures de crédits confirmés	-	258 866
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Engagements irrévocables de crédit-bail	-	-
Engagements révocables sur produits participatifs	1 486	6 864
Autres engagements de financement donnés	2 821 341	2 634 187
ENGAGEMENTS DE GARANTIE EN FAVEUR D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	10 634 559	9 802 199
Crédits documentaires export confirmés	773	694
Acceptations ou engagements de payer	-	-
Garanties de crédits données	-	-
Autres cautions, avals et garanties donnés	10 633 786	9 801 505
Engagements en souffrance	-	-
ENGAGEMENTS DE GARANTIE DE L'ORDRE DE LA CLIENTÈLE	6 108 541	6 282 923
Garanties de crédits données	-	-
Cautions et garanties en faveur de l'administration publique	3 927 432	3 789 667
Autres cautions et garanties données	2 181 108	2 493 256
Engagements en souffrance	-	-
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE REÇUS	6 291 889	4 356 039
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT REÇUS D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	300 000	-
Ouvertures de crédit confirmés	-	-
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Autres engagements de financement reçus	300 000	-
ENGAGEMENTS DE GARANTIE REÇUS D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	5 991 889	4 356 039
Garanties de crédits	-	-
Autres garanties reçues	5 991 889	4 356 039
ENGAGEMENTS DE GARANTIE REÇUS DE L'ÉTAT ET D'ORGANISMES DE GARANTIE DIVERS	-	-
Garanties de crédits	-	-
Autres garanties reçues	-	-

COMMISSIONS DU 01/01/2020 AU 30/06/2020 En milliers de DH

Commissions	Montant
COMMISSIONS PERÇUES :	214 248
Sur opérations de change	3 146
Sur opérations sur titres	1 832
Sur engagements sur titres	-
Sur opérations sur titres en gestion et en dépôt	15 478
Sur moyens de paiement	58 919
Sur activités de conseil et d'assistance	12 225
Sur ventes de produits d'assurances	14 912
Commissions de fonctionnement de compte	15 026
Commissions sur prestations de service sur crédit	18 213
Sur autres prestations de service	74 596
COMMISSIONS VERSÉES :	25 329
Sur opérations de change	-
Relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres	-
Sur produits dérivés	-
Sur opérations sur titres en gestion et en dépôt	-
Sur moyens de paiement	16 046
Sur activités de conseil et d'assistance	-
Sur ventes de produits d'assurances	-
Sur autres prestations de service	9 283

DÉTAIL DES AUTRES PASSIFS DU 01/01/2020 AU 30/06/2020 En milliers de DH

PASSIF	30/06/2020	31/12/2019
INSTRUMENTS OPTIONNELS VENDUS	-	4 291
OPÉRATIONS DIVERSES SUR TITRES	291	3 371
CRÉDITEURS DIVERS	1 151 621	1 160 078
Sommes dues à l'État	269 791	271 219
Sommes dues aux organismes de prévoyance	48 443	39 265
Sommes diverses dues au personnel	36	36
Sommes diverses dues aux actionnaires et associés	2 433	2 433
Fournisseurs de biens et services	17 788	11 958
Divers autres créditeurs	813 130	835 167
COMPTES DE RÉGULARISATION	1 257 856	1 279 088
Compte de concordance Dirhams/devises	-	-
Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan	-	-
Comptes d'écarts sur devises et titres	-	-
Résultats sur produits dérivés de couverture	-	-
Comptes de liaison entre siège, succursales et agences au Maroc	478 520	806 599
Charges à payer et produits constatés d'avance	297 650	300 172
Autres comptes de régularisation	-	-
Comptes transitoires ou d'attente créditeur	481 686	172 317
TOTAL	2 409 768	2 446 827

PRODUITS SUR TITRES DE PROPRIÉTÉ DU 01/01/2020 AU 30/06/2020 En milliers de DH

Catégorie des titres	Produits percus
Titres de participation	6 111
Participations dans les entreprises liées	90 155
Titres de l'activité de portefeuille	0
Emplois assimilés	0
TOTAL	96 266

ENGAGEMENTS SUR TITRES DU 01/01/2020 AU 30/06/2020 En milliers de DH

ENGAGEMENTS DONNÉS	Montant
Titres achetés à réméré	0
Autres titres à livrer	0
ENGAGEMENTS REÇUS	Montant
Titres vendus à réméré	0
Autres titres à recevoir	0

VENTILATION DU TOTAL DE L'ACTIF, DU PASSIF ET DE L'HORS BILAN EN MONNAIE ÉTRANGÈRE DU 01/01/2020 AU 30/06/2020 En milliers de DH

Bilan	Montant
ACTIF	2 767 238
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	32 800
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	1 485 280
Créances sur la clientèle	38
Titres de transaction et de placement et investissement	163 117
Autres actifs	1 032 546
Titres de participation et emplois assimilés	53 457
Créances subordonnées	-
Immobilisations données en crédit-bail et location	-
Immobilisations incorporelles et corporelles	-
PASSIF	2 767 238
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	0
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	777 115
Dépôts de la clientèle	1 857 294
Titres de créance émis	-
Autres passifs	132 830
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-
Dettes subordonnées	-
HORS BILAN	
Engagements donnés	10 708 686
Engagements reçus	6 680

OPÉRATIONS DE CHANGE À TERME ET ENGAGEMENTS SUR PRODUITS DÉRIVÉS En milliers de DH

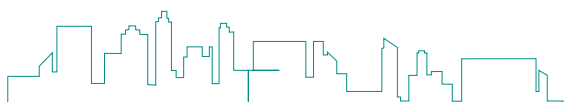
Titres	OPÉRATIONS DE COUVERTURE		AUTRES OPÉRATIONS	
	30/06/2020	31/12/2019	30/06/2020	31/12/2019
OPÉRATIONS DE CHANGE À TERME	4 990 821	3 029 626	0	0
Devises à recevoir	1 951 508	1 033 758	-	-
Dirhams à livrer	890 287	146 575	-	-
Devises à livrer	1 619 661	1 367 467	-	-
Dirhams à recevoir	529 364	481 825	-	-
Dont swaps financiers de devises	-	-	-	-
ENGAGEMENTS SUR PRODUITS DÉRIVÉS	415 476	26 137	0	0
Engagements sur marchés réglementés de taux d'intérêt	-	-	-	-
Engagements sur marchés de gré à gré de taux d'intérêt	-	-	-	-
Engagements sur marchés réglementés de cours de change	415 476	26 137	-	-
Engagements sur marchés de gré à gré de cours de change	-	-	-	-
Engagements sur marchés réglementés d'autres instruments	-	-	-	-
Engagements sur marchés de gré à gré d'autres instruments	-	-	-	-
TOTAL	5 406 297	3 055 763	0	0

ÉTAT DES DÉROGATIONS DU 01/01/2020 AU 30/06/2020 En milliers de DH

Indications de dérogations	Justifications des dérogations	Influence des dérogations sur le patrimoine, la situation financière et les résultats
Dérogations aux principes comptables fondamentaux	NEANT	NEANT
Dérogations aux méthodes d'évaluation	NEANT	NEANT
Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des États de synthèse	NEANT	NEANT

ÉTAT DES CHANGEMENTS DES MÉTHODES DU 01/01/2020 AU 30/06/2020 En milliers de DH

Nature des changements	Justifications des changements	Influence sur le patrimoine, la situation financière et les résultats
I. Changements affectant les méthodes d'évaluation	NEANT	NEANT
II. Changements affectant les règles de présentation	NEANT	NEANT


AUTRES PRODUITS ET CHARGES DU 01/01/2020 AU 30/06/2020 En milliers de DH

PRODUITS ET CHARGES	MONTANT
AUTRES PRODUITS ET CHARGES BANCAIRES	119 153
AUTRES PRODUITS BANCAIRES	226 295
AUTRES CHARGES BANCAIRES	107 142
Commentaires	
Dont gains sur titres de transaction	52 304
Dont plus-values de cession sur BDT	752
Dont Produits sur engagements sur titres	0
Dont Produits sur engagements sur produits dérivés	0
Dont produits sur opérations de change	155 637
Dont Divers autres Produits bancaires	17 536
Dont reprises de provision p/dep des titres de placement	66
Dont pertes sur titres de transaction	27 373
Dont moins-values de cession sur titres	144
Dont charges sur moyens de paiement	16 046
Dont autres charges sur prestations de service	9 283
Dont charges sur engagements de titres	0
Dont charges sur produits dérivés	252
Dont pertes sur opérations de change	3 128
Dont cotisation au fonds de garantie des dépôts	43 143
Dont dotations aux prov. depreciait des titres de placement	85
Diverses charges bancaires	7 688

PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION NON BANCAIRE MONTANT

PRODUITS D'EXPLOITATION NON BANCAIRE	293
CHARGES D'EXPLOITATION NON BANCAIRE	0

Commentaires

PRODUITS	MONTANT
➤ Dont produits sur valeurs et emplois divers	0
➤ Dont plus-values de cession sur immobilisations financières	0
➤ Dont plus-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	0
➤ Dont produits accessoires	293
➤ Dont autres produits d'exploitation non bancaire	0
CHARGES	MONTANT
➤ Dont autres charges sur valeurs et emplois divers	0
➤ Dont moins-values de cession sur immobilisations.	0

AUTRES CHARGES MONTANT

DOTATION AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CRÉANCES IRRECOURVABLES	466 940
--	----------------

Commentaires

Dont dotations aux provisions pour créances en souffrance	302 992
Dont pertes sur créances irrécouvrables	47 469
Dont dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	0
Dont dotations aux provisions pour risques d'exécution d'engagement par signature	0
Dont dotations aux provisions pour autres risques et charges	116 479
Dont dotations aux provisions réglementées	0
Dont dotations aux autres provisions	0

AUTRES PRODUITS MONTANT

REPRISES DE PROVISIONS ET RÉCUPÉRATIONS SUR CRÉANCES AMORTIES	192 568
--	----------------

Commentaires

Dont reprise de provisions pour créances en souffrance	182 356
Dont récupérations sur créances amorties	3 231
Dont reprise aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	0
Dont reprise de provisions pour risque d'exécution d'engagement par signature	0
Dont reprise de provisions pour autres risques et charges	6 981
Dont reprise de provisions réglementées	0
Dont reprise des autres provisions	0

PRODUITS ET CHARGES NON COURANTS MONTANT

PRODUITS NON COURANTS	0
CHARGES NON COURANTES	56 518

RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE MARCHÉ DU 01/01/2020 AU 30/06/2020 En milliers de DH

PRODUITS ET CHARGES	MONTANT
PRODUITS	205 613
Gains sur les titres de transaction	52 304
Plus-value de cession sur titres de placement	752
Reprise de provision sur dépréciation des titres de placement	66
Gains sur les produits dérivés	-
Gains sur les opérations de change	152 492
CHARGES	30 982
Pertes sur les titres de transaction	27 373
Moins-value de cession sur titres de placement	144
Dotations aux provisions sur dépréciation des titres de placement	85
Pertes sur les produits dérivés	251
Pertes sur opérations de change	3 128
RÉSULTAT	174 631

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT COURANT APRÈS IMPÔTS DU 01/01/2020 AU 30/06/2020 En milliers de DH

I. DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	MONTANT
Résultat courant d'après le compte de produits et charges	348 060
Réintégrations fiscales sur opérations courantes (+)	752
Déductions fiscales sur opérations courantes (-)	95 906
Résultat courant théoriquement imposable (-)	252 906
Impôt théorique sur le résultat courant (-)	93 575
Résultat courant après impôts (-)	254 485

II. INDICATIONS DU RÉGIME FISCAL ET DES AVANTAGES OCTROYÉS PAR LES CODES DES INVESTISSEMENTS OU PAR DES DISPOSITIONS LÉGALES SPÉCIFIQUES NÉANT

CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION DU 01/01/2020 AU 30/06/2020 En milliers de DH

CHARGES	MONTANT
CHARGES DE PERSONNEL	435 538
Commentaires	
Dont salaires et appointements	251 573
Dont primes et gratifications	54 719
Dont charges d'assurances sociales	74 656
Dont charges de retraite	4 898
Dont charges de formation	8 125
Dont autres charges de personnel	41 566

CHARGES MONTANT

IMPÔTS ET TAXES	9 428
------------------------	--------------

Commentaires

Taxe urbaine et taxe d'édilité	0
Patente	6 084
Droits d'enregistrements	0
Timbres fiscaux et formules timbrées	106
Taxe sur les véhicules	0
Autres impôts, taxe et droits assimilés	3 238

CHARGES MONTANT

CHARGES EXTERNES	245 465
-------------------------	----------------

Commentaires

Dont loyers de crédit-bail et de location	43 729
Dont frais d'entretien et de réparation	42 222
Dont rémunérations d'intermédiaire, et honoraires	28 890
Prime d'assurance	2 025
Frais d'électricité, d'eau, de chauffage et de combustible	10 832
Dont transports et déplacements	22 424
Mission et réception	2 440
Dont publicité et publication	12 595
Frais postaux et télécommunications	42 214
Frais de recherche et de documentation	109
Frais de conseils et d'assemblée	347
Dons et cotisations	2 125
Fournitures de bureau et imprimés	2 371
Dont autres charges externes	33 141

CHARGES MONTANT

AUTRES CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	1 184
--	--------------

Commentaires

Dont pénalités et dédits	0
Dont diverses autres charges générales d'exploitation	1 184

CHARGES MONTANT

DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	103 234
--	----------------

Commentaires
CAPITAUX PROPRES DU 01/01/2020 AU 30/06/2020 En milliers de DH

CAPITAUX PROPRES	Encours 31/12/2019	Affectation du résultat	Autres variations	Encours 30/06/2020
ÉCARTS DE RÉÉVALUATION				
RÉSERVES ET PRIMES LIÉES AU CAPITAL	5 184 453	0	0	5 184 453
Réserve légale	132 793	0	0	132 793
Autres réserves	2 266 714	0	0	2 266 714
Primes d'émission, de fusion et d'apport	2 784 946	0	0	2 784 946
CAPITAL	1 327 929	0	0	1 327 929
Capital appelé	1 327 929	0	0	1 327 929
Capital non appelé	0	0	0	0
Certificats d'investissement	0	0	0	0
Fonds de dotations	0	0	0	0

ACTIONNAIRES / CAPITAL NON VERSÉ

REPORT À NOUVEAU (+/-)	159 197	520 405	0	679 602
RÉSULTAT NET EN INSTANCE D'AFFECTATION (+/-)	0	0	0	0
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (+/-)	520 405	0	0	211 672
TOTAL	7 191 983	520 405	0	7 403 655

VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION, DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT PAR CATÉGORIE D'ÉMETTEUR DU 01/01/2020 AU 30/06/2020 En milliers de DH

TITRES	Établissement de crédit et assimilés	Émetteurs publics	ÉMETTEURS PRIVÉS		Total au 30/06/2020	Total au 31/12/2019
			Financiers	Non financiers		
TITRES COTÉS	0	0	0	0	0	0
Bons du trésor et valeurs assimilées	0	0	0	0	0	0
Obligations	0	0	0	0	0	0
Autres titres de créance	0	0	0	0	0	0
Certificats de sukuk	0	0	0	0	0	0
Titres de propriété	0	0	0	0	0	0
TITRES NON COTÉS	321 842	8 996 685	28	1 446	9 320 002	9 708 856
Bons du trésor et valeurs assimilées	0	8 915 649	0	0	8 915 649	7 973 270
Obligations	0	0	0	0	0	9 458
Autres titres de créance	321 842	0	0	0	321 842	1 643 616
Certificats de sukuk	0	81 036	0	0	81 036	81 036
Titres de propriété	0	0	28	1 446	1 475	1 475
TOTAL	321 842	8 996 685	28	1 446	9 320 002	9 708 856

Les chiffres ci-dessus sont présentés hors intérêts courus



CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE DU 01/01/2020 AU 30/06/2020

En milliers de DH

	Secteur public	SECTEUR PRIVÉ			Total au 30/06/2020	Total au 31/12/2019
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
CRÉDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS DE TRÉSORERIE	129 197	439	9 003 961	207 217	9 340 814	7 465 331
Comptes à vue débiteurs	78 940	439	3 698 162	162 889	3 940 430	2 996 158
Créances commerciales sur le Maroc	257		1 599 442	1 578	1 601 277	2 211 079
Crédits à l'exportation			6 895		6 895	26 136
Autres crédits de trésorerie	50 000		3 699 462	42 750	3 792 212	2 231 958
Autres financements participatifs de trésorerie	0		0	0	0	0
CRÉDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS À LA CONSOMMATION				4 891 555	4 891 555	4 925 757
Crédits à la consommation				4 889 125	4 889 125	4 923 002
Mourabaha à la consommation						
Mourabaha pour donneur d'ordre à la consommation				2 429	2 429	2 755
Autres financements participatifs à la consommation						
CRÉDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS À L'ÉQUIPEMENT	3 200 895		5 802 858	220 437	9 224 190	9 288 846
Crédits à l'équipement	3 200 895		5 802 858	219 259	9 223 012	9 288 846
Mourabaha à l'équipement						
Mourabaha pour donneur d'ordre à l'équipement				1 178	1 178	
Autres financements participatifs à l'équipement						
CRÉDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS IMMOBILIERS			1 966 149	13 577 516	15 543 665	15 636 742
Crédits immobiliers			1 966 149	13 413 372	15 379 521	15 513 669
Mourabaha immobilière						
Mourabaha pour donneur d'ordre immobilière				164 144	164 144	123 073
Autres financements participatifs immobiliers						
AUTRES CRÉDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS		612 827	16 778		629 605	1 426 530
CRÉANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE	2 186 928		1 031 282		3 218 209	3 540 306
INTÉRÊTS COURUS À RECEVOIR	41 805		45 237	70 028	157 070	156 705
CRÉANCES EN SOUFFRANCE			667 443	746 888	1 414 330	1 288 527
Créances pré-douteuses			323	250 616	250 938	
☑ Dont créances pré-douteuses sur financements participatifs						
Créances douteuses			190 242	125 453	315 695	457 773
☑ Dont créances douteuses sur financements participatifs						
Créances compromises			476 878	370 819	847 697	830 754
☑ Dont créances compromises sur financements participatifs						
TOTAL	5 558 825	613 266	18 533 708	19 713 641	44 419 439	43 728 745

CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS DU 01/01/2020 AU 30/06/2020

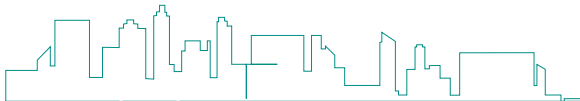
En milliers de DH

	ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT AU MAROC			Établissements de crédit à l'étranger	Total au 30/06/2020	Total au 31/12/2019
	Bank Al-Maghrib Trésor public service des chèques postaux	Banque au Maroc	Autres Établissements de crédit et assimilés au Maroc			
COMPTES ORDINAIRES DÉBITEURS	408 554	4 539	70	433 572	846 736	829 109
VALEURS REÇUES EN PENSION	0	0	0	0	0	0
Au jour le jour		0	0		0	0
À terme					0	0
PRÊTS DE TRÉSORERIE	0	600 000	1 565 779		2 165 779	2 474 263
Au jour le jour	0	600 000	129 269		729 269	1 497 790
À terme	0		1 436 510		1 436 510	976 473
PRÊTS FINANCIERS		373 333	3 231 601		3 604 934	4 029 674
CRÉANCES SUR FINANCEMENT PARTICIPATIF	0	0	0	0	0	0
Mourabaha						
Salam						
Autres financements participatifs						
AUTRES CRÉANCES		42 892			42 892	116 473
INTÉRÊTS COURUS À RECEVOIR		3 601	104 151		107 752	65 129
CRÉANCES EN SOUFFRANCE	0	0	0	0	0	0
Dont créances en souffrance sur financements participatifs						
TOTAL	408 554	1 024 365	4 901 601	433 572	6 768 093	7 514 648

DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS DU 01/01/2020 AU 30/06/2020

En milliers de DH

	ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT AU MAROC			Établissements de crédit à l'étranger	Total au 30/06/2020	Total au 31/12/2019
	Bank Al-Maghrib Trésor public service des chèques postaux	Banque au Maroc	Autres Établissements de crédit et assimilés au Maroc			
COMPTES ORDINAIRES CRÉDITEURS		1 087	39 129	313 645	353 861	308 595
VALEURS DONNÉES EN PENSION	0	0	53 003	0	53 003	169 990
Au jour le jour	0		53 003		53 003	169 990
À terme	0		0		0	0
EMPRUNTS DE TRÉSORERIE	0	0	220 000	468 550	688 550	610 000
Au jour le jour				468 550	468 550	
À terme	0		220 000	0	220 000	610 000
EMPRUNTS FINANCIERS	0		174 202	0	174 202	174 202
DETTES SUR FINANCEMENTS PARTICIPATIFS	0	0	287	0	287	4 478
Mourabaha	0		287		287	4 478
Salam	0		0		0	0
Autres financements participatifs						
AUTRES DETTES			260 970		260 970	268 729
INTÉRÊTS COURUS À PAYER	0	0	48 317		48 317	48 133
TOTAL	0	1 087	795 908	782 195	1 579 190	1 584 127



TITRES DE CRÉANCE ÉMIS DU 01/01/2020 AU 30/06/2020

En milliers de DH

Nature titres	CARACTÉRISTIQUES					Montant ⁽¹⁾	DONT		Montant non amorti des primes d'émission ou de remboursement
	Date de jouissance	Date d'échéance	Valeur nominale unitaire	Taux nominal	Mode de remboursement		Entreprises liées	Autres apparentés	
Certificats de dépôt	03/01/2020	06/01/2021	100	2,65		379 700			
Certificats de dépôt	20/03/2020	18/09/2020	100	2,4		8 500			
Certificats de dépôt	20/03/2020	18/09/2020	100	2,4		20 000			
Certificats de dépôt	20/03/2020	18/09/2020	100	2,4		1 500			
Certificats de dépôt	20/03/2020	18/09/2020	100	2,4		20 000			
Certificats de dépôt	20/03/2020	18/09/2020	100	2,4		100 000			
Certificats de dépôt	20/03/2020	18/09/2020	100	2,4		100 000			
Certificats de dépôt	10/06/2020	10/12/2020	100	2,3		100 000			
Certificats de dépôt	10/06/2020	10/12/2020	100	2,3		100 000			
Certificats de dépôt	10/06/2020	10/12/2020	100	2,3		50 000			
Certificats de dépôt	10/06/2020	10/12/2020	100	2,3		100 000			
Certificats de dépôt	10/06/2020	10/12/2020	100	2,3		30 000			
Certificats de dépôt	10/06/2020	10/12/2020	100	2,3		50 000			
Certificats de dépôt	10/06/2020	10/12/2020	100	2,3		70 000			
Certificats de dépôt	10/06/2020	10/12/2020	100	2,3		50 000			
Certificats de dépôt	10/06/2020	10/12/2020	100	2,3		50 000			
Certificats de dépôt	10/06/2020	10/12/2020	100	2,3		22 000			
Certificats de dépôt	10/06/2020	10/12/2020	100	2,3		90 000			
Certificats de dépôt	10/06/2020	10/12/2020	100	2,3		5 000			
Certificats de dépôt	10/06/2020	10/12/2020	100	2,3		10 000			
Certificats de dépôt	10/06/2020	10/12/2020	100	2,3		22 000			
Certificats de dépôt	10/06/2020	10/12/2020	100	2,3		30 000			
Certificats de dépôt	10/06/2020	10/12/2020	100	2,3		1 000			
Certificats de dépôt	10/06/2020	10/12/2020	100	2,3		60 000			
Certificats de dépôt	10/06/2020	10/12/2020	100	2,3		20 000			
Certificats de dépôt	10/06/2020	10/12/2020	100	2,3		40 000			
Certificats de dépôt	10/06/2020	10/12/2020	100	2,3		70 000			
Certificats de dépôt	10/06/2020	10/12/2020	100	2,3		80 000			
Certificats de dépôt	10/06/2020	10/12/2020	100	2,3		45 000			
Certificats de dépôt	10/06/2020	10/12/2020	100	2,3		20 000			
Certificats de dépôt	10/06/2020	10/12/2020	100	2,3		5 000			
Certificats de dépôt	10/06/2020	10/12/2020	100	2,3		20 000			
Certificats de dépôt	10/06/2020	10/12/2020	100	2,3		20 000			
Certificats de dépôt	10/06/2020	10/12/2020	100	2,3		20 000			
Certificats de dépôt	03/12/2019	04/12/2020	100	2,65		191 500			
Certificats de dépôt	06/12/2019	09/12/2020	100	2,8		50 000			
Certificats de dépôt	10/09/2019	11/09/2020	100	2,9		201 500			
Certificats de dépôt	17/09/2019	18/09/2020	100	2,7		359 400			
Certificats de dépôt	04/10/2019	07/10/2020	100	2,7		413 400			
Certificats de dépôt	28/10/2019	29/10/2020	100	2,7		34 600			
Certificats de dépôt	04/02/2020	08/02/2021	100	2,65		192 800			
Certificats de dépôt	31/08/2018	31/08/2020	100	2,86		250 000			
Certificats de dépôt	12/09/2019	13/09/2021	100	2,65		700 000			
Certificats de dépôt	05/11/2019	09/11/2020	100	2,65		174 500			
Certificats de dépôt	03/03/2020	05/03/2021	100	2,65		235 900			
Certificats de dépôt	25/03/2020	26/03/2021	100	2,7		193 700			
Certificats de dépôt	22/04/2020	23/04/2021	100	2,8		54 000			
Certificats de dépôt	04/05/2020	05/05/2021	100	2,85		108 400			
Certificats de dépôt	05/05/2020	06/05/2021	100	2,7		304 200			
Certificats de dépôt	01/06/2020	02/06/2021	100	2,8		111 700			
Certificats de dépôt	02/06/2020	03/06/2021	100	2,7		260 300			
Certificats de dépôt	22/05/2015	22/05/2022	100	3,5		6 000			
Certificats de dépôt	06/12/2018	05/11/2020	100	3,15		123 700			
Certificats de dépôt	14/05/2019	14/04/2021	100	3		150 000			
Certificats de dépôt	14/06/2019	14/05/2021	100	2,9		81 900			
Certificats de dépôt	06/12/2019	09/11/2021	100	2,9		50 000			
Certificats de dépôt	02/03/2020	02/02/2022	100	2,9		97 400			
Certificats de dépôt	02/07/2018	02/07/2020	100	Tx révisable		10 578			
Certificats de dépôt	24/07/2018	24/07/2020	100	Tx révisable		10 913			
TOTAL						6 196 091			

(1) Les chiffres ci-dessus sont présentés hors intérêts courus qui s'élèvent à 82 209 KDH

VALEURS DES TITRES DE TRANSACTION, DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT DU 01/01/2020 AU 30/06/2020

En milliers de DH

TITRES	Valeur comptable brute	Valeur actuelle	Valeur de remboursement	Plus-values latentes	Moins-values latentes	Provisions
TITRES DE TRANSACTION	1 005 411	1 005 411	953 810			
Bons du trésor et valeurs assimilées	953 147	953 147	902 810			
Obligations	-	-	-			
Autres titres de créance	52 264	52 264	51 000			
Certificats de sukuk						
TITRES DE PLACEMENT	5 204 052	5 203 967	5 148 384	85	85	
Bons du trésor et valeurs assimilées	5 097 665	5 097 580	5 042 072	85	85	
Obligations	0	0	0			
Autres titres de créance	23 876	23 876	23 800			
Certificats de sukuk	81 036	81 036	81 036			
Titres de propriété	1 475	1 475	1 475			
TITRES D'INVESTISSEMENT	3 112 871	3 110 624	3 036 737	2 247	2 247	2 247
Bons du trésor et valeurs assimilées	2 867 169	2 864 922	2 793 465	2 247	2 247	2 247
Obligations	0	0	0			
Autres titres de créance	245 702	245 702	243 272			
Certificats de sukuk						
TOTAL	9 322 334	9 320 002	9 138 930	2 332	2 332	2 332

Non inclus les intérêts courus à recevoir.



DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE DU 01/01/2020 AU 30/06/2020

En milliers de DH

DÉPÔTS	Secteur public	SECTEUR PRIVÉ			Total au 30/06/2020	Total au 31/12/2019
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
COMPTES À VUE CRÉDITEURS	467 728	678 588	10 423 347	19 481 213	31 050 876	30 190 926
COMPTE D'ÉPARGNE	0	0	0	7 526 206	7 526 206	7 592 191
DÉPÔTS À TERME	400 000	1 033 615	750 220	2 005 627	4 189 462	4 747 728
AUTRES COMPTES CRÉDITEURS (Y COMPRIS HAMISH AL JIDDIYA)	853	148 127	1 511 885	218 263	1 879 128	1 669 742
INTÉRÊTS COURUS À PAYER	4 773	16 591	6 955	24 937	53 256	66 483
TOTAL	873 354	1 876 921	12 692 407	29 256 247	44 698 929	44 267 070

Les entreprises non financières comprennent également les entreprises publiques non financières conformément à la présentation préconisée par le PCEC.

VALEURS ET SÛRETÉS REÇUES ET DONNÉES EN GARANTIE DU 01/01/2020 AU 30/06/2020

En milliers de DH

Valeurs et sûretés reçues en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature données	Montants des créances et des engagements par signature donnés couverts
Bons du trésor et valeurs assimilées	-		
Certificats de Sukuk			
Autres titres			
Hypothèques	29 451 511		
Autres valeurs et sûretés réelles	22 954 005		
TOTAL	52 405 516		

Valeurs et sûretés données en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques du passif ou du hors bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus	Montants des dettes ou engagements par signature reçus couverts
Bons du trésor et valeurs assimilées			
Certificats de Sukuk			
Autres titres			
Hypothèques			
Autres valeurs et sûretés réelles	581 700	BDT donnés en garantie CDG	581 700
TOTAL	581 700		581 700

PROVISIONS DU 01/01/2020 AU 30/06/2020

En milliers de DH

PROVISIONS	Encours 31/12/2019	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 30/06/2020
PROVISIONS DÉDUITES DE L'ACTIF, SUR :	5 244 155	303 077	182 422	-72	5 364 738
Créances sur les Établissements de crédit et assimilés	0		0		0
Créances sur la clientèle	5 221 447	300 592	182 356	-72	5 339 611
Titres de placement	2 313	85	66		2 332
Titres de participation et emplois assimilés	14 218	0	0	0	14 218
Dépôts d'investissements et Wakala Bil Istithmar placés	0	0	0	0	0
Immobilisations en crédit-bail et en location	5 771	2 400	0		8 171
Immobilisations en Ijara					
Autres actifs	406				406
PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF	245 801	116 479	6 981	-35	355 265
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	18 149	0	0	0	18 149
Provisions pour risques de change	24				24
Provisions pour pertes sur marchés à terme	7 930	0	4 987		2 943
Provisions pour risques généraux et charges	219 698	116 479	1 994	-35	334 148
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires	0				0
Provisions pour autres risques et charges	0	0	0		0
Provisions réglementées					
TOTAL GÉNÉRAL	5 489 956	419 556	189 403	-107	5 720 002

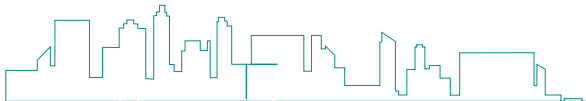
Les comptes sociaux à fin juin 2020 prennent en compte les impacts estimés de la crise sanitaire sur le coût du risque. L'approche suivie consiste à renforcer significativement le niveau de provision pour risque global (PRG). Elle s'appuie sur une analyse sectorielle et intègre le risque de dégradation significative des expositions sur les principaux secteurs fragilisés par la crise sanitaire. Cette approche fera l'objet d'une mise à jour au regard du contexte évolutif de la crise sanitaire Covid-19.

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES DU 01/01/2020 AU 30/06/2020

En milliers de DH

NATURE	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice (1)	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice (1)	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions			Montant net à la fin de l'exercice	
					Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotation au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	992 415	14 091	-645	1 007 151	472 506	37 818	0	510 325	496 826
Droit au bail	127 369	400	0	127 768	2 667	0	0	2 667	125 101
Immobilisations en recherche et développement	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	865 046	13 691	-645	879 382	469 839	37 818	0	507 657	371 725
Immobilisations incorporelles hors exploitation					0	0	0	0	0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 073 921	9 632	35 244	3 048 308	1 832 851	63 923	0	1 896 774	1 151 534
Immeubles d'exploitation	1 635 685	2 146	-5 465	1 643 296	777 743	29 288	0	807 031	836 264
↳ Terrain d'exploitation	29 293	0	0	29 293	0	0	0	0	29 293
↳ Immeubles d'exploitation Bureaux	1 573 923	2 146	-5 465	1 581 533	757 290	28 686	0	785 976	795 557
↳ Immeubles d'exploitation Logements de fonction	32 469	0	0	32 469	20 453	602	0	21 055	11 414
Mobilier et matériel d'exploitation	583 904	1 708	-4 008	589 620	450 377	16 169	0	466 545	123 074
↳ Mobilier de bureau d'exploitation	175 158	890	0	176 047	145 325	3 287	0	148 612	27 435
↳ Matériel de bureau d'exploitation	48 573	12	0	48 586	47 828	573	0	48 401	185
↳ Matériel informatique	360 119	806	-4 008	364 933	257 170	12 308	0	269 478	95 455
↳ Matériel roulant rattaché à l'exploitation	54	0	0	54	54	0	0	54	0
↳ Autres matériels d'exploitation	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations corporelles d'exploitation	739 812	2 520	-125	742 456	586 803	17 476	0	604 279	138 178
Immobilisations corporelles hors exploitation	49 961	0	0	49 961	17 929	991	0	18 919	31 041
↳ Terrains hors exploitation	0	0	0	0	0	0	0	0	0
↳ Immeubles hors exploitation	45 488	0	0	45 488	15 044	858	0	15 902	29 586
↳ Mobilier et matériel hors exploitation	4 473	0	0	4 473	2 885	132	0	3 017	1 456
↳ Autres immobilisations corporelles hors exploitation	0	0	0	0	0	0	0	0	0
IMMOBILISATIONS EN COURS	64 559	3 258	44 842	22 976	0	0	0	0	22 976
TOTAL	4 066 335	23 723	34 599	4 055 459	2 305 358	101 741	0	2 407 099	1 648 360

(1) Ces rubriques comprennent également les mouvements Entrées et Sorties des immobilisations.



DATATION ET ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS DU 01/01/2020 AU 30/06/2020

I. DATATION	
Date de clôture ⁽¹⁾	30 juin 2020
Date d'établissement des États de synthèse ⁽²⁾	Août 2020

(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice.
(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des États de synthèse.

II. ÉVÉNEMENTS NÉS POSTÉRIEUREMENT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES À CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1^{ÈRE} COMMUNICATION EXTERNE DES ÉTATS DE SYNTHÈSE

DATES	Indications des événements	
	Favorables	NÉANT
	Défavorables	NÉANT

IMMOBILISATIONS DONNÉES EN CRÉDIT-BAIL, EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT ET EN LOCATION SIMPLE DU 01/01/2020 AU 30/06/2020

NATURE	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements		Provisions			Montant net à la fin de l'exercice
					Dotation au titre de l'exercice	Cumul des amortissements	Dotation au titre de l'exercice	Reprises de provisions	Cumul des provisions	
IMMOBILISATIONS DONNÉES EN CRÉDIT-BAIL ET EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT	1 867 261	107 095	158 382	1 815 975	221 025	1 014 270	2 400	-	8 171	793 534
CRÉDIT-BAIL SUR IMMOBILISATIONS INCORPORELLES										
CRÉDIT-BAIL MOBILIER	1 846 665	98 391	158 382	1 786 674	220 683	1 009 877	-	-	-	776 797
➤ Crédit-bail mobilier en cours	1 232	-	-	1 232	-	-	-	-	-	1 232
➤ Crédit-bail mobilier loué	1 845 434	98 391	158 382	1 785 442	220 683	1 009 877	-	-	-	775 565
➤ Crédit-bail mobilier non loué après résiliation										
CRÉDIT-BAIL IMMOBILIER	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
➤ Crédit-bail immobilier en cours										
➤ Crédit-bail immobilier loué										
➤ Crédit-bail immobilier non loué après résiliation										
LOYERS COURUS A RECEVOIR										
LOYERS RESTRUCTURES										
LOYERS IMPAYÉS	6 616	8 169	-	14 785	-	-	-	-	-	14 785
CRÉANCES EN SOUFFRANCE	13 980	535	0	14 516	342	4 394	2 400	-	8 171	1 952
IMMOBILISATIONS DONNÉES EN LOCATION SIMPLE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
BIENS MOBILIERS EN LOCATION SIMPLE										
BIENS IMMOBILIERS EN LOCATION SIMPLE										
LOYERS COURUS A RECEVOIR										
LOYERS RESTRUCTURES										
LOYERS IMPAYÉS										
LOYERS EN SOUFFRANCE										
TOTAL	1 867 261	107 095	158 382	1 815 975	221 025	1 014 270	2 400	-	8 171	793 534

ACTIF DE LA FENÊTRE PARTICIPATIVE DU 01/01/2020 AU 30/06/2020

ACTIF	En milliers de DH	
	30/06/2020	31/12/2019
1. VALEURS EN CAISSE, BANQUES CENTRALES, TRÉSOR PUBLIC, SERVICE DES CHÈQUES POSTAUX	62 698	94 555
2. CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	-	-
À vue	-	-
À terme	-	-
3. CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE	167 759	125 829
Créances sur Mourabaha	167 758	125 828
Créances sur Salam	-	-
Créances sur autres financements participatifs	-	-
Autres créances sur la clientèle	1	1
4. TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT	82 572	81 497
Dont Certificats de Sukuk	82 572	81 497
5. BIENS ACQUIS DANS LE CADRE DE FINANCEMENTS PARTICIPATIFS	-	-
6. IMMOBILISATIONS DONNÉES EN IJARA	-	-
7. TITRES D'INVESTISSEMENT TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS DIVERS	-	-
Dont Certificats de Sukuk	-	-
Dont titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
8. DÉPÔTS D'INVESTISSEMENTS ET WAKALA BIL ISTITHMAR PLACÉS	-	-
9. AUTRES ACTIFS	10 812	9 854
TOTAL DES ACTIFS	323 841	311 736

PASSIF DE LA FENÊTRE PARTICIPATIVE DU 01/01/2020 AU 30/06/2020

PASSIF	En milliers de DH	
	30/06/2020	31/12/2019
1. BANQUES CENTRALES, TRÉSOR PUBLIC, SERVICE DES CHÈQUES POSTAUX	0	0
2. DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉES	50 287	54 478
Dettes sur Mourabaha	0	0
Dettes sur Salam	0	0
Dettes sur autres financements participatifs	0	0
Autres dettes sur les établissements de crédit et assimilés	50 287	54 478
3. DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE	10 168	9 344
Comptes à vue créditeurs	8 183	4 993
Autres comptes créditeurs	1 985	4 351
4. DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE SUR PRODUITS PARTICIPATIFS	0	0
Dettes sur Mourabaha	0	0
Dettes sur Salam	0	0
Dettes sur autres financements participatifs	0	0
5. AUTRES PASSIFS	61 856	46 987
6. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	0	0
7. DÉPÔTS D'INVESTISSEMENT ET WAKALA BIL ISTITHMAR REÇUS	0	0
8. DOTATION EN CAPITAL	205 000	205 000
9. REPORTS	-4 072	-4 459
10. RÉSULTAT DE L'EXERCICE	601	387
TOTAL DES PASSIFS	323 841	311 736

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES DE LA FENÊTRE PARTICIPATIVE AU 30/06/2020

	En milliers de DH	
	30/06/2020	30/06/2019
I. PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	3 127	2 002
Rémunération et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit		
Rémunération et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	2 000	665
Produits sur titres de propriété et certificats de Sukuks	1 075	1 319
Produits sur titres de Moudaraba et Moucharaka		
Produits sur immobilisations données en Ijara		
Commission sur prestations de service	52	19
Autres produits bancaires		
Transfert de charges sur dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar reçus		
II. CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	0	0
Charges sur opérations avec les établissements de crédit et assimilés	0	0
Charges sur opérations avec la clientèle	0	0
Charges sur titres de Moudaraba et Moucharaka	0	0
Charges sur immobilisations données en Ijara	0	0
Charges sur immobilisations	0	0
Transfert de produits sur dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar reçus		
III. PRODUIT NET BANCAIRE	3 127	2 002
Produits d'exploitation non bancaire	0	0
Charges d'exploitation non bancaire	0	0
IV. CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	-2 173	-2 134
V. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES		
VI. REPRISSES DE PROVISIONS ET RÉCUPÉRATIONS SUR CRÉANCES AMORTIES		
VII. RÉSULTAT COURANT	954	-132
VIII. RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	954	-132
Impôts théorique	353	49
IX. RÉSULTAT APRÈS IMPÔTS	601	-132

TITRES ET AUTRES ACTIFS GÉRÉS OU EN DÉPÔTS DU 01/01/2020 AU 30/06/2020

TITRES	NOMBRE DE TITRES		MONTANTS	
	30/06/2020	31/12/2019	30/06/2019	31/12/2019
Titres dont l'établissement est dépositaire	124 084 408	146 035 104	69 080 671	72 160 830
Titres gérés en vertu d'un mandat de gestion				
Titres d'OPCVM domiciliés dont l'établissement est dépositaire	17 885 280	20 098 170	13 657 694	11 230 307
Titres d'OPCVM gérés en vertu d'un mandat de gestion				
Autres actifs dont l'établissement est dépositaire				
Autres actifs gérés en vertu d'un mandat de gestion				



TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE DU 01/01/2020 AU 30/06/2020

	En milliers de DH	
	30/06/2020	31/12/2019
1. (+) Produits d'exploitation bancaire perçus	1 986 569	3 938 144
2. (+) Récupérations sur créances amorties	3 231	18 525
3. (+) Produits d'exploitation non bancaire perçus	293	680
4. (-) Charges d'exploitation bancaire versées	-816 943	-1 732 960
5. (-) Charges d'exploitation non bancaire versées	0	-4 915
6. (-) Charges générales d'exploitation versées	-691 616	-1 388 146
7. (-) Impôts sur les résultats versés	-79 870	-254 821
I. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DU COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES	401 664	576 507
Variation des :		
8. (+) Créances sur les Établissements de crédit et assimilés	548 134	934 474
9. (+) Créances sur la clientèle	-690 694	-1 964 368
10. (+) Titres de transaction et de placement	446 159	-826 499
11. (+) Autres actifs	-150 489	-116 701
12. (+) Titres Moudaraba et Moucharaka		
13. (+) Immobilisations données en crédit-bail et en location	139 169	187 089
14. (+) Immobilisations données en Ijara		
15. (+) Dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar placés auprès des EC et assimilés		
16. (+) Dettes envers les Établissements de crédit et assimilés	-4 937	175 250
17. (+) Dépôts de la clientèle	431 859	-987 844
18. (+) Dettes envers la clientèle sur produits participatifs		
19. (+) Titres de créance émis	-1 371 764	1 038 552
20. (+) Autres passifs	-37 059	-33 750
II. SOLDE DES VARIATIONS DES ACTIFS ET PASSIFS D'EXPLOITATION	-689 622	-1 593 797
III. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION (I + II)	-287 957	-1 017 290
21. (+) Produit des cessions d'immobilisations financières	-	-
22. (+) Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	-	18 829
23. (-) Acquisition d'immobilisations financières	0	-23 440
24. (-) Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-23 723	-194 581
25. (+) Intérêts perçus		
26. (+) Dividendes perçus	96 626	118 307
IV. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	72 903	-80 885
27. (+) Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus		
28. (+) Variation de dettes subordonnées	-	500 000
29. (+) Dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar reçus		
30. (+) Émission d'actions	0	-
31. (-) Remboursement des capitaux propres et assimilés		
32. (-) Dépôts d'investissement remboursés		
33. (-) Intérêts versés		
34. (-) Rémunérations versées sur DI et Wakala Bil Istithmar		
35. (-) Dividendes versés	0	-398 379
V. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	0	101 621
VI. VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE (III+IV+V)	-215 054	-996 553
VII. TRÉSORERIE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	1 239 572	2 236 124
VIII. TRÉSORERIE A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	1 024 517	1 239 572

PASSAGE DU RÉSULTAT NET COMPTABLE AU RÉSULTAT NET FISCAL AU 30/06/2020

INTITULÉS	En milliers de DH	
	Montant	Montant
RÉSULTAT NET COMPTABLE	211 672	
Bénéfice net	211 672	
Perte nette		
RÉINTÉGRATIONS FISCALES	100 100	
1. COURANTES	752	
➤ Cadeaux à la clientèle		
➤ Redevances et locations non déductibles	152	
➤ Pénalités et amendes		
➤ dons, subventions et cotisations	327	
➤ Sponsoring & Mécenat culturel	274	
➤ Frais de réception et événements exceptionnels		
➤ Charges du personnel non déductibles		
2. NON COURANTES	99 348	
➤ IS	79 870	
➤ Pertes sur créances et comptes soldés (non couvertes par des provisions)	6 102	
➤ Charges non courantes	12 517	
➤ Provisions pour risques généraux		
➤ Charges sur exercice antérieurs	859	
DÉDUCTIONS FISCALES		95 906
1. COURANTES		95 906
➤ Dividendes		95 906
2. NON COURANTES		
➤ Reprise de provision pour investissement		
➤ Reprise de provisions pour autres risques et charges		
TOTAL	311 772	95 906
RÉSULTAT BRUT FISCAL		
Bénéfice brut si T1 > T2 (A)		215 866
Déficit brut fiscal si T2 > T1 (B)		
REPORTS DÉFICITAIRES IMPUTES (C) (1)		
Exercice n - 4		
Exercice n - 3		
Exercice n - 2		
Exercice n - 1		
RÉSULTAT NET FISCAL		
Bénéfice net fiscal (A - C) ou déficit net fiscal (B)		215 866
CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFÉRÉS		
CUMUL DES DÉFICITS FISCAUX RESTANT À REPORTER		
Exercice n - 4		
Exercice n - 3		
Exercice n - 2		
Exercice n - 1		

(1) Dans la limite du montant du bénéfice brut fiscal (A).

PLUS OU MOINS-VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS DU 01/01/2020 AU 30/06/2020

NATURE	En milliers de DH					
	Montant Brut	Amortissements Cumulés	Valeur nette comptable	Produit de cession	Plus-values de cession	Moins-values de cession
Droit au bail						
Frais d'établissement sur acquisition Immobilisation						
Logiciel informatique						
Immeubles exploitation bureau						
Immeubles hors exploitation						
Terrain exploitation						
Agencement Aménagement et Installation						
Agencement Aménagement et Installation						
Mobilier de bureau						
Matériel roulant						
Matériel roulant de fonction						
Matériel de bureau						
Immeubles exploitation logement de fonction						
Agencement Aménagement et Installation logement de fonction						
Aménagement nouveaux locaux						
Matériel Informatique (Ordinateurs centraux)						
Matériel Informatique (Ordinateurs centraux)						
Matériel Informatique (GAB & TPE)						
Matériel Informatique (Micro-ordinateurs)						
Télécommunications						
Mobilier logement de fonction						
Terrain hors exploitation						
TOTAL GÉNÉRAL	0	0	0	0	0	0

DETTES SUBORDONNÉES DU 01/01/2020 AU 30/06/2020

Monnaie de l'emprunt	Montant en monnaie		Conditions de remboursement anticipé, subordination et convertibilité		- Dont entreprises liées -		- Dont autres apparentés -		
	de l'emprunt	Cours	Taux	Durée	Montant de l'emprunt en monnaie nationale	Montant 30/06/2020	Montant 31/12/2019	Montant 30/06/2020	Montant 31/12/2019
MAD	270 000	100	6,04%	10	Subordination classique	270 000			
MAD	255 000	100	6,04%	10	Subordination classique - Coté sur la bourse de Casablanca	255 000			
MAD	225 000	100	3,41%	10	Subordination classique	225 000			
MAD	1 000 000	100	2,97%	10	Subordination classique	1 000 000			
MAD	74 800	100	3,38%	10	Subordination classique	74 800			
MAD	425 200	100	2,86%	10	Subordination classique	425 200			
TOTAL	2 250 000					2 250 000	0	0	0

Bd Sidi Mohammed Benabdelilah
Bâtiment C - Tour Ivoire 3 - 2ème étage
La Marina - Casablanca

Lot 57 Tour CFC
Quartier Casa Anfa - 19ème étage
30220 Hay Hassani Casablanca

BANQUE MAROCAINE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE (BMCI)

ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE SUR LA SITUATION INTERMÉDIAIRE DES COMPTES SOCIAUX AU 30 JUIN 2020

En application des dispositions du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993, tel que modifié et complété, nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire de la Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie (BMCI) comprenant le bilan et le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de flux de trésorerie et une sélection d'états de l'état des informations complémentaires (ETIC), relatifs à la période du 1er janvier au 30 juin 2020. Cette situation intermédiaire qui fait ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant KMAD 9 709 656, dont un bénéfice net de KMAD 211 672, relève de la responsabilité des organes de gestion de l'émetteur. Cette situation a été arrêtée par le directeur le 17 août 2020, dans un contexte évolutif de crise sanitaire de l'épidémie de Covid19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la Profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation intermédiaire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations de la période écoulée ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la banque arrêtés au 30 juin 2020, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Casablanca, le 28 août 2020

Les Commissaires aux Comptes

Hicham Belemqadem
Associé

Mohamed Rqibate
Associé



Les États financiers consolidés du Groupe BNP Paribas sont présentés au titre des deux semestres 2020 et 2019. Conformément à l'article 20.1 de l'annexe (I) au règlement européen Prospectus (règlement EU 809/2004), il est précisé que le premier semestre 2018 est consultable dans l'actualisation du 31 juillet 2019, enregistrée sous le numéro D.19-0114-A01, du Document de référence déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 5 mars 2019 sous le numéro D.19-0114.

BILAN AU 30 JUIN 2020

	En millions d'Euros	
	30 juin 2020	31 décembre 2019
ACTIF		
Caisse, banques centrales	281 632	155 135
Instruments financiers en valeur de marché par résultat		
↳ Portefeuille de titres	219 329	131 935
↳ Prêts et opérations de pension	294 215	196 927
↳ Instruments financiers dérivés	292 798	247 287
Instruments financiers dérivés de couverture	16 359	12 452
Actifs financiers en valeur de marché par capitaux propres		
↳ Titres de dette	59 176	50 403
↳ Instruments de capitaux propres	2 115	2 266
Actifs financiers au coût amorti		
↳ Prêts et créances sur les Établissements de crédit	45 888	21 692
↳ Prêts et créances sur la clientèle	828 053	805 777
↳ Titres de dette	127 040	108 454
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	5 916	4 303
Placements des activités d'assurance	250 917	257 818
Actifs d'impôts courants et différés	6 986	6 813
Comptes de régularisation et actifs divers	143 459	113 535
Participations dans les entreprises mises en équivalence	5 929	5 952
Immobilisations corporelles et immeubles de placement	31 714	32 295
Immobilisations incorporelles	3 743	3 852
Écarts d'acquisition	7 719	7 817
TOTAL ACTIF	2 622 988	2 164 713
DETTES		
Banques centrales	4 374	2 985
Instruments financiers en valeur de marché par résultat		
↳ Portefeuille de titres	97 200	65 490
↳ Dépôts et opérations de pensions	346 511	215 093
↳ Dettes représentées par un titre	58 634	63 758
↳ Instruments financiers dérivés	291 216	237 885
Instruments financiers dérivés de couverture	15 267	14 116
Passifs financiers au coût amorti		
↳ Dettes envers les Établissements de crédit	180 429	84 566
↳ Dettes envers la clientèle	963 183	834 667
↳ Dettes représentées par un titre	165 669	157 578
↳ Dettes subordonnées	21 829	20 003
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	6 871	3 989
Passifs d'impôts courants et différés	3 531	3 566
Comptes de régularisation et passifs divers	114 899	102 749
Provisions techniques et autres passifs d'assurance	228 180	236 937
Provisions pour risques et charges	9 158	9 486
TOTAL DETTES	2 506 951	2 052 868
CAPITAUX PROPRES		
Capital et réserves	106 671	97 135
Résultat de la période, part du Groupe	3 581	8 173
TOTAL CAPITAL, RÉSERVES CONSOLIDÉES ET RÉSULTAT DE LA PÉRIODE, PART DU GROUPE	110 252	105 308
Variations d'actifs et passifs comptabilisées directement en capitaux propres	1 217	2 145
TOTAL PART DU GROUPE	111 469	107 453
INTÉRÊTS MINORITAIRES	4 568	4 392
TOTAL CAPITAUX PROPRES	116 037	111 845
TOTAL PASSIF	2 622 988	2 164 713

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE RELATIFS AU PREMIER SEMESTRE 2020

	En millions d'Euros	
	1 ^{er} semestre 2020	1 ^{er} semestre 2019
RÉSULTAT AVANT IMPÔT	4 921	6 060
ÉLÉMENTS NON MONÉTAIRES INCLUS DANS LE RÉSULTAT NET AVANT IMPÔT ET AUTRES AJUSTEMENTS HORS RÉSULTAT	(957)	5 895
Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	3 144	3 021
Dotations nettes aux provisions des autres immobilisations et dépréciation des écarts d'acquisition	1	794
Dotations nettes aux provisions	311	6 015
Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	(225)	(314)
(Produits) nets des activités d'investissement	(500)	(1 487)
(Produits) nets des activités de financement	(971)	(915)
Autres mouvements	(2 717)	(1 219)
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE LIÉE AUX ACTIFS ET PASSIFS PROVENANT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	111 188	(36 793)
Augmentation nette liée aux opérations avec la clientèle et les Établissements de crédit	177 758	24 052
Diminution nette liée aux opérations affectant les autres actifs ou passifs financiers	(61 946)	(56 383)
Diminution nette liée aux opérations affectant les actifs ou passifs non financiers	(3 186)	(3 776)
Impôts versés	(1 438)	(686)
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE GÉNÉRÉE PAR L'ACTIVITÉ OPÉRATIONNELLE	115 152	(24 838)
(Diminution) Augmentation nette liée aux actifs financiers et aux participations	(31)	1 574
Diminution nette liée aux immobilisations corporelles et incorporelles	(250)	(708)
(DIMINUTION) AUGMENTATION NETTE DE LA TRÉSORERIE LIÉE AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT	(281)	866
Augmentation (diminution) de trésorerie liée aux opérations réalisées avec les actionnaires	1 415	(2 853)
Augmentation de trésorerie provenant des autres activités de financement	10 135	12 784
AUGMENTATION NETTE DE LA TRÉSORERIE LIÉE AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT	11 550	9 931
EFFET DE LA VARIATION DES TAUX DE CHANGE SUR LA TRÉSORERIE ET ASSIMILÉE	(1 661)	601
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE	124 760	(13 440)
SOLDE DES COMPTES DE TRÉSORERIE ET ASSIMILÉE À L'OUVERTURE DE LA PÉRIODE	152 218	182 523
Comptes actifs de caisse, banques centrales	155 151	185 134
Comptes passifs de banques centrales	(2 985)	(1 354)
Prêts à vue aux Établissements de crédit	8 972	8 813
Emprunts à vue auprès des Établissements de crédit	(9 072)	(10 571)
Déduction des créances et dettes rattachées sur les comptes de trésorerie et assimilée	152	501
SOLDE DES COMPTES DE TRÉSORERIE ET ASSIMILÉE À LA CLÔTURE DE LA PÉRIODE	276 978	169 083
Comptes actifs de caisse, banques centrales	281 645	178 747
Comptes passifs de banques centrales	(4 374)	(9 090)
Prêts à vue aux Établissements de crédit	10 695	9 131
Emprunts à vue auprès des Établissements de crédit	(11 086)	(9 908)
Déduction des créances et dettes rattachées sur les comptes de trésorerie et assimilée	98	203
AUGMENTATION (DIMINUTION) DES SOLDES DES COMPTES DE TRÉSORERIE ET ASSIMILÉE	124 760	(13 440)

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2019

	En millions d'Euros	
	1 ^{er} semestre 2020	1 ^{er} semestre 2019
Intérêts et produits assimilés	17 549	19 167
Intérêts et charges assimilés	(6 842)	(8 669)
Commissions (produits)	6 722	6 334
Commissions (charges)	(1 927)	(1 865)
Gains nets sur instruments financiers à la valeur de marché par résultat	3 836	3 690
Gains nets sur instruments financiers à la valeur de marché par capitaux propres	146	218
Gains nets résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti	43	2
Produits nets des activités d'assurance	2 100	2 318
Produits des autres activités	6 072	6 675
Charges des autres activités	(5 136)	(5 502)
PRODUIT NET BANCAIRE	22 563	22 368
Frais de personnel	(8 470)	(8 667)
Autres charges générales d'exploitation	(5 833)	(5 973)
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	(1 192)	(1 244)
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	7 068	6 484
Coût du risque	(2 873)	(1 390)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	4 195	5 094
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	225	314
Gains nets sur autres actifs immobilisés	500	1 471
Écarts d'acquisition	1	(819)
RÉSULTAT AVANT IMPÔT	4 921	6 060
Impôt sur les bénéfices	(1 157)	(1 462)
RÉSULTAT NET	3 764	4 598
dont intérêts minoritaires	183	212
RÉSULTAT NET, PART DU GROUPE	3 581	4 386
Résultat par action	2,69	3,35
Résultat dilué par action	2,69	3,35